

INTRODUCTION AU JACOBINISME
EN GÉNÉRAL
ET AU ROBESPIERRISME
EN PARTICULIER

HOEL

- WORK IN PROGRESS -

Copyright © 2019 HOEL

All rights reserved.

« La logique des scélérats est d'appeler toujours un crime à la suite d'un autre crime, comme pour couvrir l'un par l'autre... [...] »

Depuis huit ans son caractère particulier, et, pour ainsi dire, son signalement dans le monde, comme il le sera dans l'histoire, c'est de désigner comme assassin d'intention tout ce qu'elle assassine en réalité. Si depuis huit ans elle assassine les nobles, les prêtres, les magistrats, les riches, les négociants, les gens de loi, les gens de lettres, les artistes, etc., etc., etc. ; c'est que tous ces gens-là *veulent assassiner la France, veulent assassiner la liberté, veulent assassiner la république*, d'où il suit que LA FACTION, avec ses agents, est à elle seule *la France, la liberté, la république*, puisque tout ce qui n'est pas elle n'est bon qu'à tuer, et que si elle eût pu aller jusqu'au bout, il ne resterait plus à tuer qu'elle-même. »

« Vous n'avez jamais accusé que par des généralités vagues et par conséquent calomnieuses ; vous n'avez jamais condamné que les personnes et non pas les actions : en un mot, vous avez toujours proscrit *en masse*, par des dénominations *révolutionnaires* qui étaient des arrêts de mort ; et ce n'était pas seulement le système de Robespierre, comme on a voulu le faire croire depuis qu'il n'est plus ; c'était celui de toute la *faction dominatrice*... »

« ...vous abusez sans cesse des mots pour accuser les personnes et confondre les choses... »

« ...l'impudence *révolutionnaire* est l'œil du cyclope, qu'on ne pouvait crever qu'avec un pieu brûlant. Les oppresseurs joignent à une force réelle des prétextes frivoles ; les opprimés n'ont pour eux que la vérité ; tâchons du moins qu'elle soit assez évidente pour ôter les prétextes à la force oppressive, et l'oppression du moins restera seule exposée aux regards, avec toute sa difformité. »

« ...et qui ne sait que la confusion des idées est chez vous un besoin et un système ? Ne faut-il pas tout brouiller et tout obscurcir quand on veut opprimer avec quelque apparence de justice et proscrire au nom de la loi ? »

« Il ne faut pas oublier que le propre de la langue révolutionnaire est d'employer des mots connus, mais toujours en sens inverse ; cela ne souffre point d'exception. »

La Harpe

Désenrôler - L'homme droit, l'homme juste, et l'homme sensible ne tardèrent pas à se Désenrôler de la secte des jacobins, lorsqu'ils virent que les excès les plus bizarres et les plus révoltants devenaient la mesure de leur conduite.

L.-S. Mercier

Power tends to corrupt, and absolute power corrupts absolutely. Great men are almost always bad men.

Liberty consists in the division of power. Absolutism, in concentration of power.

Socrates taught a law independent of the state and superior to it.

It is bad to be oppressed by a minority, but it is worse to be oppressed by a majority.

Federalism is the best curb on democracy. [It] assigns limited powers to the central government. Thereby all power is limited. It excludes absolute power of the majority.

John Dalberg-Acton

« *Révolution*, au figuré, signifie changement d'État. L'histoire et la politique appellent *révolutions* les changements remarquables qui arrivent dans le gouvernement des nations. On l'applique aussi par extension à des déplacements dans l'administration. Il ne s'agit ici que du premier sens. Il y eut une *révolution* à Rome quand, après la chute des Tarquins, elle se constitua en république. Il y en eut une en France en 1789, lorsque, après la prise de la Bastille, l'Assemblée nationale rendit au peuple cette souveraineté que les rois exerçaient depuis tant de siècles, et fit une constitution qui séparait les pouvoirs législatif et exécutif, émanés tous deux de cette souveraineté, et délégués pour la représenter. C'était, en quelques parties, une imitation du gouvernement d'Angleterre. Il y eut une autre révolution en 1792, quand le trône fut renversé, et la république proclamée. L'histoire appréciera ces deux révolutions subséquentes, qui, au moment où j'écris, ne sont encore qu'une vaste destruction, et qu'une troisième *révolution* aura peut-être remplacées quand cet écrit paraîtra. »

La Harpe

« Dès l'origine de la Révolution, dans le fracas des protestations patriotiques, au milieu de tant d'effusions populaires de dévouement à la cause du peuple et de la liberté, il n'y eut jamais dans les différents partis qu'une conception fondamentale, celle de s'emparer du pouvoir, après l'avoir institué, de s'y affermir par tous les moyens, et d'en exclure le plus grand nombre pour le renfermer dans un comité privilégié.... Aussitôt qu'il avait broché ses articles de Constitution et saisi les rênes de l'État, le parti dominant conjurait la nation de s'en fier à lui, et ne doutait pas que la force de la raison ne produisit l'obéissance.... Pouvoir et argent, argent et pouvoir, pour garantir leurs têtes et disposer de celles de leurs compétiteurs, tous les plans finissent là. Depuis les agitateurs de 1789 jusqu'aux tyrans de 1798, et de Mirabeau à Barras, chacun n'a travaillé qu'à s'ouvrir de force la porte des richesses et de l'autorité, et à la fermer sur soi. »

Mallet-du-Pan

On se taisait autrefois à Versailles, on se tait aujourd'hui aux Jacobins ; le despotisme n'a changé que de place et de masque.

Brissot

...quelques personnes jusqu'alors inconnues se trouvèrent tout à coup les maîtres du royaume et purent le bouleverser dans toute son étendue.

Beaulieu

...comme il y a un rapport nécessaire entre nos usages et nos besoins, la nation la plus vaine a dû naturellement être la plus polie [...].

Ce n'est pas d'aujourd'hui que des observateurs ont remarqué et ont dit que la vanité française excédait la mesure ordinaire de la vanité humaine ; et le sujet que je traite m'autorise à rappeler ici qu'en faisant au Lycée l'histoire de l'esprit humain avant la révolution, j'ai marqué plusieurs fois l'explosion de cette vanité, soit dans l'audace paradoxale, soit dans les prétentions de société, comme une époque qui servirait à caractériser la France, depuis le milieu du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours. J'ose dire que cette explosion avoisinait la démence : la démence a été complète après la révolution.

La Harpe

Desbrillanter - Ce mot semble créé pour exprimer l'état actuel de la France. Ci-devant elle ressemblait au paon qui étale une superbe queue ; maintenant on peut la comparer à l'éléphant, dont la force soutient tous les fardeaux dont on le surcharge. La France, Desbrillantée aux yeux des nations, commence à s'en faire craindre par le poids énorme dont elle peut les écraser.

L.-S. Mercier

TABLE DES MATIÈRES

« UNE IDÉOLOGIE ET UN POUVOIR ».....	6
ANTI-FÉDÉRALISME	10
« PENSER LE JACOBINISME » : TOCQUEVILLE - TAINÉ - COCHIN.....	12
« LES <i>CONTRADICTIONS</i> DU JACOBINISME ».....	14
« FAIRE TOURNER A LEUR PROFIT LA RÉVOLUTION ».....	24
HISTOIRE COMMÉMORATIVE VERSUS HISTOIRE OBJECTIVE	26
FURET ET ROBESPIERRE.....	29
L'INCORRUPTIBLE.....	34
LES FACTIONS.....	35
« CEUX QUI NE SONT PAS JACOBINS NE SONT PAS TOUT À FAIT VERTUEUX ».....	40
« GARDONS-NOUS SURTOUT DE TUER LE PATRIOTISME... »	42
« C'EST AVEC LE MOT <i>ÉPURER</i> QUE LES AMBITIEUX ONT TOUT DÉTRUIT. »	44
« HÉRÉSIES POLITIQUES ».....	52
LES « ENNEMIS DU PEUPLE ».....	53

« UNE IDÉOLOGIE ET UN POUVOIR »

...le jacobinisme est à la fois une idéologie et un pouvoir : un système de représentations et un système d'action.

N'ont-ils pas appelé nos armées les hordes conventionnelles, la révolution française le jacobinisme ?

La plupart des spécialistes récents de la révolution française, sinon tous, reconnaissent l'existence d'une « idéologie jacobine ». Cette idéologie, cependant, reste inconnue des profanes et, pour ainsi dire, des dictionnaires. Ce sont jusqu'aux mots « jacobin » et « jacobinisme » eux-mêmes dont la connaissance est très loin d'être répandue, *a fortiori* celle de leur sens.

Il faut donc croire que certains ne souhaitent pas voir cette idéologie jacobine universellement connue — contrairement à la « révolution française », plus que tout autre objet de célébrations, dont elle est pourtant le « sous-texte » : le jacobinisme est la structure mentale de la révolution française.

Le *Littré* définit le « jacobin » comme un membre d'une société politique « ardente à soutenir et à propager les idées d'une démocratie et d'une égalité absolues ».

Le *Larousse*, quant à lui, définit le « jacobinisme » comme la doctrine « de ceux qui préconisent une démocratie intransigeante et centraliste » et le « jacobin » comme le partisan « ardent d'une démocratie centraliste et révolutionnaire ».

Ce que le mot « jacobinisme » évoque généralement, c'est l'idée de centralisation/centralisme — et cela ne va pas plus loin. Pour le jacobin, la centralisation est le plus grand des bienfaits, pour le non-jacobin, un incalculable méfait, une redoutable tare.

S'il se réduisait à cette seule idée, le jacobinisme pourrait n'être considéré que comme guère plus qu'une simple affaire d'opinion politique à l'intérieur d'un cadre démocratique.

Le *Littré* et le *Larousse* emploient les adjectifs « ardent », « absolu », « intransigeant » ou encore « révolutionnaire » pour caractériser le jacobinisme. Ces adjectifs visent moins la clarté qu'on serait en droit d'attendre d'une définition qu'à donner au jacobinisme une aura « sublime ».

Voici deux citations d'historiens évoquant l'existence d'une « idéologie jacobine » :

« [L]e jacobinisme est à la fois une idéologie et un pouvoir : un système de représentations et un système d'action. » (F. Furet, *Penser la révolution française*)

« Pareillement, et, comme le voulaient et le veulent encore les nombreux émules de François Furet, l'idéologie fut, en effet, au cœur du « moment Jacobin ». » (P. Higonnet, *Le sommeil de la raison*)

Il semble que ce soit à partir de Furet que l'expression « idéologie jacobine » fasse son entrée dans l'historiographie de la révolution française.

Dans *The Social Interpretation of the French Revolution* (1964), Alfred Coban parle bien des « éléments idéologiques » présents dans les écrits des historiens ⁽¹⁾ — et ces éléments ne peuvent pas être totalement étrangers à l'idéologie jacobine elle-même — mais ne dit rien d'une idéologie jacobine.

Le terme « jacobinisme » remonte quant à lui à la révolution française elle-même :

« Le 9 novembre 1793, sir Francis Drake, résident anglais à Gênes, transmet à lord Grenville un premier bulletin d'espion français, daté du lundi 2 septembre, et, en le transmettant, le caractérise en ces termes, — et je crois devoir ici, pour plus de précision, citer le texte anglais :

⁽¹⁾ "The ideological element in the writing of history is not, of course, new; but a new ideology can sometimes help in the uncovering of new elements in the past."

“Your Lordship may rely on the authenticity of it, as it was drawn up by a person who is employed as secretary to that committee (de salut public), and who conceals his real principles under the cloak of the most extravagant jacobinism. [...]” [...]

Il est fort possible que, dans le nombreux personnel des bureaux du Comité, il y eût un traître, un espion, qui « cachât ses véritables principes sous le manteau du plus extravagant jacobinisme ». » (A. Aulard, *Les bulletins d'un espion royaliste*)

« Eh ! que suis-je pour mériter leurs persécutions, si elles n'entraient dans le système général de leur conspiration contre la Convention nationale ? N'avez-vous pas remarqué que pour vous isoler de la nation ils ont publié à la face de l'univers que vous étiez des dictateurs régissant par la terreur, et désavoués par le vœu tacite des Français ? N'ont-ils pas appelé nos armées *les hordes conventionnelles*, la révolution française *le jacobinisme* ? Et, lorsqu'ils affectent de donner à un faible individu en butte aux outrages de toutes les factions une importance gigantesque et ridicule, quel peut être leur but, si ce n'est de vous diviser, de vous avilir en niant votre existence même, semblables à l'impie, qui nie l'existence de la Divinité, qu'il redoute ?

Cependant ce mot de dictature a des effets magiques : il flétrit la liberté ; il avilit le gouvernement ; il détruit la République ; il dégrade toutes les institutions révolutionnaires, qu'on présente comme l'ouvrage d'un seul homme ; il rend odieuse la justice nationale, qu'il présente comme instituée par l'ambition d'un seul homme ; il dirige sur un point toutes les haines et tous les poignards du fanatisme et de l'aristocratie. [...]

Ils m'appellent tyran... » (Discours de Robespierre du 8 thermidor an II - 26 juillet 1794)

Il existe un autre terme datant de la révolution et qui est une variante à l'intérieur du jacobinisme, c'est « robespierrisme » : on le trouve par exemple dans le titre d'un pamphlet versifié de l'an III ⁽¹⁾, suivi du terme « maratisme », autre variante du jacobinisme.

Le terme « robespierrisme » n'existe pas chez Robespierre, mais l'idée que lui-même possède une « opinion », une « cause », des « principes » qui lui soient propres, elle, existe bien :

« Je n'ai eu aucune espèce de part ni directement ni indirectement aux dénonciations faites ici par MM. Collot, Merlin et Chabot : je les en atteste eux-mêmes ; j'en atteste tous ceux qui me connoissent ; et je le jure par la Patrie et par la Liberté ; mon opinion sur tout ce qui tient à cet objet est indépendante, isolée ; ma cause ni mes principes n'ont jamais tenu, ni ne tiennent à ceux de personne. Mais j'ai cru que dans ce moment la justice, les principes de la Liberté publique et individuelle, m'imposaient la loi de refaire ces légères observations sur le procédé de M. Rœderer, avant de parler de ce qui me regarde personnellement.

Avant d'avoir expliqué le véritable objet de mes griefs, avant d'avoir nommé personne, c'est moi qui me trouve accusé par des adversaires qui usent contre moi de l'avantage qu'ils ont de parler tous les jours à la France entière dans des feuilles périodiques, de tout le crédit, de tout le pouvoir qu'ils exercent dans le moment actuel. Je suis calomnié à l'envie par les journaux de tous les partis ligués contre moi : je ne m'en plains pas ; je ne cabale point contre mes accusateurs ; j'aime bien que l'on m'accuse ; je regarde la liberté des dénonciations, dans tous les tems, comme la sauvegarde du peuple, comme le droit sacré de tout citoyen ; et je prends ici l'engagement formel de ne jamais porter mes plaintes à d'autre Tribunal qu'à celui

(1) « Je reprends mes pinceaux si long-temps négligés...
Mânes plaintifs, j'en jure, oui vous serez vengés ;
Oui, je vais buriner l'opprobre et l'infamie
Sur ceux qui dans le deuil ont plongé ma Patrie.
Robespierre et consorts, c'est vous que je poursuis ;
En face du public ici je vous traduis :
Je veux, versant l'horreur sur vos têtes coupables,
Transmettre à nos neveux vos forfaits exécrables. »

Félix Faulcon, *Le robespierrisme. Poème suivi du maratisme et de quelques épitaphes révolutionnaires*

de l'opinion publique ; mais il est juste au moins que je rende un hommage à ce Tribunal vraiment souverain, en répondant devant lui à mes adversaires. Je le dois d'autant plus que, dans les tems où nous sommes, ces sortes d'attaques sont moins dirigées contre les personnes que contre la cause et les principes qu'elles défendent. » (Réponse aux discours de Brissot et Guadet, 27 avril 1792)

Cependant, entre la « cause » et les « principes » de Robespierre, tels que lui-même les suggère (« je le jure par la Patrie et par la Liberté » ; « je regarde la liberté des dénonciations, dans tous les tems, comme la sauvegarde du peuple »), et le robespierrisme, tel qu'il est perçu, par exemple, par Félix Faulcon, qui fut député en 1789 et qui est l'auteur du pamphlet en vers mentionné, pamphlet accompagné de notes en prose, le contraste est on ne peut plus absolu.

Le robespierrisme, selon Faulcon, se distingue essentiellement par sa duplicité, ayant certains mots sur les lèvres — en façade — et leur contraire dans le cœur :

« Ils se vantaient d'avoir démoli les *Bastilles*...
Interrogeons sur ce les diverses familles,
Et nous saurons qu'il n'est homme si fortuné,
Qui n'ait vu dans les fers quelqu'un des siens traîné,
Sans même qu'il osât solliciter sa grâce,
De crainte d'être atteint de pareille disgrâce.

Sur leurs lèvres étaient les termes de *candeur*,
De *probité*, *vertu*, *patriotisme*, *honneur*,
Et dans leurs cœurs, ceux-ci, *cruauté*, *despotisme*,
Intolérance, *haine*, *artifice*, *égoïsme*....
Tartufes insolens, dans le crime affermis,
Ils torturaient le peuple et s'en disaient amis... [...]

Ces horribles détails qui sont trop véritables,
Un jour sans doute, un jour passeront pour des fables,
Et la postérité ne pourra concevoir
Que de pareils gredins aient eu tant de pouvoir. [...]

On nommait République. — Qu'entend-on par le mot République, si ce n'est l'association spontanée d'hommes libres, qui vivent également soumis à des Lois qui aussi les protègent également ? Or est-ce à ce caractère qu'on peut reconnaître le gouvernement *Robespierristique*, où quelques intrigans étaient tout, et le reste des citoyens absolument rien ; où les Lois étaient tellement impuissantes, qu'il suffisait de la fantaisie d'un des *meneurs*, même en sous-ordre, pour disposer arbitrairement de la sûreté et de l'existence des familles ?

Era costituita una spezie di reggimento, che sotto nome di governo popolare, tendeva più alla potenza di pochi, che a partecipazione universale. Guicchardini ... *Istoria d'Italia*, tom. 1, lib. 7, pag. 390. ⁽¹⁾ [...]

De probité, vertu. — Ils avaient mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, et les pratiquaient tout aussi peu qu'ils ajoutaient de foi à l'existence de l'Être suprême, que pourtant ils avaient reconnue de la façon la plus authentique. Rien n'atteste mieux l'avilissement où les Français étaient tombés, que l'impudeur insolente avec laquelle leurs tyrans osaient en propos se pavaner de vertus qu'ils outrageaient sans cesse dans leurs actions : ils nous croyaient donc bien stupides ou bien lâches ! ... et ils n'avaient pas tout-à-fait tort. [...]

Ces prétendus Brutus. — Il est une foule de très-petits hommes qui ont cru devenir bien grands, en se faisant appeler *Aristide*, *Brutus*, *Caton*, etc... ils étaient assez ineptes pour ne pas voir que la comparaison qu'eux-mêmes excitaient à faire, était entièrement à leur désavantage.... Nous sommes dans la troisième année de notre République, et nous n'avons pas vu parmi nous un seul personnage qui ait approché, même

⁽¹⁾ ◇ « Il s'était constitué une espèce de régime qui, sous le nom de gouvernement populaire, tendait davantage au pouvoir de quelques-uns qu'à la participation universelle. » *Histoire d'Italie* (année 1495)

de loin, des qualités austères et sublimes qui ont immortalisé quelques Républicains de la *Grèce* et de *Rome*. [...]

De Collègues. — Qu'elle serait longue la liste exacte de tous ceux des membres de l'Assemblée constituante qui ont péri sous le fer des assassins et des bourreaux ! [...]

Ces hommes teints de sang. — Un citoyen, aussi probe que véridique, me disoit aujourd'hui même, qu'ayant eu occasion de voir à *Paris* un homme trop connu dans nos climats, il l'avoit entendu célébrer avec beaucoup de complaisance le plaisir qu'il éprouvoit à être témoin habituel des guillotinements qui étaient si multipliés alors : non, s'écriait-il avec un transport féroce de satisfaction, non, je ne connais pas de spectacle plus ravissant, que celui de contempler le sang qui sort à gros bouillons d'un corps séparé de sa tête... »

Certains révolutionnaires, jacobins eux-mêmes, ont pu reprocher l'aspect trop vague et incertain des « principes » de Robespierre : « J'étais opposé à Robespierre parce que je n'ai jamais vu en lui un but déterminé. Il parlait sans cesse de vertu et de bonheur du peuple. Mais ce sont là des mots d'une bien grande étendue. On ne voyait pas où il en voulait venir. » (Baudot)

Il est bien connu qu'après avoir prononcé en 1791 un discours contre la peine de mort, Robespierre a cherché à justifier l'exécution de Louis XVI — exécution qu'il voulut ne pas être précédée d'un procès, le procès mettant le roi avant jugement dans la position d'un présumé innocent et pouvant toujours aboutir à une autre peine que la peine de mort, voire même à l'acquittement — avant d'envoyer successivement tous ses opposants politiques — girondins, hébertistes, dantonistes — à la guillotine à la suite de parodies de procès. Et ce n'est pas là la seule contradiction entre des discours successifs, en plus des contradictions entre les paroles et les actes.

Comme le dit Furet, le jacobinisme est non seulement une « idéologie », mais aussi un « pouvoir », c'est-à-dire la mise en application de cette idéologie.

Quel est le contenu exact de cette idéologie — son contenu réel, d'une part, celui mis en application par les jacobins au pouvoir et, d'autre part, celui plus ou moins clairement revendiqué par les jacobins eux-mêmes ?

Une chose qui peut étonner est qu'il n'existe pas pour le jacobinisme ou le robespierrisme, comme il existe généralement pour les idéologies aussi bien religieuses que politiques, de corps de doctrine défini et exposé dans des manifestes ou des écrits théoriques, et cela malgré l'abondance des écrits d'un Robespierre, et le ressassement chez lui de l'idée qu'il a des « principes ». Ce qu'on a des jacobins, ce sont avant tout des mots : « vertu », « patriotisme », « raison », « liberté », « égalité », « république », « aristocrate », « fanatique », « fédéraliste », etc., — mais des mots dont la définition fait défaut.

ANTI-FÉDÉRALISME

*...c'est égarer les patriotes que
de leur faire craindre le fédéralisme.*

...ce n'est pas un crime que le fédéralisme...

*...il imaginait je ne sais quoi de monstrueux,
de terrible, de contre-révolutionnaire, sous ce nom de
fédéralisme...*

*Le fédéralisme sera le crime
contre-révolutionnaire par excellence...*

Il existe au moins un point notoirement connu sur lequel le jacobinisme réel et le jacobinisme tel qu'il est revendiqué — le jacobinisme « officiel » — s'accordent. L'une des caractéristiques principales du jacobinisme est en effet d'être anti-fédéraliste, et cette hostilité au fédéralisme est affirmée avec ardeur par tous les jacobins, et par Robespierre en particulier. Cet anti-fédéralisme est d'ailleurs sous-entendu dans l'idée de « république une et indivisible ».

Mais pour quelle raison les jacobins sont-ils anti-fédéralistes, c'est ce qui n'est pas clairement expliqué. Et quand on sait que les jacobins ont fait célébrer une « fête de la Fédération », on pourrait même s'étonner un peu de leur anti-fédéralisme : n'est-il pas contradictoire d'avoir fêté la Fédération quand c'est pour, par la suite, guillotiner les fédéralistes ?

Ni Furet, dans *Penser la révolution française*, ni Higonnet, dans *Le sommeil de la raison*, ne mentionnent l'anti-fédéralisme des jacobins, ni par conséquent ne l'expliquent. Un autre historien, Aulard, écrivait pourtant : « Le fédéralisme sera le crime contre-révolutionnaire par excellence, et on le fera bien voir aux Girondins. »

Les jacobins haïssaient le fédéralisme et ont cherché à le faire haïr par tout le monde sans que beaucoup sachent réellement ce que c'est :

« Le représentant dans le Pas-de-Calais au comité de salut public.
Saint-Omer, 22 frimaire an II - 12 décembre 1793. (Reçu le 31 décembre.)

Je suis dans d'étranges perplexités. Mille dénonciations pleuvent autour de moi sur le compte d'Isoré et de Châles... [...] Je joins ici une nouvelle copie de la lettre d'Isoré en réponse à celle que je lui avais écrite au sujet de la convocation lilloise. Tu y remarqueras que, selon Isoré, *c'est égarer les patriotes que de leur faire craindre le fédéralisme*. Qu'il faut être maladroit pour écrire cette phrase innocemment ! » (A. Aulard, *Recueil des actes du comité de salut public*)

« Je me rappelle qu'un jour je fus accueilli très-hospitalièrement chez un bonhomme de ce pays qui passait pour un des coryphées de la société populaire. Nous causions tranquillement au coin de son feu sur les affaires du temps. Citoyen, me dit-il, je hais les fédéralistes, mais je n'aime pas qu'on tue comme ça les hommes sans les entendre. Je lui dis que nous n'avions pas donné lieu qu'on nous imputât le projet d'établir le fédéralisme en France.

Mais au surplus, lui dis-je, ce n'est pas un crime que le fédéralisme ; quelle idée vous en faites-vous donc ? Le bonhomme n'en avait aucune ; seulement il imaginait je ne sais quoi de monstrueux, de terrible, de contre-révolutionnaire, sous ce nom de *fédéralisme*, qu'il haïssait à l'égal de la misère et de la faim. Je lui expliquai un peu le vrai sens de ce terme, et bientôt il fut réconcilié avec lui. » (Buzot, *Mémoires*)

Le fédéralisme est-il un crime ? Pour les jacobins, il le fut et, pendant la révolution française, il fut même un des principaux motifs de condamnation à mort. Mais le fédéralisme n'est un crime que pour les jacobins. Il ne l'est pas dans les manuels de théorie politique et ne le fut pas pour les philosophes du XVIII^e siècle. Rousseau, en particulier, en était un partisan :

« La république fédérative avait déjà été proposée, en juillet 1791, par Billaud-Varenne, qui sera cependant, en 1793, un des apôtres et un des agents de la République unitaire, un des plus acharnés adversaires du fédéralisme girondin. Elle fut de nouveau proposée aux Jacobins, le 10 septembre 1792 par un certain Terrasson.

« Je crois, dit-il, que le gouvernement fédératif est le seul qui convienne à la France. »

« ... Je ne sais quelle objection on peut faire au philosophe Jean-Jacques, lorsqu'il dit expressément, dans son *Traité sur le gouvernement de la Pologne*, que le gouvernement fédératif est le seul qui convienne à des hommes libres réunis sous un grand empire. Or, Messieurs, si cet axiome était vrai pour la Pologne, à raison de son étendue, combien n'est-il pas plus applicable à la France dans la position où elle se trouve ? J'insiste donc de nouveau, et, appuyé de l'autorité du divin Jean-Jacques, regardant le gouvernement fédératif comme le seul qui nous convienne, j'insiste pour qu'on mette à l'ordre du jour la proposition que j'ai faite : les moyens de perfectionner le gouvernement fédératif. »

Il invoqua aussi l'exemple de l'Amérique. » (A. Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*)

Les journées des 31 mai - 2 juin 1793, durant lesquelles les députés girondins les plus en vue et les plus combattifs furent proscrits de la Convention — avant de trouver la mort, pour la plupart d'entre eux, sous la guillotine pour ceux qui avaient été emprisonnés, ou d'autres façons pour ceux qui avaient réussi à fuir — furent en quelque sorte la condamnation à mort officielle du fédéralisme, bien que peu de girondins, en réalité, se revendiquassent fédéralistes — et comment auraient-ils osé le faire quand celui qui aurait eu le courage de se dire fédéraliste aurait vu les menaces jacobines pleuvoir sur lui ?

Ces menaces, sous l'accusation de fédéralisme, pleuvaient sans même la revendication de fédéralisme, à la moindre critique envers Paris ou envers les jacobins, en particulier sur celui qui osait condamner le coup d'État des 31 mai - 2 juin :

« *Tessier*, ex-Administrateur du Département de la *Vienne*, avec qui je fus lié dès ma première jeunesse, adorait la Révolution ; mais il ne l'adorait pas en aveugle et la journée du 31 Mai, qui a entraîné tant de proscriptions, lui paraissait ce qu'elle paraîtra dans l'histoire, plutôt le fruit mendié des intrigues d'un parti, que l'expression du vœu spontané du Peuple : il manifesta ce qu'il voyait ; dès-lors le reproche de *fédéralisme* fut lancé contre lui, et sa franchise lui a coûté la vie : il a été englouti dans la sanglante voirie de *Paris*...

Combien de jours précieux ont été tranchés par l'effet de ce mot pestilentiel et nullement compris par ceux-là même qui l'employaient... *Fédéraliste !* » (Félix Faulcon, *Le robespierrisme*)

« PENSER LE JACOBINISME » : TOCQUEVILLE - TAINE - COCHIN

...il s'agit de penser le jacobinisme au lieu de le revivre.

...tandis que Taine prend la Révolution dans le fait, en pratique, au revers des principes, c'est aux principes, à la façade officielle, que s'en tient M. Aulard.

Quand les actes d'un pouvoir populaire atteignent un certain degré d'arbitraire et deviennent oppressifs, ils sont toujours présentés comme des actes de défense commune, de salut public.

Parlant du projet d'Augustin Cochin, qu'il oppose à celui de Michelet, Furet écrit que, pour Cochin, le but est de « penser le jacobinisme au lieu de le revivre ».

Dans *Le Sommeil de la Raison*, Higonnet écrit, quant à lui : « *Connaître la Révolution* : en donnant ce titre à l'un de ses brûlots, sans doute Albert Soboul, historien sans pair des sans-culottes, voulait-il rappeler à tous qu'il connaissait l'histoire de la Révolution mieux que tout autre. Et ce fut sans doute avec ce défi en tête que Furet, anciennement communiste mais devenu théoricien libéral, avait auparavant trouvé le titre de son plus grand livre, *Comprendre la Révolution*. »

Higonnet se trompe sur le titre du « plus grand livre » de Furet (qui est en réalité *Penser la révolution française*), mais se trompe-t-il sur l'ambition de l'auteur ? Plus généralement, « comprendre », « connaître », « penser » la « révolution française », ou le « jacobinisme » — à quoi elle ne se réduit pas mais à quoi on la réduit souvent —, n'est-ce pas là l'ambition de tous ses historiens, de Furet comme des autres ?

La réponse est : *Non !* C'est ce que Cochin met remarquablement en évidence dans *La crise de l'histoire révolutionnaire : Taine et M. Aulard*.

Il existe une « version officielle » (Cochin) de la révolution et du jacobinisme — plus exactement des versions officielles, car chez les historiens jacobins se retrouvent les différences, les oppositions qui existaient chez les révolutionnaires jacobins eux-mêmes, la plus notable étant l'antagonisme entre les dantonistes (Michelet, Aulard, ...) et les robespierristes (Hamel, Mathiez, ...).

L'« l'histoire officielle » (Cochin) est une « fiction » dont le but est la « défense républicaine » — ou, dit autrement, le « salut public » :

« Comme Taine, M. Aulard s'attache au phénomène révolutionnaire en lui-même, écarte l'histoire religieuse, économique, militaire, etc. ; il le dit dans les mêmes termes. Mais tandis que Taine prend la Révolution dans le fait, en pratique, au revers des principes, c'est aux principes, à la façade officielle, que s'en tient M. Aulard.

Taine veut aller jusqu'à l'âme du vrai peuple ; M. Aulard note les gestes du parti populaire. Taine fait l'histoire de l'opinion d'après ce qui se passe ; M. Aulard, d'après ce qui se publie. L'un s'attache aux êtres réels, aux Français de 1789 ; l'autre à une abstraction, les Droits de l'Homme — à une fiction, le Peuple Souverain, la Volonté Générale. L'entreprise du premier est sans doute plus vaste, plus passionnante, plus difficile aussi ; le travail du second est plus achevé, plus complet, la tâche moins au-dessus de l'effort. Dieu me garde de dire qu'elle soit vaine : mais elle conduit ailleurs.

Où mène un travail de ce genre ? Il est facile de le prévoir, d'après ses sources mêmes ; je ne trouve pas de meilleur mot que le terme consacré ces années passées, par nos politiciens : ce sera un travail de *Défense républicaine*. M. Aulard me pardonnera de désigner ainsi, par un cas particulier que tout le monde connaît, une règle générale de l'action démocratique, qu'il serait trop long d'étudier en principe.

Remarquons seulement que s'ils n'usaient pas du mot, les grands ancêtres de 93 connaissaient déjà bien la chose. Quand les actes d'un pouvoir populaire atteignent un certain degré d'arbitraire et deviennent oppressifs, ils sont toujours présentés comme des actes de défense commune, de salut public.

Cela se conçoit : car le peuple devra endosser ces actes, s'il ne les a ni désirés ni accomplis ; ainsi le veut le régime : un pouvoir populaire qui se respecte n'agit qu'au nom du peuple, il est le peuple.

Or le peuple ne demandant rien, force est de se réclamer de ce qu'il « ne peut manquer » de demander, formule courante en 89, de sa « volonté supposée », disent à merveille nos théoriciens modernes, c'est-à-dire de son salut. Le « salut public » est la fiction nécessaire, dans la démocratie, comme le « droit divin », sous un régime d'autorité. »

Au début de *Penser la révolution française*, Furet se réclame de Tocqueville et de Cochin :

« Tocqueville et Cochin sont les seuls historiens à proposer une conceptualisation rigoureuse de la Révolution française, et à avoir traité la question que pose ce livre. C'est à partir de leurs analyses, qui me paraissent moins contradictoires que complémentaires, que j'avance le système d'interprétation qu'on trouvera dans la première partie. C'est dans leurs traces que j'ai travaillé. Ce sont leurs deux noms que j'ai plaisir à écrire au seuil de cet essai. »

Il existe deux sortes d'historiens de la révolution — comme deux sortes d'historiens en général.

Il existe, d'une part, des historiens superficiels, qui ne montrent — et peut-être ne voient — que la surface des choses, que leur apparence, qui ne décèlent pas ce que les apparences cachent, qui ne voient pas — ou ne veulent pas voir — la réalité elle-même, mais seulement un reflet, une façade — en somme une fiction. Les historiens jacobins, un Aulard, un Mathiez, font partie de ces historiens superficiels. Ces historiens ont de la révolution une vision qui est, d'une façon générale, positive, même s'ils n'en ignorent pas certains aspects peu glorieux comme la Terreur ou la corruption.

A l'inverse, il existe un autre genre d'historiens qui, eux, ne s'arrêtent pas à la surface, qui, au contraire, cherchent, derrière les apparences, la réalité, qui ne « revivent » pas la révolution en s'identifiant à l'un ou l'autre de ses acteurs — comme un Hamel s'identifiant à Robespierre et racontant la révolution entièrement de son point de vue —, mais qui cherche à comprendre la révolution, qui s'attachent non seulement à la penser en elle-même mais à penser sa place dans le cadre plus étendu de l'histoire générale. Parmi ces historiens, les trois plus grands sont Tocqueville, Taine et Cochin.

L'opposition entre ces historiens n'est évidemment pas absolue : certains historiens peuvent se trouver quelque part entre les deux et l'on peut lire même chez des historiens généralement superficiels des textes intéressants.

Furet se réclamant de Tocqueville et de Cochin — mais, et c'est déjà en soi une contradiction, pas de Taine — on serait tenté de le classer avec eux parmi les historiens de la réalité — s'appuyant sur une « conceptualisation rigoureuse » des faits et de la révolution dans son ensemble — mais, en vérité, Furet n'a pas, lui, la rigueur conceptuelle qu'il loue chez Tocqueville et Cochin, et son livre est parcouru de contradictions telles qu'on en trouve chez tous les historiens jacobins — et plus généralement dans le jacobinisme — contradictions qui n'existent ni chez Tocqueville, ni chez Taine, ni chez Cochin.

Pour avoir un exemple des contradictions que l'on trouve chez Furet, lisons la phrase suivante : « Pour comprendre la Révolution, encore faut-il, d'une certaine manière, l'accepter : mais, précisément, tout est dans la manière. »

Seulement, ni Tocqueville ni Cochin, les historiens dont il se réclame, n'ont « accepté » la révolution française, de quelque « manière » que ce soit, — et, à l'inverse, les historiens qui l'ont « acceptée », qu'ils soient théoriciens communistes, comme Mathiez et Soboul, ou « libéraux », comme Aulard, sont tous autant qu'ils sont assimilés par Furet à des imposteurs. Le livre *Penser la révolution française* semble même en apparence avoir été écrit pour prouver le contraire de ce que dit la phrase citée ! Les historiens qui ont compris la révolution sont ceux qui ne l'ont pas « acceptée », et inversement.

« LES CONTRADICTIONS DU JACOBINISME »

...le dérapage politique qui mena la France unanime (ou presque) de la fête de la Nation, le 14 juillet 1790, à la Terreur de l'an II ... trouve ses origines ..., fondamentalement, ... dans les contradictions du Jacobinisme.

*Sur leurs lèvres étaient les termes de candeur,
De probité, vertu, patriotisme, honneur...*

*Michelet avait dit dans son cours que la France
avait été sauvée malgré la Terreur. Il reçut aussitôt la visite de quelques
étudiants, délégués par la jeunesse des écoles.
Ce n'est pas malgré la Terreur que la France fut sauvée. Il fallait dire
qu'elle fut sauvée par la Terreur...*

On a vu que, dans son pamphlet en vers, Félix Falcon oppose ce que les robespierristes avaient « sur leurs lèvres » — « les termes de *candeur*, de *probité*, *vertu*, *patriotisme*, *honneur* » — et ce qu'ils avaient « dans leurs cœurs » — les termes « *cruauté*, *despotisme*, *intolérance*, *haine*, *artifice*, *égoïsme* ». Il qualifie les robespierristes de « Tartufes insolens » qui « torturaient le peuple et s'en disaient amis. »

Ce que relève Falcon, c'est donc une contradiction entre le discours du robespierrisme, qui use de termes tels que « vertu », « patriotisme » ou « probité » pour se qualifier lui-même, et la réalité de ce robespierrisme, qui se révèle être le « despotisme », l'« intolérance », la « haine », ou encore l'« égoïsme ».

Le 8 thermidor an II, la veille de son arrestation, Robespierre relevait lui-même ce genre d'accusations que ses « ennemis » portaient contre lui (« Ils m'appellent tyran... ») et contre la Convention (« N'avez-vous pas remarqué que pour vous isoler de la nation ils ont publié à la face de l'univers que vous étiez des dictateurs régnant par la terreur, et désavoués par le vœu tacite des Français ? »)

Le même Robespierre constatait le pouvoir « magique » des mots, en l'occurrence du mot « dictature » : « ce mot de dictature a des effets magiques : il flétrit la liberté ; il avilit le gouvernement ; il détruit la République... »

Mais, peut-on se demander, est-ce le mot « dictature » qui « flétrit la liberté » et « détruit la République », ou est-ce Robespierre lui-même, et la Convention qui lui est soumise ?

Où réside réellement la contradiction ? Entre les paroles et les actes de Robespierre et des jacobins, ou entre leurs actes et les propos accusateurs de leurs ennemis ? Robespierre est-il ou non un « tyran », un « despote », un « dictateur » ? D'autres que lui le sont-ils ?

A propos des contradictions jacobines, voici ce qu'écrit Higonnet :

« Cependant pour nous, le dérapage politique qui mena la France unanime (ou presque) de la fête de la Nation, le 14 juillet 1790, à la Terreur de l'an II ne trouve ses origines ni dans l'évolution sociale – voire économique – de la société après la chute de la Bastille, ni dans la lecture de Jean-Jacques Rousseau, mais, fondamentalement, dans la montée et la descente (le va-et-vient) d'un extrême enthousiasme et d'une extrême fragilité des esprits, initialement très soulagés mais aussi très affectés par l'effondrement de l'Ancien Régime ; et, par la suite, dans les *contradictions* du Jacobinisme. »

Les révolutionnaires, comme chacun sait, eurent très tôt l'idée d'affirmer des valeurs, de proclamer des « droits de l'homme et du citoyen », de se revendiquer les défenseurs de la « liberté » et de l'« égalité » — bref de poser comme bases théoriques de la révolution ce qui a été généralement appelé les « principes/valeurs de 89 ».

Mais, ces principes posés en façade, la réalité voit se dérouler tout autre chose, la croissance progressive de ce qui a été appelé la « Terreur » — à laquelle est associée plus que toute autre la figure de Robespierre. Pour justifier cette Terreur, les robespierristes ont, comme les jacobins en général, une

explication bien simple : la Terreur n'est pas l'ennemie de la liberté, elle en est au contraire l'alliée, car la Terreur ne terrorise que les ennemis de la liberté et de la patrie — c'est là la théorie de Robespierre lui-même, qui parlait de « despotisme de la liberté contre la tyrannie ». Cette justification se retrouve exposée avec plus ou moins d'habileté chez les historiens jacobins, avec cependant des différences, non seulement entre historiens dantonistes et robespierristes, mais entre historiens robespierristes eux-mêmes, voire chez un même historien. La Terreur a cependant des aspects trop ignobles et injustifiables pour que cette explication trop simple et flatteuse puisse être généralement acceptée. Les historiens qui ne s'en satisfont pas ont cherché une autre explication — une autre raison ou origine à la Terreur.

Si la Terreur n'avait eu d'autre but que de terrasser les ennemis de la liberté, elle n'aurait été que l'auxiliaire des « principes de 89 », et Robespierre ne serait pas le « despote » que ses ennemis ont dénoncé. Mais si, à l'inverse, la terreur détruisit réellement la liberté elle-même, elle fut l'ennemie des « principes de 89 » et Robespierre fut bien un tyran — à moins que ce ne soient les « thermidoriens » qui le furent.

Dans le premier cas, la révolution est généralement envisagée comme un « bloc » duquel on ne peut rien soustraire, un ensemble cohérent où tout se justifie et rien n'est à proprement parlé critiquable. En critiquer une partie, la Terreur notamment, c'est remettre en cause l'ensemble et refuser les apports positifs de la révolution — qui n'auraient pu, naturellement, advenir sans elle. Sans Terreur, pas de liberté ni d'égalité : on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs.

Cependant, les historiens dantonistes et robespierristes se divisent évidemment sur le personnage de Robespierre. Pour les dantonistes, la Terreur est acceptable jusqu'à la mort de Danton, au-delà, elle devient dictature : « Les robespierristes, sans nul doute, poussaient à la mort de Danton, qui leur apparaissait comme leur propre avènement. [...] Deux reines des abeilles, c'est trop, disaient-ils pour la ruche ou la République ; la dictature veut l'unité. » (Michelet)

Pour les robespierristes, c'est la chute et la mort de Robespierre — dont les « thermidoriens » sont responsables — qui marquent la fin de la liberté, de la république, de la révolution elle-même — et les véritables dictateurs — et terroristes — furent ces thermidoriens qui, pour partie, étaient dantonistes :

« Traiter Robespierre de dictateur est devenu, depuis les Girondins et les Thermidoriens, une banalité. Je sais même de ses partisans qui, acceptant le mot, lui ont fait un mérite de sa prétendue dictature. Que par sa seule puissance morale il ait obtenu de la Convention l'approbation de décrets dont les uns sont, à mes yeux, dignes de tous éloges, et les autres plus ou moins regrettables, cela est incontestable. Mais en quoi y a-t-il là apparence de dictature ? Quel étrange abus on a fait de ce nom d'une magistrature romaine, comme il l'a dit lui-même ! A qui fera-t-on croire sérieusement que les hommes qui composaient avec lui le comité de Salut public se soient laissé subjugué par lui ? [...]

Si après Thermidor quelques-uns de ses anciens collègues ont essayé de rejeter sur lui la responsabilité de toutes les mesures de rigueur ordonnées par le comité de Salut public, ç'a été par la plus insigne des lâchetés. Nous n'aurons besoin, à cet égard, que de signaler leurs contradictions pour les convaincre d'imposture. Quand Robespierre, à diverses reprises, disputa à l'échafaud les soixante-treize Girondins qu'il parvint à arracher à la mort parce qu'un certain nombre d'entre eux, comme les Mercier, les Daunou, les La Revellière et quelques autres, avaient laissé au sein de l'Assemblée de puissantes amitiés, ni Carnot ni Barère, qui se sont très-fort vantés d'avoir désapprouvé le 31 mai, ne joignirent leurs voix à la sienne, rappelons-le ; et les actes les plus sévères du comité portent leurs signatures, à l'exclusion de celle de Robespierre. Le principal grief invoqué contre celui-ci dans la journée du 10 thermidor ne fut-il pas d'avoir voulu arrêter le cours TERRIBLE de la Révolution ? La vérité est que son immense popularité portait ombrage à la plupart de ses collègues du comité de Salut public, et surtout du comité de Sûreté générale, où, à l'exception de trois ou quatre membres, il ne comptait guère que des envieux, c'est-à-dire des ennemis. Plus nous approcherons du dénoûment, plus nous le verrons en butte aux résistances du comité auquel il appartenait. Le jour où il fut convaincu de son impuissance à arrêter le débordement d'iniquités dont il était témoin, il abandonna volontairement, et par une souveraine imprudence, sa part d'autorité légale.

Présenter Robespierre comme investi d'une sorte de dictature qu'il aurait exercée avec l'assistance de Couthon et de Saint-Just, sans la participation de ses autres collègues, est donc l'idée la plus saugrenue

qui ait pu entrer dans la cervelle d'un historien sérieux. Qu'une foule de gens ignorants et peu soucieux de s'instruire acceptent sans examen cette trinité dictatoriale passée à l'état de légende, que de prétendus historiens sans grande conscience s'épuisent en efforts pour soutenir envers et contre tous un si manifeste mensonge et ne reculent pas devant la violation des plus simples vérités, cela se conçoit jusqu'à un certain point ; mais que des écrivains graves et de bonne foi aient méconnu à ce point la réalité des choses, qu'ils aient contribué pour leur part à accréditer une invention thermidorienne démentie par tous les faits ⁽¹⁾, c'est à n'y rien comprendre. « On se fait des idées absolument fausses de l'intérieur du comité de Salut public, » dit l'un d'eux. « On se figure que les grandes mesures y étaient délibérées ; rien n'est moins exact. » — Rien n'est plus exact au contraire ; et c'est M. Michelet qui s'est forgé de l'intérieur du comité des idées absolument fausses. Toutes les mesures y étaient discutées, et très-bien. [...]

Quand nous voyons, aujourd'hui encore, des écrivains soi-disant sérieux oser soutenir, sur la foi de *Mémoires* pleins de mensonges intéressés, que Robespierre fut l'apôtre du terrorisme et qu'il érigea la Terreur en système, nous nous demandons comment il est possible d'en imposer de si grossière façon à l'histoire et d'avoir si peu de souci de la vérité.

Quoi ! Robespierre érigea la Terreur en système, et jusqu'à la loi de prairial, sur laquelle d'ailleurs nous aurons à nous expliquer dans le livre suivant, il ne participa en rien, absolument en rien, à aucune des lois de la Terreur ! Bien mieux, il usa sa vie à combattre les excès de ce régime sanglant, décrété... par les circonstances, car, nous l'avons dit déjà, et d'autres l'ont dit avant nous, la Terreur ne fut, à proprement parler, de l'invention de personne. En germe dans presque toutes les lois de l'Assemblée législative, elle sortit tout armée des entrailles mêmes de la situation et fut imposée à la France... par la France elle-même. Or sont-ce les hypocrites qu'on a vus s'efforcer d'en rejeter la responsabilité sur les vaincus de Thermidor, sont-ce les Boissy d'Anglas, les Durand-Maillane les Sieyès, qui ont pris, par trois et quatre fois, la défense des débris de la Gironde et ont empêché les soixante-treize d'être menés en fête à l'échafaud ? Sont-ce eux qui se sont opposés à la proscription en masse des signataires des pétitions des huit mille et des vingt mille, et dont la voix intrépide s'est élevée avec tant de force contre les motions insensées de quelques forcenés ? On ne saurait donc trop protester contre les livres de parti pris où l'on se contente d'affirmer dogmatiquement et sans preuves, où, sous une forme plus ou moins séduisante, hommes et choses sont dénaturés à plaisir et présentés sous le jour le plus faux. Nous ne comprenons point, quant à nous, qu'on avance un fait ayant quelque gravité sans apporter aussitôt à l'appui une preuve certaine et authentique.

Veut-on, par exemple, être parfaitement renseigné sur le système de Robespierre et sa volonté bien formelle de contenir la Terreur dans les bornes de la justice, de cette justice sévère, indispensable pour réprimer les attentats avoués contre la République ? On n'a qu'à étudier sa conduite à l'égard des proconsuls envoyés dans les départements. Ce qui l'honore le plus, a écrit un historien qui l'a décrié sans pitié, c'est sa lutte contre les représentants en mission, et ce qui l'a perdu, a ajouté cet écrivain, c'est la guerre qu'il leur a faite. Comment, en effet, un Carrier, un Rovère, comment un Fouché, dont l'atroce figure était moins atroce encore que l'âme, comment un Tallien, « ce ventre tout à la gueule et aux filles, » suivant l'expression triviale mais bien vraie de M. Michelet, comment enfin cette bande de coquins et d'intrigants qui forma le noyau du parti thermidorien, pouvaient-ils ne pas conspirer la mort de celui dont la parole les marquait comme un fer rouge ? Aussi les Thermidoriens ne le laisseront-ils pas juger, ils l'assassineront. [...]

Quand un souverain tombe malade, une tristesse de commande s'épand dans le pays, des prières publiques sont ordonnées, les courtisans en foule vont inscrire leurs noms au palais du prince ; combien différente est l'émotion produite par la maladie d'un grand citoyen ! Là, tout est vrai, tout est spontané. Une émotion unanime se produisit dans la ville quand on sut la santé de Robespierre assez profondément altérée. Nombre de sections chargèrent des commissaires d'aller prendre de ses nouvelles. Ce fut une véritable procession à la maison Duplay. Croit-on que si Robespierre avait été l'être acrimonieux, le dictateur sanglant qu'a tenté de nous peindre la légende, sa maladie lui eût attiré de la part de ses concitoyens tant de marques de bienveillance et d'intérêt ? Prenez n'importe quel Thermidorien, voire

(1) Comme MM. Michelet et Quinet par exemple. Impossible de s'être plus fourvoyé que M. Michelet dans tout le premier chapitre de son septième volume. Quant au livre de M. Quinet, tant vanté par des gens fort peu au courant des choses de la Révolution, il n'existe pas, historiquement parlant.

même quel Girondin, il pourra bien mourir sans que l'opinion s'en émeuve. Danton lui-même avait été très-dangereusement malade, on s'en était peu ou point soucié. Pourquoi donc au contraire tant d'inquiétude sur la santé de Robespierre, si ce n'est qu'aux yeux des masses il représentait bien la sagesse et l'idéal républicain ? » (Hamel)

« Aussi », dit Hamel, « les Thermidoriens ne le laisseront-ils pas juger, ils l'assassineront ». Mais qu'ont-ils pratiqué d'autres que ce que Robespierre lui-même et ses comparses avaient pratiqué auparavant à l'égard des girondins, des hébertistes, des dantonistes, et de bien d'autres, à savoir des assassinats sans jugements ou précédés de parodies de jugements ? Et ces assassinats, qu'est-ce qui les rendaient possibles sinon le système même de la Terreur, dont la « loi de prairial » mentionnée par Hamel, qui est l'œuvre de Robespierre, est à la fois le symbole et le couronnement législatif ?

Si la Terreur détruisait réellement la liberté, elle fut alors la destructrice des « principes de 89 ». Le jacobinisme, qui n'a cessé de se réclamer de ces principes, en est aussi le destructeur.

Les historiens distinguent particulièrement deux dates dans la révolution : 89, l'année des principes (c'est l'année de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*), et 93, l'année d'inauguration de la Terreur, qui s'achève en juillet 94, à la mort de Robespierre.

Furet résume ainsi les acquis des débuts de la révolution — de la « révolution bourgeoise » :

« La révolution bourgeoise est faite, et achevée, sans compromis d'aucune sorte avec l'ancienne société, dès 1789-1791. Tous les éléments essentiels du nouvel ordre bourgeois qui fondent notre monde contemporain : l'abolition des ordres et de la « féodalité », la carrière ouverte aux talents, la substitution du contrat à la monarchie de droit divin, la naissance de l'*homo democraticus* et du régime représentatif, la libération du travail et la libre entreprise, sont acquis sans retour dès 1790... »

Comment et pourquoi passe-t-on des principes de 89 à la Terreur de 93-94 (ou de l'an II) ? Y eut-il un « dérapage » ? C'est le terme utilisé par Furet et par Higonnet. Le terme de « dérapage » est même pour Furet le concept structurant de la révolution, bien qu'il ne fasse que l'évoquer rapidement dans *Penser la révolution française* :

« Cette brillante analyse du jeune Marx sur le rôle de l'idéologie jacobine dans le mécanisme de la Terreur et de la guerre et sur le caractère permutable du couple Terreur/guerre, aurait pu servir d'épigraphe à l'histoire de la Révolution que j'ai écrite avec D. Richet. Car elle ne cesse d'être implicite dans l'interprétation générale que nous proposons et notamment dans ce que nous avons appelé le « dérapage » de la révolution. Non que je tienne à cette métaphore automobile, pour peu qu'on trouve un mot meilleur. »

Curieusement, dans son livre, Furet oppose à son propre concept de « dérapage » — qu'il semble continuer de conserver comme concept général de la révolution — deux autres concepts, celui de « continuité » (qui résumerait selon lui la pensée de Tocqueville sur la révolution) et celui de « rupture » (qui résumerait, lui, la pensée de Cochin) — c'est-à-dire les concepts généraux des deux historiens dont il se réclame — concepts qui, à première vue, semblent contradictoires entre eux, et contradictoires avec le concept de « dérapage » !

Si Furet ne fait, étonnamment, qu'évoquer en passant son concept de « dérapage » dans *Penser la révolution française*, Higonnet en offre, lui, une explication détaillée :

« Pour les historiens marxisants d'antan, l'action terroriste des Jacobins en l'an II ne posait peu ou même aucun problème : il fallait, pensaient-ils, imaginer les Jacobins comme autant d'hommes politiques lucides, déterminés, et, de ce fait, prêts à aller au-delà d'une banale légalité afin d'imposer – comme l'Histoire voulait qu'ils le fassent – leur volonté d'en finir une fois et pour toute avec l'Ancien Régime. [...] »

Il y a quarante ans environ, cependant, François Furet et Denis Richet relancèrent l'historiographie de la Révolution en substituant à l'idée d'une bénéfique progression (sur la longue durée) la notion contraire d'un malencontreux dérapage. »

Dans un premier temps, Furet et Richet donne une cause « essentiellement événementielle » à ce « malencontreux dérapage ». Ce sont les événements — les « circonstances », la « situation » — qui en sont

responsables. C'est également ce que dit Hamel, lorsqu'il écrit que « la Terreur ne fut, à proprement parler, de l'invention de personne. En germe dans presque toutes les lois de l'Assemblée législative, elle sortit tout armée des entrailles mêmes de la situation... »

Cette justification de la Terreur par les « circonstances » — avec cette idée qu'elle était nécessaire pour « sauver la liberté », « sauver la république » et « sauver la France » — avait déjà été réfutée par Michelet, en autres, malgré les pressions exercées en faveur de cette thèse — qui a pour but d'« amnistier » la Terreur et de faire des terroristes des héros — les sauveurs de la patrie — au lieu de criminels :

« Ce qui importe pour juger un écrivain, ce n'est pas d'épiloguer sur le détail, c'est de prendre l'opinion dominante. Vous trouveriez, dans Michelet, des passages où il semble amnistier la Terreur ; il a fait à plusieurs reprises l'éloge de Robespierre ; on le surprend même en un passage à faire, en balbutiant, une sorte d'apologie de Marat. Irons-nous sur ce fondement le représenter comme un terroriste et un jacobin ? N'a-t-il pas condamné en termes formels, et à plusieurs reprises, les crimes de 1793 et 1794 ? Il a souffert mal de mort en les racontant. Il se contraignait à écrire ; il sentait de cruelles angoisses. Il tomba malade après les deux volumes de la Terreur ; et comme son médecin lui demandait : « Que sentez-vous ? » Il répondit : « Je suis comme un homme qui aurait avalé un verre d'eau-forte. » Il n'y a pas d'erreur possible sur la sentence qu'il prononce. Je lui dois cette justice, et je la lui rends de bon cœur. Je voudrais qu'il y eût apporté plus de passion et d'éloquence. C'était le cas, ou jamais, d'employer toutes les forces de son génie. La malédiction de la Terreur par Michelet aurait retenti à travers les siècles. Elle nous aurait débarrassés des profonds philosophes qui vont répétant que la Terreur a sauvé la France ; qu'elle était un mal nécessaire. [...]

Michelet avait dit dans son cours que la France avait été sauvée malgré la Terreur. Il reçut aussitôt la visite de quelques étudiants, délégués par la jeunesse des écoles. Ce n'est pas malgré la Terreur que la France fut sauvée. Il fallait dire qu'elle fut sauvée par la Terreur... Michelet fort troublé, dit M. d'Haussonville, s'excusait, expliquait sa pensée, cherchait à se faire pardonner, quand un élève de l'École normale, qui était présent, l'assura que la jeunesse ne demandait rien de semblable, et qu'aux yeux de beaucoup, la Terreur avait plus fait pour perdre la France que pour la sauver. Je ne nie pas la démarche ; au contraire, je l'affirmerais, quand même on ne me nommerait pas le témoin, mais je dis hautement qu'il s'est trompé sur l'attitude de Michelet et sur sa réponse. Il n'avait pas besoin de se faire pardonner, il était et se savait le maître. Il n'avait pas l'habitude de s'excuser, ni de s'humilier, ni de se troubler. Il sentait vivement sa force. Comme il le dit avec un orgueil légitime : « Ma force faisait ma paix. » C'est bien sa véritable pensée qu'il avait exprimée en disant : « Malgré la Terreur. »

Dans son livre sur la Révolution, écrit après la date de l'entrevue, il dit que la Terreur a ajourné le triomphe de la révolution pour cinquante ans. Le témoin a mal compris. Si Michelet cherchait des explications, ce n'était pas pour atténuer ou pour tergiverser, c'était pour convaincre. Mais il fut sans doute obligé de reconnaître que la raison perd son temps à lutter contre l'ignorance absolue des faits et l'absence complète de philosophie. » (Jules Simon, *Michelet*)

Cette explication de la Terreur par les « circonstances » a, aux yeux de Furet, un défaut majeur : elle désanoblit — déshonore — la Terreur, et par conséquent la Révolution française elle-même. Comme le dit Furet, elle fait porter la responsabilité de la Terreur — et donc de la Révolution — sur ses opposants, sur les contrarévolutionnaires. Les révolutionnaires, dans cette configuration, n'agissent pas, ils réagissent. Ils n'ont pas l'honneur de l'« initiative historique » !

« Faire d'un événement comme la Révolution française la réponse à un crescendo de périls qui la menacent, une fois qu'elle a paru ; expliquer son développement, et sa radicalisation entre 1789 et 1794 par les intrigues de ses ennemis, c'est tout juste passer à côté du problème posé. C'est d'abord, une fois de plus, reprendre le type d'interprétation qui est contemporain des événements eux-mêmes, donner de la thèse du complot une version désamorcée, qui accuse davantage les choses que les hommes. Mais surtout, c'est définir la Révolution par ce qui lui est extérieur, comme une escalade de réactions populaires aux événements qui la contrarient ou qui l'assiègent. La théorie des « circonstances » déplace ainsi l'initiative historique au profit des forces hostiles à la Révolution : c'est l'inévitable prix d'une disculpation de la Révolution par rapport à la Terreur. »

Furet rejetant finalement lui-même cette théorie des « circonstances » — disculpatrice, certes, mais peu « noble » en ce qu'elle définit la Révolution « par ce qui lui est extérieur » — chercha ailleurs une autre explication au « dérapage », ainsi que le dit Higonnet :

« Par la suite, Furet s'efforça d'anoblir son propos anti-marxiste [...] ...le dérapage des années révolutionnaires fut cette fois-ci attribué à l'impact des Lumières sur toute l'élite de la nation française, tant noble que bourgeoise. Dans cette deuxième perspective furetienne, l'accent fut donc mis sur la disparition d'un ancien discours (au sens foucaldien du mot) d'une monarchie paternaliste, catholique, organiciste, mi-féodale, mi-absolutiste et plus ou moins modernisante, puisque créatrice d'un empire colonial, avec néanmoins un roi père de son peuple, par le bas, et premier gentilhomme du royaume par le haut ; avec l'apparition d'un nouveau discours à partir de 1750, essentiellement rousseauiste, qui était lui aussi « moderne » en ce qu'il faisait de la souveraineté populaire la base de toute action politique – mais antiquisant néanmoins en ce qu'il était hostile à tout pluralisme, qu'il soit issu ou de la tradition monarchique ou d'une modernité capitaliste.

En bref, il s'agissait là pour Furet d'un nouveau discours, qui, résolument, plaça la souveraineté nationale et communautaire au-dessus des droits de l'homme et des individus. »

Si la Terreur ne naît pas des circonstances, par définition, elle est « autonome » par rapport à eux, ainsi que le dit Furet : « ...l'idéologie jacobine et terroriste fonctionne largement comme une instance autonome, indépendante des circonstances politiques et militaires, lieu d'une surenchère d'autant plus indéfinie que la politique est déguisée en morale et que le principe de réalité a disparu ».

Qu'une idéologie puisse apparaître indépendamment des circonstances ou de la situation, c'est cependant ce qui est très difficile à croire. L'idéologie jacobine n'est qu'une idéologie parmi d'autres, et si elle est apparue durant la révolution française, c'est qu'elle avait ses raisons. Elle n'est pas survenue par hasard ni par inadvertance. Elle n'est cependant pas la seule idéologie apparue lors de la révolution française car, redisons-le, celle-ci ne se résume pas au jacobinisme, contrairement à ce que celui-ci a voulu et continue de vouloir faire croire.

La révolution est bien le passage d'un ancien discours — celui de la monarchie absolue — à un nouveau, qui fait « de la souveraineté populaire la base de toute action politique », mais, du point de vue critique de la révolution, cette substitution fut plus théorique que réelle : les jacobins furent en réalité porteur d'un double discours, de deux discours antagonistes, contradictoires — comme on l'a vu dans le pamphlet de Félix Faulcon.

La « brillante analyse du jeune Marx » de *La Sainte Famille*, qui « ne cesse d'être implicite dans l'interprétation générale » que Furet et Richet ont donnée de la révolution, et notamment de son « dérapage » — et donc de l'avènement de la Terreur — voit dans l'État devenu autonome, devenu « à lui-même sa propre fin, faute de racines dans la société », le responsable de ce dérapage et de la Terreur. La particularité de cet État jacobin est d'être un « État « vertueux » imaginé sur le modèle scolaire de l'Antiquité, et supprimant, dépassant les données objectives de la société civile, qui est déjà, [aux yeux de Marx], la « société bourgeoise moderne ».

Cet État autonome est un « État aliéné par l'idéologie, et échappant à ce que Marx appelle la « bourgeoisie libérale ». Il eut « deux temps forts » durant la révolution, d'abord avec la « dictature robespierriste », « puis avec Napoléon ». Et ici Furet cite Marx : « *Napoléon*, ce fut la dernière bataille de la *Terreur révolutionnaire* contre la *société bourgeoise*, également proclamée par la Révolution, et contre sa politique... Napoléon considérait encore l'État comme *sa propre fin*, et la société bourgeoise uniquement comme un bailleur de fonds, comme un *subordonné*, auquel toute *volonté propre* était interdite. *Il accomplit la Terreur en remplaçant la révolution permanente par la guerre permanente.* »

Ainsi, à l'inverse de l'interprétation marxiste — bien mal nommée — qui fait de la Terreur l'outil élaboré par la bourgeoisie pour achever la destruction de la société d'ancien régime, Marx voit dans la Terreur une arme antibourgeoise entre les mains d'un État n'ayant d'autre fin que lui-même. Cet État autonome aurait moins subi « l'impact des Lumières » du XVIII^e siècle que l'attrait de l'Antiquité — moins de l'Antiquité elle-même, en réalité, que d'un « modèle scolaire de l'Antiquité », comme le dit Furet.

Dans *La Sainte Famille*, Marx montre l'obsession de l'Antiquité qui hantait Robespierre — surnommé le « Romain » au lycée Louis-le-Grand — et Saint-Just :

« Dans la séance de la Convention du 5 février 1794, discutant les principes de la morale publique, Robespierre demande :

Quel est le principe fondamental du gouvernement démocratique ou populaire ? La vertu ; je parle de la vertu publique qui opéra tant de prodiges en Grèce et à Rome, et qui doit en produire de bien plus étonnants dans la France républicaine ; de cette vertu qui n'est autre chose que l'amour de la patrie et de ses lois.

Robespierre qualifie ensuite expressément les *Athéniens* et les *Spartiates* de « peuples libres ». Il rappelle constamment la *nation* de l'Antiquité et cite ses héros comme ses corrupteurs : Lycurgue, Démosthène, Miltiade, Aristide, Brutus et Catilina, César, Clodius, Pison.

Dans son rapport sur l'arrestation de Danton — auquel la Critique [de Bauer] renvoie — Saint-Just dit expressément :

Le monde est vide depuis les Romains ; et leur mémoire le remplit et prophétise encore la liberté.

Il dirige son réquisitoire, à l'antique, contre Danton, nouveau Catilina.

Dans son autre rapport sur la *police générale*, le *républicain* est décrit tout à fait à la manière antique : inflexible, frugal, simple, etc. La *police* doit être par essence une institution correspondant à la *censure* romaine — il ne manque pas de citer Codrus, Lycurgue, César, Caton, Catilina, Brutus, Antoine, Cassius. Enfin Saint-Just caractérise d'un seul mot « la liberté, la justice, la vertu » qu'il réclame quand il dit :

Que les hommes révolutionnaires soient des Romains.

Robespierre, Saint-Just et leur parti ont succombé parce qu'ils ont confondu la *société à démocratie réaliste* de l'Antiquité, reposant sur la base de l'*esclavage réel*, avec l'*État représentatif moderne à démocratie spiritualiste*, qui repose sur l'*esclavage émancipé*, sur la *société bourgeoise*.

Être obligé de reconnaître et de sanctionner, dans les *droits de l'homme*, la société bourgeoise moderne, la société de l'industrie, de la concurrence universelle, des intérêts privés qui poursuivent librement leurs fins, ce régime de l'anarchie, de l'individualisme naturel et spirituel devenu étranger à lui-même; vouloir en même temps annuler après coup pour tel ou tel individu particulier les *manifestations vitales* de cette société tout en prétendant façonner à l'antique la *tête politique* de cette société : quelle colossale illusion !

Tout le tragique de cette illusion éclate le jour où Saint-Just, marchant à la guillotine, montre le grand tableau des *Droits de l'Homme* accroché dans la salle de la Conciergerie et s'écrie avec fierté : *C'est pourtant moi qui ai fait cela !* Ce tableau, précisément, proclamait le *droit d'un homme* qui ne saurait être l'homme de la société antique, pas plus que les conditions *économiques* et *industrielles* où il vit ne sont celles de l'antiquité.

Ce n'est pas ici le lieu de justifier historiquement l'illusion des *hommes de la Terreur*.

Après la chute de Robespierre, les esprits éclairés et le mouvement politique s'acheminent à grands pas vers le point où ils allaient devenir la proie de Napoléon qui, peu après le 18 brumaire, pouvait dire : Avec mes préfets, mes gendarmes et mes curés, je puis faire de la France ce que je veux.

L'histoire *profane* nous rapporte au contraire : C'est après la chute de Robespierre que les esprits *politiques* éclairés, qui avaient voulu sauter les étapes, qui avaient péché par *excès d'enthousiasme*, commencent seulement à se réaliser *prosaïquement*. C'est sous le gouvernement du *Directoire* que la *société bourgeoise* — *société* que la Révolution avait elle-même libérée des entraves féodales et reconnue officiellement, bien que la *Terreur* eût voulu la sacrifier à une conception antique de la vie politique — manifeste une vitalité prodigieuse.

La course impétueuse aux entreprises commerciales, la rage de s'enrichir, le vertige de la nouvelle vie bourgeoise dont on commence à jouir hardiment, dans une atmosphère de frivolité, de légèreté enivrantes ; le progrès *réel* de la *propriété foncière* française, dont la structure féodale avait été brisée par le

marteau de la Révolution, et que, dans la première fièvre de la possession, les nombreux propriétaires nouveaux imprègnent largement de civilisation sous toutes ses formes ; les premiers mouvements de l'industrie devenue libre — voilà quelques-uns des signes de vitalité que donne cette société bourgeoise qui vient de naître. La *société bourgeoise* est *positivement* représentée par la *bourgeoisie*. La bourgeoisie inaugure donc son gouvernement. Les *droits de l'homme* cessent d'exister *purement en théorie*.

Ce qui, le 18 brumaire, devint la proie de Napoléon, ce ne fut pas, comme le croit béatement la Critique sur la foi d'un certain M. von Rotteck et Welker, le mouvement révolutionnaire en général ; ce fut la *bourgeoisie libérale*. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire les discours des législateurs d'alors. (On se croirait transplanté de la Convention nationale dans une Chambre des députés d'aujourd'hui.

Napoléon, ce fut la dernière bataille de la *Terreur révolutionnaire* contre la société bourgeoise, également proclamée par la Révolution, et contre sa politique. »

On retrouve chez Bonaparte une même obsession de l'Antiquité, mais ce n'est pas tout à fait la même que celle des Robespierre et Saint-Just. Celle de Bonaparte est symbolisée par l'Arc de Triomphe — artefact plus pérenne que la guillotine mais dont le sens symbolique n'est pas moins détestable.

Cette obsession de l'Antiquité — cette volonté d'imposer arbitrairement un modèle antique, ou antiquisant, à la société moderne — était, selon Marx, une illusion, une « colossale illusion ». C'était peut-être une illusion dans la mesure où ceux qui l'ont tenté ont peut-être cru que c'était possible. Mais il faut insister sur le fait que ce que les Robespierre et Saint-Just prennent de l'Antiquité, comme ce qu'ils prennent des Lumières, est l'objet d'un choix, d'une sélection, qu'ils ne sont pas plus représentatifs ou héritiers fidèles de l'Antiquité que des Lumières, qu'ils ont de l'une comme de l'autre une vision partielle et partielle, biaisée, qu'ils instrumentalisent à leur propre fin.

Bonaparte accomplit-il « la Terreur en remplaçant la révolution permanente par la guerre permanente », comme le dit Marx ? Le « couple Terreur/guerre » est-il « permutable », comme le dit Furet ?

En réalité, la guerre permanente n'est pas le seul fait de Bonaparte, elle est déjà le fait de la révolution elle-même — qui passa rapidement d'une guerre défensive à une guerre offensive, se donnant comme premier objectif la conquête des territoires à l'ouest du Rhin, l'objectif même d'un Richelieu —, elle était déjà le fait de l'Ancien régime, d'un Louis XI, d'un Louis XIV, elle sera le fait de la république coloniale. La guerre permanente fut en réalité le fait de l'État colonialiste français, quel que fut le régime politique : royauté, empire, république. Le modèle, pour tous ces régimes, fut le même : l'empire romain.

Marx écrit que Napoléon « considérait encore » — comme avant lui les « hommes de la Terreur » —, l'État comme *sa propre fin*, et la société bourgeoise uniquement comme un bailleur de fonds, comme un *subordonné* ».

On peut cependant dire que l'État à lui-même « sa propre fin » n'est pas seulement le fait d'un Bonaparte ou, avant lui, d'un Robespierre ou d'un Saint-Just, mais que c'est le fait, en général, des élites au pouvoir — et, plutôt que de dire que l'État est à lui-même sa propre fin, il faudrait dire que l'État est au service de ces élites — ce que diront Marx et Engels dans *L'idéologie allemande*, en parlant cependant de « classe dominante » plutôt que d'« élites ».

Marx cite ce passage : *...Napoléon qui, peu après le 18 brumaire, pouvait dire : Avec mes préfets, mes gendarmes et mes curés, je puis faire de la France ce que je veux.*

Faire de la « France » ce qu'ils veulent — la « régénérer » — ne fut-ce pas, dès les débuts de la révolution, l'objectif des révolutionnaires eux-mêmes ? Ils n'ont pas créé les préfets, mais ils ont créé les départements, ces entités administratives qui seront l'un des principaux outils de Bonaparte pour asseoir ses conquêtes — entités administratives abstraites — délibérément abstraites —, de surfaces égales — même si moins égales que ce que Sieyès aurait souhaité —, dotées d'un nom « géographique » et d'un numéro, et dont le but premier fut de détruire ces identités historiques qu'étaient les « provinces ».

Ces « provinces », pour partie d'entre elles, étaient des conquêtes de la royauté, de la « tyrannie », selon le vocabulaire révolutionnaire. A-t-on redonné à ces provinces leur liberté perdue ? Le leur a-t-on

proposé ? Non ! On s'est empressé de déclarer le royaume « un et indivisible » ! Et on s'empressera de déclarer la république « une et indivisible » !

Dans *La Sainte Famille*, Marx décrit deux conceptions opposées de l'État :

« Les éclaircissements de la Critique [de Bauer] sur le système universel de l'État ne sont pas moins instructifs. Ils se bornent à dire qu'il faut le système universel de l'État pour maintenir la cohésion des différents atomes égoïstes.

À parler avec précision et au sens prosaïque du terme, les membres de la société bourgeoise ne sont pas des *atomes*. La *propriété caractéristique* de l'atome, c'est de *ne pas avoir* de propriétés ni, par conséquent, de relation déterminée par sa propre *nécessité naturelle* avec d'autres êtres extérieurs à lui. L'atome *n'a pas de besoins, il se suffit à lui-même* ; le monde, en dehors de lui, est le *vide* absolu, c'est-à-dire n'a ni contenu, ni sens, ni signification, précisément parce que l'atome possède en lui-même *toute plénitude*. L'individu égoïste de la société bourgeoise a beau, dans sa représentation non sensible et son abstraction sans vie, se gonfler jusqu'à se prendre pour un atome, c'est-à-dire un être sans la moindre relation, se suffisant à lui-même, sans besoins, *absolument plein*, en pleine félicité, l'infortunée *réalité sensible*, elle, ne se soucie pas de l'imagination de cet individu ; et chacun de ses sens le contraint de croire à la signification du monde et des individus existant en dehors de lui ; et il n'est pas jusqu'à son *profane* estomac qui ne lui rappelle chaque jour que le monde *hors de lui* n'est pas *vide*, qu'il est au contraire ce qui, au sens propre, *remplit*. Chacune de ses activités et de ses propriétés essentielles, chacun de ses instincts vitaux devient un *besoin*, une *nécessité*, qui transforme son égoïsme, son *intérêt personnel* en intérêt pour d'autres choses et d'autres hommes hors de lui.

Mais, comme le besoin d'un individu donné n'a pas, pour l'autre individu égoïste qui possède les moyens de satisfaire ce besoin, de sens intelligible par lui-même comme le besoin n'a donc pas de rapport immédiat avec sa satisfaction, tout individu se trouve dans l'obligation de créer ce rapport en se faisant également l'entremetteur entre le besoin d'autrui et les objets de ce besoin. C'est donc la *nécessité naturelle*, ce sont les *propriétés essentielles de l'homme*, tout aliénées qu'elles semblent, c'est l'*intérêt* qui tient unis les membres de la société bourgeoise dont le lien *réel* est donc constitué par la vie *civile* et non par la vie *politique*. Ce qui assure la cohésion des *atomes* de la société bourgeoise, ce n'est donc pas l'*État*, c'est le fait que ces atomes ne sont des *atomes* que dans la *représentation*, dans le *ciel* de leur *imagination* — et qu'en *réalité* ce sont des êtres prodigieusement différents des atomes : non pas des *égoïsmes divins*, mais des *hommes égoïstes*. La *superstition politique* est seule à se figurer de nos jours que la cohésion de la vie civile est le fait de l'État, alors que, en réalité, c'est au contraire la cohésion de l'État qui est maintenue du fait de la vie civile. » ⁽¹⁾

Cette dernière conception — marxienne — de l'État ne fut pas celle des révolutionnaires de 89, qui voyaient au contraire dans l'État, dans son omnipotence, l'instrument de la « cohésion des différents atomes égoïstes ». C'est ce qu'a relevé Mathiez lui-même, « malgré la force de la légende contraire » :

« M. Aulard dit avec malice que la conception individualiste de l'État qui est celle de Taine, « correspond en quelques-uns de ses traits à l'esprit de 89 que Taine a tant raillé et décrié » (p. 255).

Le rapprochement serait de bonne guerre s'il était juste. Mais il ne me semble pas qu'on puisse, — malgré la force de la légende contraire — ranger les hommes de 89 parmi les individualistes.

Singuliers individualistes qui voulaient conserver au nouveau souverain toute l'omnipotence de l'ancien, qui supprimaient les corporations, les corps, refusaient le droit de coalition et faisaient table rase devant la Majesté infaillible du Peuple ! »

Les révolutionnaires jacobins n'ont cessé d'œuvrer en faveur d'un État omnipotent, et c'est cette omnipotence de l'État — la concentration arbitraire de tous les pouvoirs entre quelques mains — qui rendit précisément la Terreur possible — en rendant les terroristes, croyaient-ils, inaccessibles à la justice : ils étaient eux-mêmes la justice. La Terreur se développe du fait de cette impunité des terroristes.

⁽¹⁾ *La Sainte Famille* (1845), trad. d'Erna Cogniot.

Dans *L'idéologie allemande*, Marx et Engels écrivent que l'État « n'est pas autre chose que la forme d'organisation que les bourgeois se donnent par nécessité, pour garantir réciproquement leur propriété et leurs intérêts, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. [...] L'État étant donc la forme par laquelle les individus d'une classe dominante font valoir leurs intérêts communs et dans laquelle se résume toute la société civile d'une époque, il s'ensuit que toutes les institutions communes passent par l'intermédiaire de l'État et reçoivent une forme politique. De là, l'illusion que la loi repose sur la volonté, et qui mieux est, sur une volonté libre, détachée de sa base concrète. » ⁽¹⁾

Le conflit entre jacobins et girondins ne fut pas un conflit de classes, « malgré la force de la légende contraire ». Trois des jacobins les plus connus, Robespierre, Desmoulins et Fréron, étaient d'anciens élèves de Louis-le-Grand.

Marx associe les *droits de l'homme* avec la classe bourgeoise : « La *société bourgeoise* est positivement représentée par la *bourgeoisie*. La bourgeoisie inaugure donc son gouvernement. Les *droits de l'homme* cessent d'exister purement en théorie. »

L'idée que Marx se fait des *droits de l'homme* est une conception critique, ce n'est donc pas par bienveillance qu'il associe *droits de l'homme* et bourgeoisie. Mais si l'on s'en fait une conception favorable, on est moins enclin à gratifier les révolutionnaires bourgeois du bénéfice de la mise en pratique de ces *droits de l'homme*, malgré, là encore, « la force de la légende contraire ». Car l'État jacobin, État omnipotent, est anti-individualiste, comme l'a souligné Mathiez — hostile donc, en réalité, aux *droits de l'homme*. Pour cet État, l'individu est un « *subordonné*, auquel toute *volonté propre* [est] interdite ». Et ce n'est pas la moindre des contradictions de la révolution française que les *droits de l'homme* aient été proclamés par des élites qui, pour une grande part, la part jacobine, leur étaient en réalité hostiles.

Mais, en réalité, ce ne sont pas les *droits de l'homme* qui ont été proclamés par la révolution, ce sont les *droits de l'homme et du citoyen*. Or, les « droits de l'homme » et les « droits du citoyen » ne sont pas la même chose — et la confusion de ces deux types de droits est déjà en soi une imposture.

⁽¹⁾ *L'idéologie allemande*, trad. de Renée Cartelle et Gilbert Badia.

« FAIRE TOURNER A LEUR PROFIT LA RÉVOLUTION »

*Le peuple, je vous l'ai déjà dit, n'a jamais
été égaré, mais on l'a souvent cruellement trompé.
Voyez au milieu des intrigues du royalisme et de l'aristocratie
combien de factieux ont pris le masque de la popularité pour faire tourner à
leur profit la révolution.*

*L'ancienne bourgeoisie est entièrement indolente : si l'égalité lui plait, c'est
pour n'avoir pas de supérieurs, et non pour avoir des égaux. [...] Le bourgeois veut se mettre à
la place du noble, et laisser l'artisan à la sienne.*

*C'est surtout dans nos campagnes que règne la plus déplorable
ignorance sur l'exercice des droits du citoyen. Elles veulent la liberté, et personne n'est
là pour les instruire.*

Le 19 septembre 1794, faisant, dans un *Discours sur l'état de la France*, un bilan de la révolution, Dubois-Crancé dit ceci :

« Par décret du 28 fructidor vous avez chargé tous les représentants du peuple de vous indiquer, autant qu'il serait en leur pouvoir, les meilleurs moyens de rétablir en France le commerce, l'agriculture et les arts ; déjà Isoré vous a présenté des vues utiles ; il a calculé les entraves qu'opposaient au bien public l'aristocratie, l'égoïsme et la malveillance ; il vous a proposé des moyens de réformer les abus qui en résultaient, mais il n'a pas touché au principal point de la question ; ce point c'est de commencer par rétablir en France l'harmonie, la confiance, la sûreté des opérations tendantes au bien public ; ce point est la garantie bien déterminée de la sûreté des personnes et des propriétés, si longtemps violées par un régime de sang et de la plus féroce extravagance. [...]

Je vais tâcher ... de placer quelques points de reconnaissance, et d'attacher le fil qui doit nous guider dans ce labyrinthe. Je n'entrerai point dans des détails d'administration ; je n'en parlerai que sous les rapports politiques ; je dirai franchement nos fautes, je les crois faciles à réparer, et il ne faut pas que nos ennemis triomphent un instant de nos incertitudes.

Depuis l'époque où la cour, écrasée du poids de ses dilapidations, luttant d'autorité contre les parlements, ayant perdu toute son influence en Europe, ne vit plus de ressource que dans l'assemblée des États-Généraux, il est évident que la masse du peuple ne variant jamais dans ses principes, a toujours conduit dans le bon sentier le char de la révolution.

Dans les trois Assemblées qui se sont succédé, quelques hommes habiles, tantôt ont soutenu les principes, tantôt en ont dévié ; et si l'histoire de la révolution française est le tableau fidèle de tout ce qu'un peuple peut développer de vertus et d'énergie, elle est aussi dans ses détails le complément de tous les crimes.

Depuis Marie-Antoinette jusqu'à *Cornélie Copeau* [la fille Duplex] ; depuis Louis XVI jusqu'à Robespierre, en cinq années de mouvements rapides nous avons vu passer tous les conspirateurs dont l'histoire ancienne a pu fournir les modèles.

Qu'en conclure ? Que nous sommes incapables de nous gouverner ? Non ; mais que nous sommes épurés de la lie que la liberté bouillonnante devait rejeter sur ses bords ; dans l'espace d'un lustre, nous avons vécu cent ans, et nous sommes plus avancés dans la connaissance et la pratique des principes, que ne le fut jamais aucune nation.

Je ne jetterai donc mes regards en arrière que pour y chercher des garants contre l'avenir, je ne fixerai votre attention sur les oscillations qui nous agitent encore que pour renouer le faisceau qui doit rendre imperturbable le bonheur de 26 millions de Français.

Le peuple, je vous l'ai déjà dit, n'a jamais été égaré, mais on l'a souvent cruellement trompé.

Voyez au milieu des intrigues du royalisme et de l'aristocratie combien de factieux ont pris le masque de la popularité pour faire tourner à leur profit la révolution. Depuis cinq ans, quoique nous ayons passé de l'état monarchique au républicanisme, le gouvernement n'a pas cessé d'être dans l'anarchie ; le peuple seul est resté fixe dans sa conduite comme dans ses principes. »

Presque trois ans plus tôt, en novembre 1791, dans son journal *Le Patriote français*, Brissot avait lui-même traité de *l'État actuel de l'Esprit et du Patriotisme* :

« Beaucoup de villes, sans être infectées d'aristocratie, comme elles pouvaient l'être au milieu de tous les robins, les prêtres et les nobles qui y abondent, ne présentent cependant pas encore les caractères que désirent les amis de la liberté. L'ancienne bourgeoisie est entièrement indolente : si l'égalité lui plait, c'est pour n'avoir pas de supérieurs, et non pour avoir des égaux. L'aristocratie bourgeoise est peut-être un des plus grands inconvénients qu'aient fait naître les décrets qui ne sont pas entièrement d'accord avec les bases de notre constitution ; et ce vice, qui n'est pas bien aperçu dans les départements, peut un jour la renverser. Le bourgeois veut se mettre à la place du noble, et laisser l'artisan à la sienne.

Cependant l'artisan est partout le vrai défenseur, l'ami sincère de la Révolution ; lui seul fréquente les assemblées électorales ; lui seul forme la garde nationale, qui a maintenu la Révolution ; lui seul enfin est digne de la liberté, parce qu'il a seul de bonnes mœurs. Malheureusement il n'est point instruit, et on éloigne de lui toute instruction. On ne saurait croire combien les administrations, remplies d'hommes qui ne doivent qu'au peuple leur élévation, dédaignent maintenant sa surveillance ; combien elles se croient au-dessus de l'opinion publique. Pétitions, plaintes, on s'en moque ; on ne rend compte de rien ; les décrets ne sont publiés que lorsque par hasard on veut bien y songer ; on ne met à exécution que ce qui plait... L'esprit de corps, l'orgueil et par conséquent les petites simagrées de la société titrée se sont emparés de la plupart de nos administrateurs...

Malheur à ceux que le peuple a chargés de ses intérêts, s'il est obligé de reprendre lui-même la défense de sa liberté ! Son défaut d'instruction lui a fait tirer, pour toutes les places, ses représentants de la classe la plus dépravée, celle des riches. Mais ils portent en vain, dans toutes les administrations, la corruption et la perfidie de leurs cœurs ; ils ne feront pas retomber leur patrie dans l'esclavage, et ils courent le risque d'être victimes de leur penchant pour l'aristocratie et pour le despotisme.

C'est surtout dans nos campagnes que règne la plus déplorable ignorance sur l'exercice des droits du citoyen. Elles veulent la liberté, et personne n'est là pour les instruire. Le peuple veut qu'on l'instruise ; il ne peut l'être que par les sociétés populaires. L'éducation nationale ne portera ses fruits que dans quelques années. Les clubs, dont la Révolution a couvert la France, ont porté les leurs subitement. Parler de détruire ces sources de nos vertus civiques, c'est évidemment proposer d'étouffer la liberté : ce serait un blasphème punissable si, depuis la Révolution, les représentants du peuple français s'étaient élevés à la hauteur de leurs destinées, et avaient gravé dans toutes leurs lois cette *majesté du peuple* qu'on n'insultait pas à Rome, comme chez nous, impunément, et devant laquelle il faut faire plier tous les ennemis du peuple, sous peine de le voir retomber dans l'avilissement et l'esclavage. »

La révolution a renversé la royauté et détruit la noblesse, mais au profit de qui ? Au profit du peuple ? Mais, comme le dit Dubois-Crancé, « on l'a souvent cruellement trompé » ; « les factieux ont pris le masque de la popularité pour faire tourner à leur profit la révolution » — et par « factieux », il faut entendre les différentes factions jacobines.

Quand ce ne sont pas les factions qui veulent « faire tourner à leur profit la révolution », c'est le bourgeois qui « veut se mettre à la place du noble, et laisser l'artisan à la sienne ». L'habitant des campagnes veut la liberté mais « personne n'est là » pour l'instruire ». « Son défaut d'instruction lui a fait tirer, pour toutes les places, ses représentants de la classe la plus dépravée, celle des riches. »

Ce n'est pas là l'image que la révolution a voulu donner d'elle-même et que beaucoup de révolutionnaires et d'historiens ont voulu en donner. La classe la plus instruite, celle qui sait parler et écrire, est celle que le peuple dénué d'instruction tend naturellement à choisir pour le représenter. Mais cette classe instruite profite de l'ignorance de ce peuple pour le tromper « cruellement », afin d'en faire un « *subordonné*, auquel toute *volonté propre* [est] interdite ».

HISTOIRE COMMÉMORATIVE VERSUS HISTOIRE OBJECTIVE

Il n'y a donc pas, pour un Français de cette deuxième moitié du XX^e siècle, de regard étranger sur la Révolution française.

Il y a un gouffre entre le bilan de la Révolution française et les intentions des révolutionnaires.

Tyrannie de fait au service d'une liberté de principe : tel est le bilan de la Révolution. L'idée contredit la réalité. Le sens des mots est interverti.

...on ne se persuadera jamais que le portrait d'un tyran, tracé de la main du plus grand peintre de l'antiquité, et par l'historien des philosophes, puisse être devenu le portrait, d'après nature, de Caton et de Brutus...

L'historien faisant partie de la classe instruite, ses dispositions naturelles doivent le porter à entériner cette imposture.

Dans *Penser la révolution française*, Furet distingue divers types d'histoires « françaises » de la révolution qui, dans leur diversité, ont cependant un point commun, celle précisément d'être « française » :

« De la Révolution française, il y a donc des histoires royalistes, des histoires libérales, des histoires jacobines, des histoires anarchistes ou libertaires, et cette liste n'est ni exclusive — car ces sensibilités ne sont pas toutes contradictoires — ni surtout limitative... [...] »

Mais toutes ces histoires qui s'affrontent et qui se déchirent depuis deux cents ans au nom des origines de cet affrontement et de cette déchirure, ont en réalité un terrain commun : elles sont des histoires de l'identité. Il n'y a donc pas, pour un Français de cette deuxième moitié du XX^e siècle, de regard *étranger* sur la Révolution française. Il n'y a pas d'ethnologie possible dans un paysage aussi familier. »

Le Français postrévolutionnaire, qui est à peu près universellement républicain, lorsqu'il connaît son histoire ou qu'il est lui-même historien, est si « attaché » à « sa » révolution que « toute « distance » intellectuelle prise par rapport à [elle] est immédiatement assimilée à de l'hostilité — comme si le rapport d'identification était inévitable... »

Il en résulte que la révolution française est moins un objet d'étude qu'un objet de commémoration. L'historiographie française de la révolution française est par conséquent essentiellement une « historiographie commémorative » (Furet) dont les principes sont « l'identification aux acteurs, la célébration des fondateurs » et « l'exécration des déviants ».

Elle est en outre formatée par les « croyances politiques » des historiens. A propos de Georges Lefebvre, Furet écrit : « On n'aurait pas de mal à montrer que le plus grand historien universitaire de la Révolution française au XX^e siècle, celui qui a possédé sur la période le savoir le plus riche et le plus sûr, n'a eu, comme vision synthétique de l'immense événement auquel il a consacré sa vie, que les convictions d'un militant du Cartel des gauches ou du Front populaire. »

A propos de l'histoire enseignée par le système scolaire français, Furet utilise l'expression « soins pédagogiques » — qui sous-entend manifestement l'idée d'imposture (d'« imposture intellectuelle », pour reprendre le titre d'un livre de Sokal et Bricmont) et désigne ce que Cochin appelait plus franchement « l'histoire officielle » :

- « La célébration des principes de 89, objet de tant de soins pédagogiques » ;
- « cette mémoire nationale, objet de tant de soins pédagogiques ».

Au début de son livre, Furet pose bien ainsi le problème rencontré par l'histoire de la révolution française narrée par les historiens français : histoire commémorative visant à célébrer l'événement, comment pourrait-elle être en même temps une histoire objective ?

Une histoire objective est cependant ce à quoi Furet dit vouloir aboutir, et il en donne la méthode — dont il est redevable aux deux historiens dont il s'est réclamé :

Pour rompre le « cercle vicieux de l'historiographie commémorative », écrit-il, « ce que cette historiographie devrait annoncer, ce ne sont plus ses couleurs, ce sont ses concepts ». Et il précise : « toute conceptualisation de l'histoire révolutionnaire commence par la critique de l'idée de Révolution telle qu'elle a été vécue par les acteurs et véhiculée par leurs héritiers : c'est-à-dire, comme un changement radical, et comme l'origine d'un temps neuf ».

Cette critique de l'idée de Révolution telle qu'elle est véhiculée par l'histoire commémorative, deux historiens l'ont déjà faite : Tocqueville et Cochin.

« Vous pensez que la Révolution française est une rupture brutale dans notre histoire nationale ? dit [Tocqueville] à ses contemporains. En réalité, elle est l'épanouissement de notre passé. Elle parachève l'œuvre de la monarchie. Loin de constituer une rupture, elle ne se peut comprendre que dans et par la continuité historique. Elle accomplit cette continuité dans les faits, alors qu'elle apparaît comme une rupture dans les consciences. »

Furet oppose l'histoire à la Michelet, — modèle de l'histoire commémorative, qui « fait revivre la Révolution de l'intérieur » : « Michelet communique, commémore » — à l'histoire à la Tocqueville — qui interroge « l'écart » qui existe « entre les intentions des acteurs et le rôle historique qu'ils jouent » : « Il y a un gouffre entre le bilan de la Révolution française et les intentions des révolutionnaires ».

Mais le « gouffre » n'est-il pas d'abord entre les intentions affichées et les intentions réelles des révolutionnaires, ou de certains d'entre eux ? Les révolutionnaires eux-mêmes n'ont cessé de parler du « masque de la vertu », du « masque de la popularité » (Dubois-Crancé) ou encore du « manteau du patriotisme », mettant eux-mêmes en cause les intentions affichées des uns et des autres.

Tocqueville a pensé la révolution en terme de continuité ; Cochin, selon Furet, la pense, lui, en terme de rupture, — comme l'histoire commémorative, mais pas du tout de la même façon. Cochin s'intéresse à la « cassure du tissu politique », à la « vacance du pouvoir », au « règne substitutif de la parole démocratique », à « la domination des sociétés au nom du « peuple ». Pour Cochin, il s'agit donc de « conceptualiser Michelet, analyser ce qu'il a senti, interpréter ce qu'il a revécu. »

Cochin « cherche à faire une théorie de l'événement révolutionnaire lui-même à travers le nouveau système d'action que celui-ci dévoile : il s'agit de penser le jacobinisme au lieu de le revivre ».

Et que met en évidence la « théorie de l'événement révolutionnaire » établie par de Cochin ? Précisément le « gouffre » — la contradiction — entre les intentions affichées et les intentions réelles des révolutionnaires. Cochin résume ainsi la révolution (Furet ne cite pas ces phrases, qui donnent pourtant une idée beaucoup plus précise et exacte de la pensée de Cochin que le simple terme de « rupture ») :

« Tyrannie de fait au service de la liberté de principe : voilà toute la Révolution. » (*La crise de l'histoire révolutionnaire : Taine et M. Aulard*)

« Tyrannie de fait au service d'une liberté de principe : tel est le bilan de la Révolution. L'idée contredit la réalité. Le sens des mots est interverti. » (*La révolution et la libre pensée*)

La « rupture », telle que l'analyse Cochin, est dans le discours, non dans la réalité. Une « tyrannie » succède à une autre. « L'idée contredit la réalité. »

Cette contradiction entre le discours et la réalité était déjà familière, comme on l'a déjà vu, aux contemporains de la révolution eux-mêmes, et l'un d'entre eux, le journaliste Camille Desmoulins, bien que jacobin et jusque-là ami de Robespierre, l'expose plus ou moins directement dans ses derniers écrits malgré la menace de la guillotine qu'il ne tarda effectivement pas à expérimenter :

« Je n'ai point prétendu faire d'application à personne, dans ce numéro. Ce ne serait pas ma faute, si M. Vincent, le Pitt de Georges Bouchotte, jugeait à propos de s'y reconnaître à certains traits. Mon cher et brave collègue Philippeaux n'a pas pris tant de détours pour lui adresser des vérités bien plus dures. C'est à ceux qui, en lisant ces vives peintures de la tyrannie, y trouveraient quelque malheureuse ressemblance avec leur conduite, à s'empressez de la corriger ; car on ne se persuadera jamais que le portrait d'un tyran, tracé de la main du plus grand peintre de l'antiquité, et par l'historien des philosophes, puisse être devenu le portrait, d'après nature, de Caton et de Brutus, et que ce que Tacite appelait le despotisme et le pire des gouvernemens, il y a douze siècles, puisse s'appeler aujourd'hui la liberté, et le meilleur des mondes possibles. » (*Le vieux cordelier*, n° III)

Camille Desmoulins dit déjà ce que Cochin, et avant lui Tocqueville et Taine, diront : « ce que Tacite appelait le despotisme » s'appelle aujourd'hui « la liberté ». « Le sens des mots est interverti. » (Cochin) La Révolution inverse le sens des mots et appelle « liberté » ce qui en réalité est « despotisme ».

Il en est qui refusèrent toujours de reconnaître cette contradiction entre le discours et la réalité, ce furent notamment Robespierre et les robespierristes.

FURET ET ROBESPIERRE

Bien sûr, il est absurde de faire de l'avocat d'Arras un monstre d'usurpation, de cet homme de cabinet un démagogue, de ce modéré un sanguinaire, de ce démocrate un dictateur.

Jacobinisme et bolchevisme sont au même titre deux dictatures, nées de la guerre civile et de la guerre étrangère, deux dictatures de classe, opérant par les mêmes moyens, la terreur...

Il criait éternellement à la calomnie, et ne cessait de calomnier. Jaloux, orgueilleux, dur, opiniâtre, violent et sanguinaire, il aurait immolé les trois quarts du genre humain, pour réaliser sur l'autre quart son système de gouvernement ou ses projets d'élévation.

Tel fut Robespierre : haineux, ambitieux, opiniâtre, insensible à l'amitié, rival envieux de ses propres adulateurs, assassin de ses complices, tribun séditieux tant qu'il n'exerça point l'autorité souveraine, tyran féroce dès qu'il l'eut enfin usurpée.

Il existe de Robespierre, comme on peut s'y attendre, des portraits tout à fait contradictoires. On peut les classer en trois catégories :

Il y a d'abord le Robespierre « démocrate ». Il est résumé par cette phrase de Furet — qui exprime ici sa pensée :

« Bien sûr, il est absurde de faire de l'avocat d'Arras un monstre d'usurpation, de cet homme de cabinet un démagogue, de ce modéré un sanguinaire, de ce démocrate un dictateur. »

Par cette phrase étonnante — et inattendue pour qui a lu le début de *Penser la révolution française*, au point qu'elle fait se frotter les yeux — le lecteur qui lit scrupuleusement ce qui est écrit et n'y voit aucune subtilité rhétorique est conduit à penser que Robespierre (et avec lui le jacobinisme, dont il est la figure emblématique) fut un « modéré » et un « démocrate », qu'il ne fut ni un « monstre d'usurpation », ni un « démagogue », ni un être « sanguinaire », ni un « dictateur ».

Le portrait d'un Robespierre « démocrate » est également celui qui a été réalisé par Ernest Hamel dans sa biographie en trois tomes : *Histoire de Robespierre*.

On le trouve également, avec cependant plus de nuances, chez Bonaparte, qui voyait en Robespierre, sous « quelques rapports », un « honnête homme » :

« Je lui ai demandé son opinion sur Robespierre. « Robespierre, me répondit Napoléon, n'était certainement pas le plus méchant homme de la Révolution. Il ne voulait pas que la reine fût mise en jugement. Bien loin d'être athée, comme on l'a dit, il soutint publiquement, contre l'avis de plusieurs de ses collègues, *l'Existence d'un Être suprême*. Il ne croyait pas non plus qu'il fût nécessaire d'exterminer tous les prêtres et les nobles pour consolider la liberté en France, comme le prétendaient tant de révolutionnaires ; Marat, par exemple, qui ne demandait pas moins de six cent mille têtes. Robespierre voulait qu'on mît le roi hors la loi, et non qu'on procédât à la ridicule moquerie de le juger.

C'était un fanatique, un monstre ; mais il était incorruptible, et incapable de voter ou de causer la mort de qui que ce fût par inimitié personnelle ou par le désir de s'enrichir. Il était enthousiaste (ou c'était un enthousiaste), mais croyait agir selon la justice, et il ne laissa pas un sou après sa mort. Sous quelques rapports, on peut dire que Robespierre a été un honnête homme. On lui imputa tous les crimes commis par Hébert, Chaumette, Collot d'Herbois et d'autres. Marat, Billaud de Varennes, Fouché, Hébert et plusieurs autres, étaient infiniment plus féroces que lui.

C'était vraiment une chose surprenante, ajouta Napoléon, que de voir ces fanatiques qui trempaient leur bras dans le sang jusqu'au coude, et qui n'eussent pas pris une pièce d'argent ou une montre aux malheureux qu'ils traînaient à l'échafaud. Ils apportaient religieusement au comité de Salut public l'or ou

l'argent dont ils avaient dépouillé leurs victimes. Chacun de leurs pas était marqué par le sang, et ils se seraient fait un scrupule de commettre la moindre action contraire à la probité.

Le pouvoir de ce fanatisme était tel, que ces hommes prétendaient, en se baignant dans le sang de leurs compatriotes, marcher dans le sentier de l'honneur et de la vertu. » (Barry E. O'Méara - *Napoléon en exil*)

Il y a de Robespierre — et du jacobinisme — un deuxième portrait qui est celui du « bon » dictateur — de la « bonne » dictature. C'est celui qu'on trouve chez Mathiez :

« Quand la France révolutionnaire, attaquée sur toutes ses frontières par l'Europe monarchique et déchirée au-dedans par une partie de ses enfants qui pactisaient avec l'ennemi, résolu de vaincre ou de périr, elle concentra ses forces dans un suprême effort, elle organisa la Terreur qui fut l'instrument nécessaire de la victoire. Robespierre, dont l'âme était pourtant douce et humaine, prit sa part, sa part redoutable, dans l'organisation du système de répression qui fit trembler les traîtres et les réduisit à l'impuissance.

Lui qui s'était élevé sous la Constituante, au temps où la paix régnait encore, contre les mesures d'exception prématurées, lui qui s'était opposé aux premières lois contre les prêtres et contre les émigrés, qui avait même dédaigneusement excusé les manifestes incendiaires du prince de Condé, lui qui s'était montré si souvent l'adversaire résolu de la centralisation du pouvoir et qui avait pris avec un beau courage la défense de toutes les libertés, lui qui avait proposé en vain l'abolition de la peine de mort, il fut entraîné peu à peu, par les nécessités inéluctables de la double guerre intérieure et extérieure, à donner son adhésion et son concours à la seule politique qui fût capable de sauver la République et la Patrie. » (*Robespierre terroriste*)

Mathiez justifie ici la dictature robespierriste par la nécessité de « sauver la République et la Patrie », mais ailleurs il donne un second objectif à cette dictature :

« Les diverses lois révolutionnaires n'étaient ... pas uniquement inspirées par les nécessités du moment. Ce n'étaient pas de purs expédients, dans la pensée des Robespierristes, mais des mesures préparatoires à l'avènement du système de l'Égalité. » (*La politique de Robespierre et le 9 thermidor expliqués par Buonarroti*)

« Jacobinisme et bolchevisme sont au même titre deux dictatures, nées de la guerre civile et de la guerre étrangère, deux dictatures de classe, opérant par les mêmes moyens, la terreur, la réquisition et les taxes, et se proposant, en dernier ressort, un but semblable, la transformation de la société, et non pas seulement de la société russe ou de la société française, mais de la société universelle. » (*Le Bolchévisme et le Jacobinisme*)

On rencontre également dans *Penser la révolution française* des expressions relatives à la dictature et liées plus ou moins directement à Robespierre : « dictature du Comité de salut public », « dictature de salut public », « dictature jacobine », « dictature montagnarde », « dictature du groupe robespierriste », « dictature robespierriste » (« ...la dictature robespierriste ne s'est installée que par la répression du mouvement sectionnaire, notamment à l'automne 93 et au printemps 94... » ; « les quelques mois de la dictature robespierriste proprement dite, entre avril et juillet 94 »).

Le but de cette dictature et de la Terreur qui l'accompagne est indiqué ainsi : « La métaphysique égalitaire et moralisante de Robespierre règne [au moment de la dictature du groupe robespierriste] sans partage sur une Révolution enfin fidèle à son principe. La fête de l'Être suprême et la Grande Terreur sont investies de la même finalité : assurer le règne de la vertu. La guillotine est l'instrument du partage entre les bons et les méchants. »

Furet semble dire à peu près la même chose que Mathiez. Mathiez parle de « l'avènement du système de l'Égalité », Furet du « règne de la vertu » fondé sur une « métaphysique égalitaire et moralisante » et qui est la « Révolution enfin fidèle à son principe ».

Le troisième type de portraits de Robespierre est aux antipodes de ces deux premiers, et il est de loin le plus fréquent.

Michelet explique ainsi la dictature robespierriste :

« Les robespierristes, sans nul doute, poussaient à la mort de Danton, qui leur apparaissait comme leur propre avènement. Ils étaient généralement le parti de l'ordre, et mêlant bizarrement, la plupart à leur insu, leurs secrets instincts monarchiques à leurs idées républicaines, ils plaçaient l'ordre en l'unité, l'unité en Robespierre. Deux reines des abeilles, c'est trop, disaient-ils pour la ruche ou la République ; la dictature veut l'unité. »

Et voici deux portraits de Robespierre, le premier par Meillan, le second par Daunou, deux révolutionnaires peu connus qu'on peut sans doute qualifier de « modérés » — c'est l'un des adjectifs employés par Furet à propos de l'avocat d'Arras :

« Robespierre était simple dans ses manières. Il affectait la haine des grandeurs et le mépris des richesses. Il ne paraissait occupé que du bien public. Tous ses discours étaient parsemés de ces mots imposants : *Subsistance du peuple, bonheur du peuple, puissance, souveraineté du peuple*. Maniaque de l'égalité, il la voulait à tous égards, dans tous les genres, sous tous les rapports et par tous les moyens. Il ne prisait d'autres vertus que le patriotisme, et n'examinait pas même si le patriotisme peut exister sans le concours des autres vertus. Il faisait un jour l'éloge d'un nommé *Desfieux*, homme noté pour son improbité, et qu'il a sacrifié dans la suite. « Mais votre *Desfieux*, lui dis-je, est connu pour un coquin. — N'importe ; c'est un bon patriote. — Mais c'est un banqueroutier frauduleux. — C'est un bon patriote. — Mais c'est un voleur. — C'est un bon patriote. » Je n'en pus arracher que ces trois paroles.

Robespierre n'avait pas des talents supérieurs. Son éloquence n'était qu'un tissu de déclamations sans ordre, sans méthode et surtout sans conclusion. Nous étions obligés, chaque fois qu'il parlait, de lui demander à quoi il voulait en venir. Il se plaignait, il se lamentait, il gémissait sans cesse des malheurs de la patrie, et jamais il n'avait un remède à proposer. Il laissait aux autres, et surtout à Danton, le soin de chercher des expédients. Il criait éternellement à la calomnie, et ne cessait de calomnier. Jaloux, orgueilleux, dur, opiniâtre, violent et sanguinaire, il aurait immolé les trois quarts du genre humain, pour réaliser sur l'autre quart son système de gouvernement ou ses projets d'élévation.

Il est plus que probable qu'il n'était pas de bonne foi ; que son désintéressement, son patriotisme, sa tendresse exagérée pour le peuple n'étaient que des moyens de parvenir à la puissance suprême. Du moins paraît-il certain que, dès le 10 août 1792, il avait aspiré à la dictature. Sa dénégation n'affaiblit point les preuves que Barbaroux en a plus d'une fois offertes en ma présence ; et sans rappeler la dénonciation de Louvet, à laquelle il fit une réponse si faible, l'empire qu'il a exercé jusqu'à sa mort suffit pour prouver qu'on ne l'accusait pas sans fondement.

J'avoue cependant que j'ai long-temps douté de son ambition. Je l'ai suivi, j'ai examiné ses discours et sa conduite. Pas un mot qui ne respirât l'amour du bien public ; pas un acte qui ne parût s'y rapporter. Il avait l'air si simple, si désintéressé ! Il me semblait si persuadé de la sagesse de sa doctrine, que j'ai pensé quelquefois qu'il pouvait être plus insensé qu'ambitieux, et qu'il n'aspirait peut-être à gouverner la France, que parce qu'il croyait de bonne foi qu'elle ne pouvait être sauvée que par lui. J'hésitais donc à le croire un scélérat ; mais je le regardais comme un frénétique et je ne l'en trouvais pas moins dangereux. Après tout, il ne serait pas le premier qui eût commencé par le fanatisme et fini par l'ambition. » (Meillan, *Mémoires*)

« Placé entre la faction d'Hébert et celle de Danton, Robespierre, haï mais caressé par toutes deux, s'attachait à les affaiblir l'une par l'autre, et s'élevait par degrés à la tyrannie. Un tempérament bilieux, un esprit étroit, une âme jalouse, un caractère opiniâtre, avaient prédestiné Robespierre à de grands crimes. Ses succès de quatre années, surprenants sans doute au premier aspect et lorsqu'on ne les compare qu'à la médiocrité de ses moyens, ont été les effets naturels de ses haines meurtrières, de ses jalousies profondes et ferventes. Il eut, à un degré suprême, le talent de haïr et la volonté de maîtriser. Jamais il n'aperçut un rival sans se promettre de l'écraser un jour, et tous ceux que les regards publics avaient distingués, soit dans les lettres, soit dans la carrière politique, étaient à ses yeux des rivaux. Dans ses pensées vindicatives, il avait résolu de punir de mort toute blessure faite à son irritable orgueil, et afin qu'un sentiment secret de son infériorité cessât de troubler les illusions de son amour-propre, il voulait rester seul avec ceux qu'il jugeait incapables de l'humilier. De bonne heure il altéra la signification du mot *peuple*, attribuant à la

partie la moins instruite de la société les caractères et les droits de la société entière. C'est ainsi qu'il exaltait sans cesse la justice et les lumières du peuple : *nul n'avait le droit d'être plus sage que le peuple* ; les riches, les philosophes, les hommes de lettres, les hommes publics étaient les ennemis du peuple : la révolution ne pouvait avoir de terme qu'à l'époque où il n'y aurait plus d'intermédiaire entre le peuple et ses *véritables amis*.

Robespierre faisait de ce peuple une divinité, du patriotisme une religion, de la révolution un fanatisme dont il exerçait le pontificat souverain : une teinte sacerdotale était le caractère le plus marqué de ses insignifiants écrits et de ses longues déclamations ; elle s'y est développée progressivement durant quatre années ; à la fin il ne parlait plus que le mystique jargon d'un missionnaire imposteur. L'une de ses dernières entreprises fut d'associer le culte de Dieu à celui du peuple, de se faire le prêtre de ces deux autels, et d'immoler sur l'un et sur l'autre les victimes de sa vengeance.

Les vagues généralités de ses prédications n'aboutissaient pour l'ordinaire à aucune mesure, à aucun projet de loi ; il combattait tout, ne proposait rien, et ce secret de sa politique s'accordait heureusement avec l'impuissance de son esprit et la nullité de ses conceptions législatives. Il évitait la responsabilité des mouvements insurrectionnels autant que de se charger de celle des lois ; et mettant à profit sa lâcheté extrême, sa poltronnerie puérile, il savait se trouver en mesure, soit pour se déclarer contre ce qui n'avait pas réussi, soit pour s'emparer de ce qui avait eu du succès. Son caractère et son plan de tyrannie l'entraînaient à désirer l'honneur du martyr, autant qu'il en craignait les dangers. Cette jouissance lui avait longtemps manqué : il voulut, à tout prix, pouvoir ajouter ce dernier trait aux éternels éloges qu'il se donnait publiquement à lui-même, aux fastidieux récits de ses travaux et de ses périls, dont il allongeait ses harangues. Tel fut Robespierre : haineux, ambitieux, opiniâtre, insensible à l'amitié, rival envieux de ses propres adulateurs, assassin de ses complices, tribun séditieux tant qu'il n'exerça point l'autorité souveraine, tyran féroce dès qu'il l'eut enfin usurpée.

Le premier moyen dont il se servit pour l'envahir, fut l'énorme étendue de pouvoirs dont le comité de salut public fut successivement investi. Ce comité nommait les commissaires dans les départements et aux armées ; il renouvelait les autres comités de la Convention. Il possédait, avec le comité de sûreté générale, le droit de faire arrêter les députés qu'il jugeait à propos, et de proposer contre eux, en leur absence et sans qu'ils fussent entendus, des décrets d'accusation. Il pouvait suspendre et remplacer tout fonctionnaire de la République, incarcérer tout citoyen, et le traduire au tribunal révolutionnaire. Ce comité se faisait renvoyer presque tous les projets importants qui étaient présentés à l'Assemblée. Il avait à sa disposition les finances de l'État et la force armée. Tout ce qui pouvait exister de gouvernement durant l'anarchie existait dans le comité de salut public. » (Daunou, *Mémoires pour servir à l'histoire de la convention nationale*)

Ce « tyran féroce », on aurait pu s'attendre à le trouver chez Furet également, qui écrit au début de *Penser la révolution française* : « En 1920, Mathiez justifiait la violence bolchevique par le précédent français, au nom de circonstances comparables. Aujourd'hui, le Goulag conduit à repenser la Terreur, en vertu d'une identité dans le projet. Les deux révolutions [française et russe] restent liées ; mais il y a un demi-siècle, elles étaient systématiquement absoutes dans l'excuse tirée des « circonstances », c'est-à-dire de phénomènes extérieurs et étrangers à leur nature. Aujourd'hui, elles sont accusées au contraire d'être consubstantiellement des systèmes de contrainte méticuleuse sur les corps et sur les esprits. »

Mais Furet ne décrit pas réellement la révolution française comme un système « de contrainte méticuleuse sur les corps et sur les esprits ». Il a de Robespierre la plus haute considération, en fait le « pur » révolutionnaire, celui qui incarne la révolution dans sa perfection, celui à travers lequel la révolution parle « son discours le plus tragique et le plus pur » : « Ce qui fait de Robespierre une figure immortelle, ce n'est pas qu'il a régné quelques mois sur la Révolution ; c'est que la Révolution parle à travers lui son discours le plus tragique et le plus pur. »

Le passage de l'historiographie « commémorative » à « l'objectivité historique » devait se faire, selon Furet, par « une modification essentielle dans le rapport entre l'historien de la Révolution française et son objet d'étude » qui rendrait « moins spontanée, donc moins contraignante, l'identification aux acteurs, la célébration des fondateurs ou l'exécration des déviants ».

Furet n'exècre pas les « déviants », il les ignore. Il ne célèbre pas « les fondateurs », il n'en reconnaît essentiellement qu'un seul, Robespierre. Robespierre, pour Furet, est la révolution elle-même. Il ne voit la révolution française qu'à travers lui.

Furet s'est réclamé au départ de Tocqueville et de Cochin, mais cette filiation est trompeuse, et l'historien parisien finit en fait par se retrouver dans ses conclusions quelque part entre Hamel et Mathiez.

Dans *The Myth of the French Bourgeoisie*, Sarah Maza écrit "Furet—admittedly no fan of Jacobinism", mais c'est une erreur, une illusion. Furet est un historien jacobin, même s'il donne des armes contre le jacobinisme — quel historien jacobin n'en donne pas ? — et plus précisément un historien robespierriste. Il n'y a qu'un historien robespierriste qui puisse qualifier Robespierre de « démocrate » et de « modéré ». Et qui dit robespierriste dit jacobin.

On peut relever dans ce que dit Bonaparte deux choses qui le distinguent de Furet.

D'une part il admet qu'il y a eu des crimes, que les jacobins furent des criminels, même si Robespierre ne l'aurait pas été ou pas au même niveau que les autres — alors que chez Furet on n'est pas bien sûr que les jacobins en général et Robespierre en particulier furent des criminels. Il est pourtant essentiel de le savoir, et de savoir de quelle nature furent leurs crimes.

Bonaparte écrit que « ces hommes prétendaient, en se baignant dans le sang de leurs compatriotes, marcher dans le sentier de l'honneur et de la vertu. »

L'association de la vertu et de la terreur, donc de la guillotine et du sang, a été effectivement élevée par Robespierre au rang de principe : « La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible ; elle est donc une émanation de la vertu... » Cette « justice prompte, sévère, inflexible », on sait que c'est l'absence la plus totale de justice. Appeler « justice » ce qui en est la négation n'est que pure hypocrisie. Robespierre est le « théoricien » de la terreur ; il en est aussi, comme on sait, l'un des principaux metteurs en œuvre. Qu'il fût moins sanguinaire que d'autres, plus sélectif, ne fait pas qu'il ne le fut pas lui-même, contrairement à ce que voudrait Furet. Et plutôt que « sanguinaire », disons « criminel ». Robespierre fut un criminel doublé d'un hypocrite.

Un autre aspect qui a frappé Bonaparte et que ne relève pas Furet, c'est le fanatisme. Les jacobins furent des fanatiques, et ils le furent parce qu'ils tuaient — apparemment — non pour des biens matériels, mais pour d'autres raisons.

Être des « fanatiques », ce n'est certainement pas ce que les jacobins pensaient d'eux-mêmes. Ils se considéraient au contraire comme ceux qui incarnaient la raison, la philosophie, et qui combattaient le fanatisme, qui était bien plutôt l'apanage de leurs ennemis. Les fanatiques, c'étaient les autres.

Les jacobins étaient-ils réellement fanatiques ? Étaient-ils réellement vertueux ? Peut-on être à la fois l'un et l'autre ?

L'INCORRUPTIBLE

Ma faute capitale, la cause de tous mes malheurs, je m'en confesse sincèrement c'est d'aimer trop le genre humain, et pas assez les cliques et les personnages. Beaucoup de têtes étroites ressemblent au locataire d'un appartement qui dirait à son propriétaire : Tu n'aimes pas ma chambre, car tu n'aimes que ta maison. France ou Gaule, tu seras heureuse lorsque tu seras guérie enfin des individus : sois libre, et moque-toi des joueurs de rôle.

Anacharsis Cloots - *Appel au genre humain*

Je crois qu'il était incorruptible par les moyens pécuniaires ; mais il y a tant d'autres sources de corruption !

Pour accéder au pouvoir, et pour s'y maintenir, les jacobins avaient besoin d'arguments. Pour quelle raison donnerait-on les rênes du pouvoir à un Robespierre plutôt qu'à un autre ? L'argument d'un Bonaparte, ce fut ses qualités militaires, ses victoires sur le champ de bataille. De même pour un Carnot, « l'organisateur de la victoire ». Mais quel fut l'argument d'un Robespierre ou d'un Billaud-Varenes ?

Ils n'en avaient pas, ni à leurs propres yeux, ni aux yeux des autres, sauf cette prétention à incarner la vertu. La vertu devait être la raison de leur accès au pouvoir. Elle n'était donc pas désintéressée, comme est la vraie vertu. Elle était un argument à faire valoir.

Et cela fut vrai des révolutionnaires en général. Leur légitimité devait résider dans leurs vertus, dans les valeurs qu'ils défendaient, dans le fait qu'ils étaient les champions de la liberté et de l'égalité et « savants » dans le « bonheur du peuple » « et de l'humanité » :

« Sentons notre dignité ; point de fausse mesure. L'homme qui combat à la face du monde pour une révolution qui a pour but l'égalité, la justice, le bonheur des hommes, veut qu'à l'instant où il prend les armes, aucun être sur la terre n'ait le moindre reproche à lui faire. Il faut que cette révolution, qui est l'ouvrage d'un génie extraordinaire, défie tous les Français. Il faut que la France s'honore de chacune de vos actions ; qu'on lise dans l'histoire, avec tendresse, les noms de ceux dont les votes énergiques ont fait triompher cette révolution... » (Thuriot)

« Occupez-vous uniquement du bonheur d'un grand peuple et de l'humanité. » (Robespierre)

« Nous vous parlâmes du bonheur... [...] *Le bonheur ! le bonheur !* s'écria-t-on. » (Saint-Just)

« Je ne me connais pas grandement en finances, mais je suis savant dans le bonheur de mon pays. » (Danton)

Le plus vertueux devait être le plus légitime, et le plus vertueux c'était l'« incorruptible », c'était Robespierre. Mais le *vertueux incorruptible* était un rôle que jouait Robespierre devant son public des Jacobins. Sa « vertu », son « incorruptibilité », étaient des masques.

Dans ses *Souvenirs sur Mirabeau*, Etienne Dumont écrit à propos de Pétion : « Je crois qu'il était incorruptible par les moyens pécuniaires ; mais il y a tant d'autres sources de corruption ! »

Il existe d'autres raisons de corruption que l'or et l'argent, et le pouvoir en est une, et la plus grande de toutes.

Si les terroristes « apportaient religieusement au comité de Salut public l'or ou l'argent dont ils avaient dépouillé leurs victimes » (Bonaparte) — tous ne le faisaient cependant pas en totalité et pensaient aussi à s'enrichir —, ce n'est pas tant qu'ils étaient des « fanatiques » que des « joueurs de rôle », pour reprendre l'expression de Cloots : ils avaient un rôle à jouer, aux yeux des autres et à leurs propres yeux. Leur « probité » était le gage de leur bonne conscience et la légitimation de leur pouvoir.

LES FACTIONS

Depuis 1789, chaque faction a voulu gouverner, et cette manie n'est pas encore passée. Depuis 1789 chaque faction a cherché à accaparer la majorité par la séduction ou par l'effroi. Toutes les passions les plus hideuses se sont revêtues tour-à-tour du patriotisme, comme d'un masque commun...

La peur, qui est un des premiers mobiles de toutes les choses humaines, joue aussi un grand rôle dans les révolutions : elle prend le nom de prudence, et, sous prétexte de ne pas compromettre la bonne cause, elle reste muette devant la faction dominante, tergiverse, ne dit la vérité qu'à moitié, et seconde, par cette mollesse, les entreprises d'un petit nombre d'audacieux, qui s'embarrassent peu que les gens de bien les estiment ou les approuvent, pourvu qu'ils se taisent et les laissent faire.

C'est surtout dans les moments de réformes et d'innovations que celui qui veut demeurer sage et conserver son jugement sain et incorruptible, doit penser, méditer, réfléchir seul, ne s'attacher qu'aux choses et négliger absolument les personnes. S'il fait autrement, s'il se crée des idoles ou des objets d'inimitié, il n'est bientôt plus qu'un homme de parti.

Dans *De l'Esprit des Loix*, Montesquieu avait écrit : « Il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique ou un gouvernement despotique se maintienne ou se soutienne. La force des lois dans l'un, le bras du prince toujours levé dans l'autre, règlent ou contiennent tout. Mais, dans un état populaire, il faut un ressort de plus, qui est la vertu. »

Il décrivait ensuite la révolution anglaise du XVII^e siècle :

« Ce fut un assez beau spectacle, dans le siècle passé, de voir les efforts impuissants des Anglois pour établir parmi eux la démocratie. Comme ceux qui avoient part aux affaires n'avoient point de vertu, que leur ambition étoit irritée par le succès de celui qui avoit le plus osé, que l'esprit d'une faction n'étoit réprimé que par l'esprit d'une autre, le gouvernement changeoit sans cesse ; le peuple étonné cherchoit la démocratie et ne la trouvoit nulle part. Enfin, après bien des mouvements, des chocs et des secousses, il fallut se reposer dans le gouvernement même qu'on avoit proscrit. »

Cet « assez beau spectacle » des factions qui s'affrontent pour le pouvoir, c'est également ce que la révolution française nous offre. Après que les jacobins se furent définitivement saisis du pouvoir lors du coup d'état des 31 mai - 2 juin 1793, le « peuple étonné » chercha la démocratie et ne la trouva « nulle part ». A la place, ce à quoi il fit face, c'est à une dictature jacobine et à un affrontement entre factions jacobines : hébertistes, dantonistes, robespierristes, auxquels se seraient ajoutés les maratistes si Marat n'était pas mort trop tôt pour pouvoir participer à la lutte.

Les jacobins eux-mêmes ne pouvaient que constater cette lutte des factions et eux-mêmes la dénonçaient, par exemple Barère, le 2 thermidor an II, à la Convention :

« Le gouvernement révolutionnaire est un bataillon carré, qui se développe contre toutes les factions et tous les crimes. [...] Depuis 1789, chaque faction a voulu gouverner, et cette manie n'est pas encore passée. Depuis 1789 chaque faction a cherché à accaparer la majorité par la séduction ou par l'effroi. Toutes les passions les plus hideuses se sont revêtues tour-à-tour du patriotisme, comme d'un masque commun ; mais heureusement ces passions ainsi déguisées et affectant le même langage ont fini par ne plus se connaître et par se tromper réciproquement. »

Le 2 thermidor, Barère parle encore au nom du « gouvernement révolutionnaire », du comité de salut public, dans lequel se trouvent Robespierre, Saint-Just, Billaud-Vareannes, Collot-d'Herbois...

Plus tard, pour se défendre d'avoir été le complice de Robespierre, il réinterprétera son texte — qui était de fait ambigu (« cette manie n'est pas encore passée » ; « mais heureusement... ») (c'est lui qui souligne) :

« Suis-je partisan de la dictature, moi qui, au milieu des orages du commencement de thermidor, de l'accapement de l'opinion publique et de la terreur générale imprimée par Robespierre, ai osé le dénoncer à la Convention nationale comme un dominateur, un ambitieux, comme exerçant une influence funeste dans les sections du Peuple et aux jacobins ?

Oui, c'est l'arme que j'opposerai sans cesse à tous ceux qui m'accuseront de complicité ou de complaisance avec ce tyran sanguinaire ; c'est le rapport du 2 thermidor que je présenterai à ceux-là même qui n'ont pas eu le courage de suivre cette dénonciation.

« Depuis 1789, disois-je, chaque faction a voulu gouverner *et cette manie gouvernante et despotique n'est pas encore passée.* »

« Des orages politiques semblent se préparer depuis quelques jours... Les deux comités réunis domineront toutes les tempêtes suscitées par *l'ambition dominatrice qui ne se corrige qu'à l'échafaud.* »

« Il faut que les fonctionnaires publics soient les instrumens du Peuple et non *ses dominateurs* ; *il faut que les citoyens revêtus d'une autorité terrible, mais nécessaire, n'aillent pas influencer par des discours préparés, les sections du Peuple et les Sociétés populaires.* » (Défense de B. Barère, l'an III^e de la république)

RÉFLEXIONS SUR L'ESPRIT DE PARTI

En avril 1791, André Chénier, qui devait être, avec un autre poète, Roucher, l'une des victimes de la faction jacobine, avait écrit des *Réflexions sur l'esprit de parti* :

« L'aspect de tout ce qui se passe sous nos yeux dans ces temps si féconds en événements m'a fait jeter sur le papier, sans dessein et sans suite, quelques réflexions sur l'esprit de parti. Jamais matière ne fut plus abondante, et jamais écrit sur cette matière ne put paraître plus à propos. [...]

Il serait bon que tous les citoyens honnêtes et bien intentionnés représentassent comme en un tableau les diverses choses qui les ont frappés : je crois que peindre les vices, c'est travailler à leur destruction.

La peur, qui est un des premiers mobiles de toutes les choses humaines, joue aussi un grand rôle dans les révolutions : elle prend le nom de prudence, et, sous prétexte de ne pas compromettre la bonne cause, elle reste muette devant la faction dominante, tergiverse, ne dit la vérité qu'à moitié, et seconde, par cette mollesse, les entreprises d'un petit nombre d'audacieux, qui s'embarrassent peu que les gens de bien les estiment ou les approuvent, pourvu qu'ils se taisent et les laissent faire.

L'homme vertueux et libre, le vrai citoyen ne dit que la vérité, la dit toujours, la dit tout entière. Dédaignant la popularité d'un jour, n'aspirant à se rendre considérable aux yeux des hommes que par son invincible fermeté à soutenir ce qui est bon et juste, il hait, il poursuit la tyrannie partout où elle se trouve ; il ne veut d'autre maître que la volonté nationale, connue et rédigée en loi ; il veut lui obéir, et que tous obéissent comme lui ; il ne feint pas de prendre pour la nation quelques centaines de vagabonds oisifs ; il n'excusera pas sans cesse avec une respectueuse terreur le patriotisme égaré de mesdames de la Halle ; il ne veut pas plus de leurs privilèges que de ceux des femmes de cour. [...]

Aujourd'hui que toutes les passions sont agitées par les contradictions, par les outrages, par le spectacle d'un mouvement général ; qu'un grand nombre de places électives ont réveillé toutes les ambitions à la fois, tous les partis, toutes les opinions se bravent et s'intimident tour à tour. Plusieurs hommes, effrayés, étourdis de tout ce bruit, même quand c'est eux qui l'ont fait, désespèrent, crient que tout est perdu, que rien ne peut aller ; mais ils ne voient pas que toutes ces clameurs qui les épouvantent ne partent que d'un très-petit nombre de citoyens qui sont partout les mêmes ; que cet enthousiasme ardent et exagéré qu'inspirent nécessairement aux hommes de grands changements et de grands intérêts, dont ils ne s'étaient jamais occupés, se consume et s'épuise bientôt par sa propre violence ; que la grande partie de la nation, cette classe laborieuse et sage de marchands, de commerçants, de cultivateurs, a besoin de la paix établie sur de bonnes lois ; qu'elle la veut ; que c'est pour elle surtout que s'est faite la révolution ; que c'est elle surtout qui peut la soutenir par son courage, sa patience, son industrie. C'est là vraiment le peuple français.

Je ne conçois pas comment tant de personnes, et même des législateurs, se rendent assez peu compte de leurs expressions pour prodiguer sans cesse ces noms augustes et sacrés de peuple, de nation, à un vil ramas de brouillons qui ne feraient pas la centième partie de la nation : mercenaires étrangers à toute honnête industrie ; inconnus et invisibles tant que règne le bon ordre ; et qui semblables aux loups et aux serpents, ne sortent de leurs retraites que pour outrager et nuire.

L'établissement des clubs et de ces assemblées où l'on discute bien ou mal les principes de l'art social, est très-utile à la liberté quand ces sociétés se multiplient beaucoup et sont de facile accès et composées de membres très-nombreux ; car il est impossible qu'à la longue beaucoup d'hommes rassemblés et délibérant au grand jour s'accordent à soutenir des idées fausses et à prêcher une doctrine pernicieuse. Mais l'instant de la naissance de ces sociétés est et doit être celui où une espèce de rivalité les anime les unes contre les autres. Chacun s'attache exclusivement à celle dont il est, où il a parlé, où il a été applaudi ; et si, ce qui est vraiment dangereux et redoutable, elles ont le désir d'influer d'une manière active sur le gouvernement et sur l'opinion publique, alors elles s'épient, s'attaquent, s'accusent mutuellement ; la moindre différence dans les choses ou dans les expressions est présentée comme un schisme, comme une hérésie ; elles finissent par ressembler à ces anciennes congrégations de moines qui, toutes ennemies entre elles, quoique annonçant toutes le salut, ne voulaient que lutter de crédit et de puissance en prônant à l'envi l'une de l'autre l'efficacité de leurs reliques et les miracles de leurs saints.

Nous avons vu détruire les corps : il faut plus de temps pour détruire l'esprit de corps. C'est l'incurable maladie de tous les caractères ardents joints à un jugement faible et à un esprit sans culture. On s'appuie sur ses voisins, et on croit marcher ; ou répète, et on croit dire.

C'est surtout dans les moments de réformes et d'innovations que celui qui veut demeurer sage et conserver son jugement sain et incorruptible, doit penser, méditer, réfléchir seul, ne s'attacher qu'aux choses et négliger absolument les personnes. S'il fait autrement, s'il se crée des idoles ou des objets d'inimitié, il n'est bientôt plus qu'un homme de parti. La raison lui paraît démence dans telle bouche ; l'absurdité, sagesse dans telle autre : il ne juge plus les actions que par les hommes, et non les hommes par les actions. [...]

Examinons un des moyens les plus sûrs et le plus souvent employés, dans tous les temps, pour tenir la multitude en haleine : les délations. Nous en avons été inondés pendant deux ans. Qu'a-t-on découvert ? Quel crime a été démontré ? Et, alors, que de tristes infamies nous avons vues en pure perte ! Les dénonciations les plus vagues et les plus odieuses accueillies avec éloges ; les parentés, les amitiés suspectes ou perfides, les épanchements d'une confiance antique portés à une audience ; des convives ne rougissant pas de venir révéler les propos tenus à la table hospitalière où ils s'étaient assis ; des citoyens, assemblés en espèce de tribunal, ne rougissant pas de recevoir cette honteuse déposition ; des écrivains ne rougissant pas de décorer du nom de civisme cette lâcheté méprisable ! [...]

Encore une fois, je ne suis pas de ceux qui, prêts à imiter eux-mêmes les emportements qu'ils blâment, attribuent d'abord à toute une société les projets les plus désastreux et les vues les plus criminelles. Je sais que, dans tous les temps où de grandes nouveautés et de puissants intérêts font naître des troubles et des factions, beaucoup d'hommes aveugles et passionnés, mais honnêtes, sont entraînés par trois ou quatre méchants habiles et ambitieux ; mais il est déplorable que ces sociétés ne voient pas que, par un tel exemple, elles contribuent à tenir le peuple entier dans cette agitation qui éloigne tout établissement. Ces commotions se communiquent au loin ; tout s'agite ; la vraie populace, c'est-à-dire cette partie du peuple qui n'a ni propriété, ni domicile, ni industrie, devient l'arme de qui veut s'en servir : de là, pillages, incendies, attroupements séditieux qui demandent des têtes, qui menacent l'Assemblée nationale elle-même, qui s'appellent insolemment la Nation, comme si les citoyens paisibles, qui vaquent à leurs affaires en obéissant aux lois, étaient des esclaves ou des étrangers. Des écrivains avides alimentent ce feu, sachant que, dans les temps de troubles, on n'est pas lu et on ne vend pas ses feuilles si l'on parle de concorde et de raison. Chaque jour quelque nouveau crime, quelque nouveau danger est pathétiquement révélé aux plus crédules, pour leur apprendre à inquiéter, à tourmenter au hasard ceux qu'on leur désigne comme ennemis ; à ressusciter cette exécration coutume des otages, qui rend le fils présent responsable des fautes du père absent ; à se défier de leurs législateurs, de leurs magistrats, de leurs généraux, de tous les

officiers publics qui ne peuvent rien que par la confiance publique ; à les embarrasser d'obstacles, de dégoûts, de violences ; à sévir eux-mêmes contre des hommes vaguement accusés, qui peuvent être coupables, mais qui, suivant l'expression de ce sage et vertueux Tacite, *condamnés sans être entendus et sans défense, meurent comme meurt un innocent* ⁽¹⁾. [...]

Quelqu'un a dit que si l'on agit comme la révolution étant finie, elle ne se finira jamais ⁽²⁾ ; et moi, je répons que si l'on se persuade toujours que la révolution n'est pas finie, et que si l'on agit toujours comme la révolution n'étant pas finie, c'est alors qu'elle ne se finira jamais. [...]

C'est ici le lieu de se souvenir de quelques personnages qui, voilant leur ambition ou leur triste insensibilité sous une affectation de patriotisme stoïque, déclarent abhorrer ces mots *d'ordre, d'union et de paix* ; car, disent-ils, c'est le langage des hypocrites. Ils ont raison : il est vrai, ces mots sont dans la bouche des hypocrites ; et ils doivent y être, car ils sont dans celle de tous les gens de bien ; et l'hypocrisie ne serait plus dangereuse et ne mériterait pas son nom, si elle n'avait l'art de répéter les paroles qu'elle a entendues sortir des lèvres de la vertu ; et certes, tant de fougueux démagogues, tant de héros d'un jour seraient bientôt démasqués, s'ils n'avaient pas cet art insidieux, s'ils ne s'emparaient pas de ces noms de liberté, d'égalité, de bien public, d'amour de la patrie, et de tout ce qu'il y a de sacré pour les âmes honnêtes, afin d'en couvrir leurs projets, leurs vengeances, leurs fureurs. C'est ainsi qu'ils se revêtent d'une autorité censoriale, qu'ils distribuent des brevets de civisme. Quiconque ne s'enrôle pas avec eux, et n'admire pas leur turbulente loquacité, et ne brûle pas de l'encens sur leur autel, est déclaré par eux ennemi de l'État et de la Constitution ; de la même manière que des prêtres, dans tous les pays, ont dit, disent et diront, que vouloir les soumettre aux lois, réduire leur opulence usurpée, mépriser leurs fables corruptrices et leur sévérité intéressée, ou leur indulgence vénale, c'est attaquer le Ciel même, c'est être ennemi de Dieu et de la vertu. [...]

[J]e ne m'arrêterai pas ici à marquer les différences faciles à saisir entre ces tartufes politiques et les vrais amis de la patrie, de la liberté, du genre humain. [...]

[L]orsqu'au mois d'août de l'année dernière j'ai publié mes pensées à ce sujet dans un *Avis aux Français sur leurs véritables ennemis*, je n'en ai pas attendu de bien grands effets : je n'en attends pas davantage de ce que je publie aujourd'hui. Je sais trop que, dans le fort des tempêtes civiles, la raison sévère et calme a une voix trop faible pour lutter contre les cris de ceux qui, toujours prompts à servir, à exciter les passions populaires, toujours exagérant le danger commun, et leurs propres inquiétudes, et leurs sacrifices au bien public ; accusant au hasard les hommes riches et puissants, qui sont toujours enviés, finissent par régner sur une multitude égarée ; mais n'est-ce pas un noble et vertueux plaisir pour l'homme de bien de poursuivre, par des vérités mâles et courageuses, le triomphe de ces conquérants iniques ; de justifier leur conscience, en leur apprenant tout le mépris qu'on a pour eux ; de braver enfin, avec quelque danger peut-être, ceux qui peuvent braver impunément la justice et l'honnêteté ?

Je ne veux point qu'aucun de mes écrits serve jamais à amuser la malignité des lecteurs oisifs, toujours avides spectateurs des combats de plume : c'est pour cette raison que je m'abstiens de nommer les personnes qui m'ont fait naître ces réflexions, et non par aucun désir de les ménager ; car je déclare ici à quiconque se reconnaîtra dans mes peintures, que c'est en effet lui, lui-même, que j'avais en vue. [...]

Comme je n'ai jusqu'ici parlé que des excès d'un seul parti, on pourra m'accuser moi-même de cet esprit de parti que j'ai pris à tâche de peindre : qu'on observe toutefois que celui dont j'ai parlé jusqu'à ce moment étant de beaucoup le parti le plus fort, il est dans la nature des choses que ses erreurs soient plus nombreuses, ses injustices plus frappantes, ses égarements plus dangereux pour la bonne cause ; mais, certes, les fureurs et les extravagances de leurs adversaires ne sont pas moindres.

Et, en effet, des hommes, ennemis déclarés de cette véritable humanité qui veut que tous les hommes soient heureux et libres ; des hommes, que le nom seul d'égalité met en fureur ; qui regardent l'espèce humaine comme un amas de vils troupeaux, créés pour appartenir à un petit nombre de maîtres ;

(1) Tacit., *Histor.*, lib. I.

(2) Alexandre Lameth, séance du 24 février 1791.

qui regardent la royauté comme une sorte de quatrième personne en Dieu, devant qui il faut se prosterner sans même oser ouvrir les yeux ; en un mot, qui ont adopté, rhabillé toutes les maximes des tyrans : que pourraient-ils être que des tyrans, s'ils avaient le pouvoir entre les mains ?

Ainsi, nous voyons les antiques fléaux se renouveler de nos jours : les peuples, crédules, soulevés au nom de Dieu pour protéger la rapacité de quelques hommes, pour renouer la vieille ligue de la tyrannie et de la superstition : deux pestes souvent rivales lorsqu'elles n'ont plus rien à redouter, mais toujours unies lorsqu'il s'agit de combattre la raison ; des personnages usés de vices et de débauches, criant qu'il n'y a plus de religion ; et toujours l'intérêt du peuple mis en avant : car quelle sorte d'hypocrite n'emploie point ce langage de l'équité et de la vertu ? On en a vu plusieurs, après s'être engraisés vingt années du pillage du trésor public, poussés hors de leur patrie par la crainte, à l'époque de la révolution, s'attendrir, en partant, sur ce peuple infortuné qui méconnaissait leurs services, et assurer naïvement qu'il ne restait plus d'honnêtes gens en France.

Je n'ai pas besoin de redire combien je désapprouve les violences illégales exercées contre les chefs de ce parti ; mais, quand je les entends se plaindre aussi avec amertume des précautions qu'emploie l'Assemblée nationale pour les empêcher de lui nuire et de renverser l'édifice public, je ne reviens pas de mon étonnement. [...]

J'aurais voulu trouver l'occasion de dire aussi un mot de ces politiques illuminés, de ces rose-croix patriotes, qui, suivant l'éternel usage de leurs pareils, adaptant toujours aux idées de leur siècle tous ces amas d'antiques superstitions qui ont toujours infesté la terre, prêchent la liberté et l'égalité, comme les mystères d'Éleusis ou d'Éphèse, traduisent la *Déclaration des Droits de l'homme* en doctrine occulte et en jargon mythologique, et changent les législateurs en obscurs hiérophantes. Ceux-là pourraient n'être que ridicules, si pourtant il n'était pas toujours prudent de se méfier de ces gens à qui la franche et simple vérité ne suffit pas ; à qui la raison ne saurait plaire, si elle n'emprunte les habits de la folie et du mensonge ; et qui ont plus de plaisirs à voir une agrégation d'initiés fanatiques qu'une vaste société d'hommes libres, tranquilles et sages.

Voilà quelles querelles politiques, succédant aux querelles scolastiques et aux querelles théologiques, mais traitées de la même manière, dans le même esprit, avec les mêmes sophismes (car le caractère de l'espèce humaine ne change point), aigrissent aujourd'hui les sociétés, divisent les familles, et jettent de telles semences de haine et de calomnies, que les plus absurdes accusations de vols, d'empoisonnements, d'assassinats secrets, sont familières à tous les partis et n'étonnent plus personne. Chacun, dans sa puérile vanité, appelant vertu, sagesse, probité, son amour pour ses opinions, déclare malhonnête homme quiconque ne pense pas comme lui ; assure qu'il a tout fait, qu'il fait tout, que sans lui tout serait perdu ; crie, menace, cherche à intimider, et embrasse avidement ou repousse avec horreur des choses qu'il connaît mal, et des mots dont il a négligé de comprendre le sens.

J'en donnerai un exemple. Plusieurs partis se réunissent à proscrire le mot de *république*. Ils regardent d'un œil de colère celui qui ose s'en servir ; ils croient voir un sacrilège, un ennemi de l'État et du roi ; comme si tout pays où la nation fait ses lois, s'impose elle-même, demande compte aux agents publics, n'était pas une *république*, quel que soit d'ailleurs son mode de gouvernement ; et comme si celui qui veut parler avec précision et justesse devait se priver d'une expression qui rend bien une bonne idée, parce que beaucoup de gens parlent ou écoutent sans entendre ce qu'ils disent ou ce qu'on leur dit. »

« CEUX QUI NE SONT PAS JACOBINS NE SONT PAS TOUT À FAIT VERTUEUX »

Chacun, dans sa puérile vanité, appelant vertu, sagesse, probité, son amour pour ses opinions, déclare malhonnête homme quiconque ne pense pas comme lui ; assure qu'il a tout fait, qu'il fait tout, que sans lui tout serait perdu ; crie, menace, cherche à intimider, et embrasse avidement ou repousse avec horreur des choses qu'il connaît mal, et des mots dont il a négligé de comprendre le sens.

André Chénier

Dans un état populaire (une république), dit Montesquieu, le « ressort » est la « vertu ». La légitimité y appartient donc aux vertueux, et la vertu, naturellement, ne se rencontre que chez la minorité jacobine. Ceux qui ne sont pas jacobins « ne sont pas tout à fait vertueux » :

« La vertu fut toujours en minorité sur la terre. Sans cela la terre serait-elle peuplée de tyrans et d'esclaves ? » (Robespierre, 28 décembre 1792)

« Celui qui n'est pas Jacobin n'est pas l'homme de la liberté, parce que les Jacobins sont les hommes de la vertu et de la justice ; et ceux qui ne sont pas Jacobins ne sont pas tout à fait vertueux. » (Lanot, Convention nationale, 6 Novembre 1794)

Ceux qui ne sont pas jacobins « ne sont pas tout à fait vertueux » mais les jacobins eux-mêmes se sont accusés les uns les autres de manquer de vertu, de s'en moquer, d'en porter le « masque » et d'être de faux patriotes, la vertu supposant avant tout le patriotisme :

C'est ainsi que Robespierre dénonça, outre les girondins, ses anciens alliés jacobins, Hébert et Danton, Danton qui — « qui croiroit à cet excès d'impudeur ! » — « sourioit de pitié aux mots de vertu, de gloire, de postérité » :

« Vous avez déjà été frappés, sans-doute, de la tendresse avec laquelle tant d'hommes qui ont trahi leur Patrie, ont caressé les opinions sinistres que je combats. Que de rapprochemens curieux peuvent s'offrir encore à vos esprits ! Nous avons entendu, qui croiroit à cet excès d'impudeur ! nous avons entendu dans une société populaire le traître Guadet dénoncer un citoyen pour avoir prononcé le nom de la Providence. Nous avons entendu, quelque temps après, Hébert en accuser un autre pour avoir écrit contre l'athéisme. N'est-ce pas Vergniaud et Gensonné qui, en votre présence même, et à votre tribune, pérorèrent avec chaleur pour bannir du préambule de la constitution le nom de l'Être suprême que vous y avez placé ? Danton, qui sourioit de pitié aux mots de vertu, de gloire, de postérité ; Danton, dont le système étoit d'avilir ce qui peut élever l'âme ; Danton, qui étoit froid et muet dans les plus grands dangers de la liberté, parla après eux avec beaucoup de véhémence en faveur de la même opinion. D'où vient ce singulier accord de principes entre tant d'hommes qui paroisoient divisés ? Faut-il l'attribuer simplement au soin que prenoient les déserteurs de la cause du peuple, de chercher à couvrir leur défection par une affectation de zèle contre ce qu'ils appeloient les préjugés religieux, comme s'ils avoient voulu compenser leur indulgence pour l'aristocratie et la tyrannie, par la guerre qu'ils déclaroient à la Divinité ? » (*Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales*, 7 mai 1794)

Billaud-Varennès, à son tour, le 9 thermidor an II, dénonçait Robespierre, son collègue du comité de salut public, qui « se couvrait du masque de la vertu » :

« ...ce hardi factieux, cet artificieux conspirateur qui depuis six mois se couvrait du masque de la vertu pour égorger la République, est maintenant à la commune. Vous allez entendre le rapport des deux comités. »

Dans son rapport du 2 thermidor an II, Barère disait que les passions les plus hideuses affectaient « le même langage ».

En 1791 déjà, Robespierre mettait en garde « contre les apparences trompeuses » : « Les amis et les ennemis de la liberté, disait-il, se présenteront à vous, avec les mêmes dehors et le même langage. »

Si tout le monde se présente avec « les mêmes dehors » et parle « le même langage », qui doit-on croire ? Quels sont ceux qui se sont fait de la vertu un masque ? Mais d'abord, qu'est-ce que la vertu ?

La vertu est une notion subjective. Elle n'est pas l'objet d'une science. Il ne peut donc exister de définition scientifique de la vertu. Dès lors, celui qui prétend incarner la vertu et la nier chez les autres sous prétexte qu'ils n'en auraient pas la même conception est un imposteur : « Chacun, dans sa puérile vanité, appelant vertu, sagesse, probité, son amour pour ses opinions, déclare malhonnête homme quiconque ne pense pas comme lui... » (A. Chénier)

Sur cette question, les jacobins, et tout particulièrement les robespierristes, sont de colossaux imposteurs : leur « puérile vanité », leur prétention à être les seuls vertueux est déjà suspecte en soi ; et en réalité, non seulement les jacobins ne peuvent pas ainsi s'arroger l'exclusivité de la vertu, mais eux-mêmes sont tout sauf vertueux : d'une part, ils ont cherché à dissimuler leur ambition du pouvoir derrière ce qui n'était chez eux que le « masque de la vertu » ; d'autre part, pour accéder et se maintenir au pouvoir, ils ont commis un nombre incalculable de crimes sanglants qui ne peuvent aucunement être rattachés à quelque idée qu'on puisse se faire de la vertu. Il n'y a que les jacobins eux-mêmes pour croire que leurs propres crimes sont l'émanation de la vertu !

Faire de la vertu le principe de la république était une erreur de la part de Montesquieu, erreur relevée par le réaliste Voltaire :

« L'apparition de *l'Esprit des lois* à Genève, concentra dans cette ville une partie de la polémique à laquelle ce livre fameux donna naissance, et ne contribua pas peu à aiguïser et à exercer les esprits aux luttes littéraires. Elle eut encore un plus important effet. On sait que Montesquieu, posant les principes des divers gouvernements, assigne la *vertu* comme celui du gouvernement républicain démocratique, l'*honneur* comme celui de la monarchie, et la *crainte* comme celui du despotisme. Cette classification fut vivement applaudie par les hommes qui étaient à la tête des républiques suisses, lesquelles n'avaient souvent de démocratique que le nom. Au fond, ces républiques étaient des aristocraties de famille, appuyées sur une organisation théocratique, catholique ou réformée, selon les cantons. Dans plusieurs États protestants, à Berne et à Genève entre autres, depuis que l'édifice calviniste avait été ébranlé dans son côté politique, on n'était pas sans inquiétude sur l'avenir. Les aristocraties de fait, encore assez bien assises, avaient été néanmoins fortement menacées par des tentatives récentes. Nul ne songeait à chercher un remède dans une application plus large et plus vraie de la souveraineté du peuple. On voulait continuer à vivre sur l'ancien pied, en louvoyant.

La *vertu*, posée ainsi comme principe de la république, était à la fois la base la plus honorable et la plus commode. Ce n'est pas qu'on voulût l'imposer aux citoyens comme fondement du droit public ; c'était quelque chose de trop abstrait. On savait que les passions règnent dans la république comme ailleurs ; mais on voulait démontrer que dans la forme républicaine il fallait qu'il y eût un plus grand nombre de citoyens qui fussent vertueux, pour maintenir la constitution et les lois. Dans les plus violents orages, les hommes véritablement vertueux sont respectés de tous ; ce sont des instruments de conciliation et des exemples vivants. Dans ce sens, la vertu est l'âme des républiques. Envisagé ainsi, le principe posé par Montesquieu devait tendre à faire prendre en bonne part le sens du mot *aristocratie* ; ce mot ne signifiait plus, comme chez les Grecs, que le *gouvernement des meilleurs*. Chercher plus loin ou ailleurs les fondements de l'état républicain, c'était s'exposer à errer et à faire fausse route.

Voltaire, qui, on le sait, ne vit pas sans une certaine jalousie l'effet produit par *l'Esprit des lois*, combattit vivement cette doctrine. « Une république, dit-il, n'est point fondée sur la vertu. Elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen, qui contient l'ambition des autres ; sur l'orgueil, qui réprime l'orgueil ; sur le désir de dominer, qui ne souffre pas qu'un autre domine. De là se forment des lois qui conservent l'égalité autant qu'il est possible. C'est une société où des convives d'un appétit égal mangent à la même table, jusqu'à ce qu'il vienne un homme vorace et vigoureux qui prenne tout pour lui, et leur laisse les miettes. » (E.-H. Gaullieur, *Études sur l'histoire littéraire de la Suisse française*)

« GARDONS-NOUS SURTOUT DE TUER LE PATRIOTISME... »

Le patriotisme ... est particulièrement le partage des hommes simples, peu capables de calculer les conséquences politiques d'une démarche civique par son motif.

Il en est du patriotisme comme de la vertu. Le patriotisme est une notion subjective qui n'a pas plus qu'elle de définition scientifique.

« S'il falloit choisir entre un excès de ferveur patriotique et le néant de l'incivisme, ou le marasme du modérantisme, il n'y auroit pas à balancer. Un corps vigoureux, tourmenté par une surabondance de sève, laisse plus de ressources qu'un cadavre.

Gardons-nous surtout de tuer le patriotisme, en voulant le guérir.

Le patriotisme est ardent par sa nature. Qui peut aimer froidement la patrie ? Il est particulièrement le partage des hommes simples, peu capables de calculer les conséquences politiques d'une démarche civique par son motif. Quel est le patriote, même éclairé, qui ne se soit jamais trompé ? Eh ! si l'on admet qu'il existe des modérés et des lâches de bonne foi, pourquoi n'existeroit-il pas des patriotes de bonne-foi, qu'un sentiment louable emporte quelque-fois trop loin ? Si donc on regardoit comme criminels tous ceux qui, dans le mouvement révolutionnaire, auroient dépassé la ligne exacte tracée par la prudence, on envelopperoit dans une proscription commune, avec les mauvais citoyens, tous les amis naturels de la liberté, vos propres amis et tous les appuis de la république. Les émissaires adroits de la tyrannie, après les avoir trompés, deviendroient eux-mêmes leurs accusateurs et peut-être leurs juges.

Qui donc démêlera toutes ces nuances ? qui tracera la ligne de démarcation entre tous les excès contraires ? L'amour de la patrie et de la vérité. Les rois et les frippons chercheront toujours à l'effacer ; ils ne veulent point avoir affaire avec la raison ni avec la vérité. » (Robespierre, *Rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire*, 25 décembre 1793)

Le patriotisme — le « nationalisme » — est « ardent par sa nature » ; il est une des passions les plus aveugles qui soient et les moins susceptibles d'avoir « affaire avec la raison ni avec la vérité ». Robespierre et le comité de salut public ne veulent pas « guérir » le patriotisme, ils veulent l'exploiter. Si le patriotisme est « particulièrement le partage des hommes simples », faiblement capables de calculs politiques, le comité de salut public, lui, fort heureusement, n'est pas composé d'« hommes simples », mais d'hommes qui, eux, savent « calculer » — du moins jusqu'à un certain point, et pas aussi bien qu'ils le croient.

Robespierre, dit Meillan, « ne prisait d'autres vertus que le patriotisme, et n'examinait pas même si le patriotisme peut exister sans le concours des autres vertus. Il faisait un jour l'éloge d'un nommé *Desfieux*, homme noté pour son improbité, et qu'il a sacrifié dans la suite. « Mais votre *Desfieux*, lui dis-je, est connu pour un coquin. — N'importe ; c'est un bon patriote. — Mais c'est un banqueroutier frauduleux. — C'est un bon patriote. — Mais c'est un voleur. — C'est un bon patriote. » Je n'en pus arracher que ces trois paroles. »

Tous les jacobins étaient de bons patriotes aux yeux de Robespierre tant que les girondins existaient. Les girondins disparus, ceux qui n'étaient pas de son cercle cessèrent de l'être.

« Ces quatre hommes, Desfieux, Proli, Pereira, Dubuisson, avaient, en apparence du moins, de très beaux états de services patriotiques.

Desfieux avait fondé à Bordeaux, dès 1789, le Club du Café National. Venu à Paris lors de la grande Fédération du 14 juillet 1790, il avait attaqué Lafayette et Bailly, avait joué un rôle très important aux Cordeliers et aux Jacobins. Il était trésorier des Jacobins au moment du massacre des républicains au Champ-de-Mars, en juillet 1791. Il avait pris part au 10 août, avait été nommé électeur du département de Paris au moment des élections à la Convention, juré du tribunal révolutionnaire du 17 août. Il avait attaqué les girondins dès octobre 1792. Après le procès du roi, il avait demandé avec persévérance au club des Jacobins l'expulsion des « appelans » de la Convention, autrement dit des députés qui avaient voté l'appel

au peuple pour sauver Louis XVI. Il avait été un des meneurs de l'émeute du 10 mars, sorte de 31 mai avorté dirigé contre les girondins. Dès lors, son rôle aux Jacobins augmente. Il devient président du comité de correspondance du club. Après une mission en Suisse que lui avait confiée le ministre de la guerre Bouchotte, il était revenu à Paris en juin 1793. Il avait appuyé aux Jacobins toutes les motions hébertistes, quand il n'en avait pas pris lui-même l'initiative. Il veut l'expulsion des nobles et des prêtres de tous les emplois, il critique les lenteurs du tribunal révolutionnaire, il presse le jugement de Custine, de Brissot, de Marie-Antoinette, Il veut comme Chabot le pain à trois sous la livre dans toute la République. Son dénonciateur anonyme ne peut être qu'un ennemi des hébertistes. » (A. Mathiez, *La conspiration de l'étranger*)

Desfieux avait de « très beaux états de services patriotiques », mais il était hébertiste. S'il cesse d'être bon patriote pour Robespierre, il le demeure pour Collot-d'Herbois, hébertiste lui-même :

« [*Taschereau* annonce que Desfieux a été arrêté par ordre de la section de Le Peletier. Il demande que la Société envoie une députation pour solliciter de la Commune la mise en liberté de Desfieux. — *Collot d'Herbois* appuie la proposition. Il dit entre autres choses :] « Savez-vous quel est le système de beaucoup d'hommes nouveaux pour se faire un nom ? C'est de vexer les patriotes. Je considère beaucoup sans doute l'autorité des Comités révolutionnaires ; je l'ai moi-même provoquée ; mais aujourd'hui j'en blâme l'exercice. Qui sont les hommes qui les composent ? Des hommes inconnus hier, et qui, pour la plupart, ont besoin de faire oublier, par des excès affectés, les raisons de suspicion qu'on pourrait avoir sur leur compte. Enfin, un patriote réclame vos secours ; vous les lui devez. J'ai rempli ma tâche, et, quoi qu'il en arrive, je ne me repentirai point d'avoir plaidé pour Desfieux. » [15 octobre 1793] (A Aulard, *La société des Jacobins*)

Pourquoi, demande Robespierre, « n'existeroit-il pas des patriotes de bonne-foi, qu'un sentiment louable emporte quelque-fois trop loin ? » Trop loin de quoi ? De la « ligne exacte tracée par la prudence ». Des patriotes pourraient s'écarter de cette « ligne exacte » et être regardés « comme criminels ». S'ils étaient regardés ainsi, alors « on envelopperoit dans une proscription commune, avec les mauvais citoyens, tous les amis naturels de la liberté, vos propres amis et tous les appuis de la république ».

Robespierre veut que soient jugés différemment deux types de criminels, les uns devant être absous parce que « patriotes de bonne-foi », les autres condamnés parce que « mauvais citoyens ».

Et, nous dit Robespierre, si ces patriotes qui se sont écartés de la « ligne exacte tracée par la prudence » étaient condamnés, ce seraient « tous les amis naturels de la liberté, vos propres amis et tous les appuis de la république » qui seraient enveloppés dans une « proscription commune, avec les mauvais citoyens ».

Autrement dit, ce sont donc, en fait, « tous les appuis de la république » qui s'écartent de la « ligne exacte tracée par la prudence », emportés qu'ils sont par l'ardeur de leur patriotisme ! Et comment ne s'en écarteraient-ils pas, puisque le patriotisme « est ardent par sa nature ».

Et puisqu'il faut préférer « un excès de ferveur patriotique » au « néant de l'incivisme » et au « marasme du modérantisme », il faut passer sous silence ce qui en dehors des temps révolutionnaires serait regardé comme des crimes.

Quels sont ces crimes que les patriotes sont susceptibles de commettre par « excès de ferveur patriotique » ? Ce sont les crimes de la Terreur.

Bonaparte peut bien dire qu'on imputa à Robespierre « tous les crimes commis par Hébert, Chaumette, Collot d'Herbois et d'autres » et que « Marat, Billaud de Varennes, Fouché, Hébert et plusieurs autres, étaient infiniment plus féroces que lui », mais quels sont les terroristes qui ont été jugés pour des crimes de sang avant la chute de Robespierre ? Il n'y en a pas un seul.

Les rares procès liés au terrorisme jacobin, ceux de Carrier, Le Bon et Fouquier-Tinville, ont tous eu lieu après le 9 thermidor an II. Jusque-là, leurs crimes avaient été couverts par la complaisance pour les « excès de ferveur patriotique » — ou plutôt par leur encouragement — de la part du comité de salut public lui-même. Il y a pourtant eu des procès avant le 9 thermidor !

« C'EST AVEC LE MOT *ÉPURER* QUE LES AMBITIEUX ONT TOUT DÉTRUIT. »

Il y a ... chez Michelet une analyse du jacobinisme comme type de pouvoir fondé sur le maniement d'une orthodoxie idéologique, la discipline d'un appareil militant centralisé, l'épuration systématique des adversaires et des amis, la manipulation autoritaire des institutions élues.

Furet - *La Révolution sans la Terreur ?*

Pouvons-nous regarder comme patriote un baron allemand ?

« *Desfieux* — Je viens de rencontrer Robespierre, qui m'a chargé d'inviter tous les députés de la Convention à se rendre à leur poste, pour achever l'ouvrage qu'ils ont ébauché ce matin. Il faut renouveler les Comités, qui sont composés de contre-révolutionnaires. Il faut mettre en état d'arrestation les ministres prévenus de conspiration. Il faut organiser sur le champ le Tribunal révolutionnaire, afin que les conspirateurs soient jugés promptement, pour donner satisfaction au peuple. [Il termine en demandant l'arrestation des administrateurs des postes, qui ont été dénoncés aux Jacobins dans les séances précédentes, et celle des journalistes contre-révolutionnaires.] » [9 mars 1793] (A Aulard, *La société des Jacobins*)

« De son côté, Hébert luttait pour raffermir son autorité si fortement ébranlée par Robespierre. Il était arrivé, le 22 novembre [1793], à l'Hôtel de Ville, vers la fin de la séance, avec Chaumette et Pache, plein de courroux contre Chabot et Bazire, qui les avaient dénoncés tous trois au Comité de Sûreté générale, comme « ayant trempé dans la conjuration de l'Angleterre ». Mais, disait-il, les traîtres avaient été démasqués et pleine justice avait été rendue aux patriotes ; ainsi avaient procédé, la veille, Robespierre et les Jacobins, en chassant de leur sein Dubuisson, Desfieux et Pereyra.

Pour rentrer en grâce auprès du Conventionnel et pour satisfaire en même temps à ses bas instincts de policier, Hébert avait adopté avec transport le principe d'épuration demandé par Robespierre. Le 26 novembre, il voulut que la société des Jacobins en arrêât le mode, séance tenante. D'accord avec Camille Desmoulins, déclarant qu'un « homme proscrit par l'opinion publique était à moitié chemin de la guillotine », Hébert annonce qu'aux termes d'un arrêté de la société, « l'épuration se fera à la tribune, à haute voix ». Il obtient enfin « qu'une séance par décade soit consacrée à cette opération et que la liste des membres qui composent la société des Jacobins soit envoyée à toutes les sections, à toutes les sociétés populaires et affichée »... dans le but de provoquer les dénonciations.

Ce fut une victoire pour Hébert ; car il n'avait jamais compris autrement l'épuration. Et il put constater qu'en dépit de son conflit avec Robespierre, il n'avait rien perdu de son crédit auprès de la Société. Car, bien qu'il se défendît d'être inscrit parmi les commissaires chargés de procéder au scrutin épuratoire, sous prétexte qu'il « ne se croyait pas jacobin depuis assez longtemps, quoique cordelier », il n'en fut pas moins nommé, aux applaudissements de l'Assemblée tout entière. Celle-ci avait tranché la question en arrêtant que « le civisme serait seul consulté et que le plus patriote serait censé le plus digne ».

Mais Robespierre restait toujours le grand Pan. Hébert s'inclina.

A ce moment, son état d'âme se reflète, avec ses incertitudes et ses variations, dans les *Joies* et les *Colères du Père Duchesne*. Comme on sent l'impuissance de sa rage en cette allusion, si vague et si voilée cependant : « Ne craignez pas d'abattre l'idole du jour... C'est un crime de ne pas démasquer le traître qui se couvre du masque du patriotisme... », assertion qui aboutit à cette apologie de la délation : « Un vrai républicain doit dénoncer son meilleur ami, son père, quand il a des reproches à lui faire. » Et, s'inspirant toujours de Marat, au plus profond de « ses caves », il dénoncera, lui aussi, jusqu'à son dernier soupir, bien qu'il soit menacé de la guillotine ou du couteau de Charlotte Corday. Cette double préoccupation le hante fréquemment, lui « la dernière sentinelle de l'arrière-garde des sans-culottes » car ceux-ci, « après avoir

détruit les lions et les tigres, ne doivent pas oublier les insectes » — on voit que le *Père Duchesne* possède son Beaumarchais. — Il veillera donc sur les derniers des Brissotins. » (Paul d'Estrée, *Le Père Duchesne. Hébert et la commune de Paris*)

« [Paraît ensuite Anacharsis Cloots. On lui demande dans quel pays il est né. — *Anacharsis Cloots* répond : « Je suis de la Prusse, département futur de la République française ». — Un citoyen lui demande s'il n'a pas eu des liaisons intimes avec les banquiers Vandenyver, s'il n'a pas sollicité leur élargissement quand ils furent arrêtés. — *Cloots* répond que les Vandenyver ont été ses banquiers quand il voyageait : voilà pourquoi il s'est occupé d'eux lors de leur première arrestation.]

Robespierre. — Pouvons-nous regarder comme patriote un baron allemand ? Pouvons-nous regarder comme sans-culotte un homme qui a plus de 100.000 livres de rente ? Pouvons-nous croire républicain un homme qui ne vit qu'avec les banquiers et les contre-révolutionnaires ennemis de la France ? Non, citoyens. Mettons-nous en garde contre les étrangers qui veulent paraître plus patriotes que les Français eux-mêmes. Cloots, tu passes ta vie avec nos ennemis, avec les agents et les espions des puissances étrangères ; comme eux, tu es un traître, qu'il faut surveiller. Citoyens, Cloots vient de tout vous expliquer ; il connaissait les Vandenyver, et les connaissait pour des contre-révolutionnaires. Il vous assure qu'il a cessé de les voir, mais c'est encore là une fourberie de Prussien. Pourquoi donc, Cloots, si tu connaissais les Vandenyver pour des contre-révolutionnaires, es-tu venu solliciter leur élargissement au Comité de sûreté générale : parle, qu'as-tu à répondre ?

Mais ces inculpations sont peu de chose, quand il est question de M. Cloots. Ses trahisons tiennent à un système mieux ourdi. Citoyens, vous l'avez vu tantôt aux pieds du tyran et de la cour, tantôt aux genoux du peuple.... Lorsqu'une faction liberticide dominait au milieu de nous, lorsque tous ses chefs tenaient les rênes du gouvernement, Cloots embrassa le parti de Brissot et de Dumouriez. Lorsque ces derniers servaient les puissances étrangères et nous laissaient déclarer la guerre, le prussien Cloots appuyait leurs opinions avec frénésie ; il faisait des dons patriotiques, vantait les généraux, et voulait qu'on attaquât tout l'univers.... Sa conduite ne lui en attira pas moins le mépris de la faction. L'amour-propre lui fit publier un pamphlet intitulé « *Ni Marat ni Roland* ».... Il y donnait un soufflet à ce dernier, mais il en donnait un plus grand à la Montagne.

J'accuse Cloots d'avoir augmenté le nombre des partisans du fédéralisme. Ses opinions extravagantes, son obstination à parler d'une République universelle, à inspirer la rage des conquêtes, pouvaient produire le même effet que les déclamations et les écrits séditieux de Brissot et de Lanjuinais. Et comment M. Cloots pouvait-il s'intéresser à l'unité de la République, aux intérêts de la France ? Dédaignant le titre de citoyen français, il ne voulait que celui de citoyen du monde. Eh ! s'il eût été bon Français, eût-il voulu que nous tentassions la conquête de l'univers ?... Eût-il voulu que nous fissions un département français du Monomotapa ? Eût-il voulu que nous déclarassions la guerre à toute la terre et à tous les éléments ? Ces idées prétendues philosophiques pouvaient-elles entrer dans la tête d'un homme sensé, ni même dans celle d'un homme de bien ?

Il est une troisième crise dont M. Cloots pourra se vanter, mais ce ne sera que devant des imbéciles ou des fripons.... Je veux parler du mouvement contre le culte, mouvement qui, mûri par le temps et la raison, eût pu devenir excellent, mais dont la violence pouvait entraîner les plus grands malheurs, et qu'on doit attribuer aux calculs de l'aristocratie.... Gobel, dont vous connaissez tous la conduite politique, était du nombre de ces prêtres qui se plaignaient de la réduction de leurs traitements, et dont l'ambition voulait ressusciter l'hydre du ci-devant clergé.... Et cependant nous avons vu cet évêque changer subitement de ton, de langage et d'habit, se présenter à la barre de la Convention nationale, et nous offrir ses lettres de prêtrise. Eh ! Cloots, nous connaissons tes visites et tes complots nocturnes. Nous savons que, couvert des ombres de la nuit, tu as préparé avec l'évêque Gobel cette mascarade philosophique. Tu prévoyais les suites funestes que peuvent avoir de semblables démarches ; par cela même elles n'en plaisaient que davantage à nos ennemis. Cloots croyait sans doute que les vrais amis du peuple avaient pris le change et étaient dupes de ces mascarades. Il vint se targuer au Comité de ce bel exploit.... [...]

Citoyens, regardez-vous comme patriote un étranger qui veut être plus démocrate que les Français, et qu'on voit tantôt au Marais, tantôt au-dessus de la Montagne ?.... Car jamais Cloots ne fut à la

Montagne ; il fut toujours au-dessous ou au-dessus. Jamais il ne fut le défenseur du peuple français, mais celui du genre humain. Hélas ! malheureux patriotes, que pouvons-nous faire, environnés d'ennemis qui combattent au milieu de nos rangs ! Ils se couvrent d'un masque, ils nous déchirent, et nous sentons les plaies sans savoir d'où partent les traits meurtriers. [...]

Nos ennemis, élevés au-dessus même de la Montagne, nous prennent par derrière pour nous porter des coups plus mortels. Veillons, car la mort de la patrie n'est pas éloignée. Eh ! non, je ne compte pour rien celle des patriotes, ils doivent en faire le sacrifice. [...]

Citoyens, je vous prie de faire une réflexion : quand nous avons décrété des lois rigoureuses contre les nobles, Cloots a été excepté ; quand nous avons décrété l'arrestation des étrangers, Cloots a été encore excepté. Que dis-je, excepté ! Dans ce moment-là même, Cloots fut élu président des Jacobins. Donc, par une conséquence infaillible, le parti étranger domine au milieu des Jacobins. Oui, les puissances étrangères ont, au milieu de nous, leurs espions, leurs ministres, des trésoriers et une police. [...]

Les banquiers conspirent impunément. [...] Paris fourmille d'intrigants, d'Anglais et d'Autrichiens. Ils siègent au milieu de nous avec les agents de Frédéric... Cloots est Prussien ... Je vous ai tracé l'histoire de sa vie politique... Prononcez.

[Ce discours, plusieurs fois interrompu par des applaudissements unanimes, est suivi d'une proposition tendant à rayer du tableau tous les nobles, prêtres, banquiers et étrangers. Elle est adoptée et mise sur-le-champ à exécution en la personne de Cloots.] » [12 décembre 1793] (A. Aulard, *La société des Jacobins*)

« *Cloots est un Prussien !...* ⁽¹⁾ cria alors Robespierre. *Je vous ai tracé l'histoire de sa vie politique... Prononcez !...*

Et ce fut tout. Robespierre s'était rassis. En ce moment ce qu'on vit à la tribune était affreux. Il y avait en montre un corps roide, allongé, regard vide, bouche tombante : un noyé. Tout en parlant, le myope écumant s'était mis à tourner autour de sa victime, qu'il avait éclaboussée de toute sa rage, en avant, en arrière, de toutes parts ⁽²⁾. A chaque jet d'injures, le philosophe avait perdu de sa vie et s'était senti comme engloutir. Cependant des idées singulières venaient en tête à ce patient pendant son agonie. — *En vérité, c'est Mahomet qui parle, se disait-il, mais est-ce bien de moi qu'il parle ?...* Et il éprouvait le même doute que le fameux circoncis Balthazar Orobio, qui, plongé dans les cachots de l'inquisition à Valladolid, s'interpellait lui-même : *Orobio, est-ce toi ? Non, je ne suis pas moi. Anacharsis, est-ce toi ? Non, je ne suis pas moi* ⁽³⁾ !

Cependant, quoique Robespierre eût crié : *Prononcez !* l'Assemblée ne se prononçait guère. Si quelques applaudissements éclataient encore, c'était moins à la gloire du myope que pour dire au mort : *A ton tour, parle donc, ressuscite !* Et, miracle ! en effet, sous l'influence des regards qui convergeaient sur lui, Cloots se ranimait, Cloots ressuscitait, il reprenait vie, il va reprendre langue... Quand une voix encore fend la salle : C'est une proposition qu'on fait ! On demande de rayer du tableau tous les nobles, tous les prêtres, les banquiers et les étrangers ! Quoi ! exclure en bloc non-seulement les banquiers, les étrangers, les nobles, mais aussi les prêtres ! Est-ce possible ! Ah ! le beau coup de filet ! Tous les chapeaux se lèvent, et, ma foi, c'est voté ! — Eh bien ? — Eh bien ? Mais Cloots ? — Cloots n'a plus à répliquer. — Comment ? — Il est compris dans la mesure générale. On n'a que faire de ses explications personnelles. Qu'il descende de la tribune ; à la porte ! et sur-le-champ. — Mais à quel titre ? Est-ce comme noble, lui qui a provoqué l'abolition des titres de noblesse ? Est-ce comme étranger, lui qui, décrété Français avec tous les philosophes du monde, a été pendu en effigie dans son pays natal ? Est-ce à titre de prêtre, enfin, lui que Robespierre vient justement d'accuser comme antiprêtre. Qu'on s'explique !... — Pas d'explications ! — Mais les mensonges de Robespierre... — Acquis sans réplique à l'Europe et à la postérité. Et un gros de

⁽¹⁾ ◇ « Dans la diatribe de Camille Desmoulins qui a servi de canevas au discours de Robespierre, on annonce gravement au public que *Cloots est Prussien*. La remarque n'est pas neuve ; tous les ennemis du peuple ont affecté de m'appeller le *Prussien Cloots*. » (Cloots, *Appel au genre humain*.)

⁽²⁾ Tissot, *Révolution française*.

⁽³⁾ Cloots, *Appel au genre humain*.

Jacobins, en effet, entoura la tribune et se mit en devoir d'appliquer aussitôt la proposition décrétée à la personne d'Anacharsis. Par ce tour de passe-passe parlementaire, le philosophe était escamoté.

Ce ne fut qu'en le voyant descendre de force de la tribune que l'assemblée eut conscience du vote qu'on venait de lui surprendre. Quand Anacharsis traversa la salle, il y eut des murmures aux galeries. C'était préparé d'avance, disaient les voix. Aucune huée n'aggrava le malheur du banni sur son passage, au milieu de ses ex-frères jacobins, dupés eux-mêmes. Anacharsis remit la carte qu'il avait à sa boutonnière. Puis, en sortant : *On ne m'arrachera qu'avec la vie*, dit-il, *l'empreinte jacobine gravée dans mon cœur*. Ce cri-là, il l'avait poussé quatre ans auparavant, à son entrée dans la société-mère. » (G. Avenel, *Anacharsis Cloots, l'orateur du genre humain*)

« Des idées singulières me vinrent à l'esprit pendant que Robespierre parloit comme Mahomet. Est-ce bien de moi qu'il parle ? J'éprouvai le même doute que le fameux circoncis *Baltazar Orobio*, plongé dans les cachots de l'inquisition à Valladolid ; il s'interpelloit lui-même : *Orobio, est-ce toi ? Non, je ne suis pas moi*.

Ma faute capitale, la cause de tous mes malheurs, je m'en confesse sincèrement c'est d'aimer trop le genre humain, et pas assez les *cliques* et les *personnages*. Beaucoup de têtes étroites ressemblent au locataire d'un appartement qui diroit à son propriétaire : *Tu n'aimes pas ma chambre, car tu n'aimes que ta maison*. France ou Gaule, tu seras heureuse lorsque tu seras guérie enfin des *individus* : sois libre, et moque-toi des joueurs de rôle. Je ne désespère de rien ; déjà les choux et les raves remplacent les saints de notre calendrier.

Après le *discours* de Robespierre, je ne suis plus étonné du succès des *dictateurs*, avant l'invention de l'imprimerie. Ce *discours* m'eût hissé deux ans plutôt à la *lanterne* ; il n'est pas très-dangereux à l'époque de la *Sans-culotterie* organisée. Robespierre m'eût tué à Venise ou à la Mecque, mais il n'a fait que m'égratigner à Paris. Les *Sans-culottes* ne sont pas des sénateurs, ni des idolâtres ; ils n'ont aucun intérêt à tromper ni à être trompés. Ma dernière aventure augmente l'énergie de mes sentimens démocratiques. Un vrai républicain est optimiste, il est heureux du bonheur de ses semblables ; il aime le gros bon sens des groupes, et la grosse joie des porcherons.

Plus le sol de la liberté s'étendra, et plus la potence des tyrans s'éloignera de mon domicile. Pendu en effigie, en Allemagne, les armées de la ligue marchent avec l'instrument de mon supplice, comme nos armées patriotiques marchent avec la sainte guillotine. Je défie aucun français *né natif* de se réjouir plus que moi d'une bataille gagnée. Si, durant la guerre de l'Amérique je tressaillois d'aise en apprenant la défaite des Bourgoyne et des Cornwallis, comment ne dois-je pas prendre un vif intérêt à la loterie révolutionnaire, où j'ai mis corps et biens, gloire et affection. Je préfère la république européenne à la république française, et la république universelle à celle de l'Europe, parce que je suis homme, parce que le meilleur m'est assez bon. L'abbé de Saint Pierre n'a pas été pendu pour son aristocratie universelle, je ne serai pas guillotiné pour ma démocratie universelle. Le fédéralisme monstrueux et zizanique de l'abbé rêveur, est l'antipode de l'unité et de l'indivisibilité nécessairement pacifique d'Anacharsis Cloots. Les ambitieux regimbent contre mon système ; ils aiment mieux vivre aux dépens des cultivateurs, et faire bande à part, que de manger à la gamelle avec nous, dans nos granges nourricières. [...]

Je laisse au public, à la raison pure et sans tache, de prononcer entre mes ennemis et moi. Tous les citoyens qui m'ont vu et qui me voyent, vous diront si j'ai la tournure et les allures d'un intrigant, d'un fourbe, d'un tartuffe. Ma religion ne seroit pas celle de la nature, si je voulois en imposer aux enfans de la nature : j'appellerois à mon aide le dieu des superbes, si j'avois des intentions obliques ; j'encenserois l'idole du jour, si j'étois un fauteur de l'esclavage, je n'ai recours à aucun prestige religieux. Ma profession de foi est aussi rassurante pour le patriote que terrible pour les scélérats : JE CROIS À L'INFAILLIBILITÉ DU PEUPLE. (Cloots, *Appel au genre humain*)

« Le pauvre Anacharsis fut tellement abasourdi par [le] réquisitoire [de Robespierre] qu'il en perdit la parole. Il ne trouva rien à répondre. Sur-le-champ, le club le raya de la liste de ses membres. Il sortit des Jacobins, dit-il, « avec l'air calme de l'innocence opprimée. Un morne silence régna dans la salle, aucune huée n'aggrava mon malheur ». En vain s'efforça-t-il les jours suivans de répondre à Camille Desmoulins et à Robespierre, la plume à la main. [...] Son *Appel au genre humain* tomba dans l'indifférence générale. La

presse, même hébertiste, garda le plus profond silence. Clootz se trouva isolé, du jour au lendemain, et bientôt renié par ses amis qui craignaient de se compromettre en prenant sa défense. Il s'était flatté que le discours de Mahomet-Robespierre lui serait inoffensif : « Ce discours m'eut hissé deux ans plus tôt à la lanterne, il n'est pas très dangereux à l'époque de la sans-culotterie organisée. Robespierre m'eut tué à Venise ou à La Mecque, mais il n'a fait que m'égratigner à Paris ». Imprudent optimisme qu'Anacharsis allait payer cher !

Les Jacobins ne s'étaient pas contentés de rayer de leurs contrôles l'orateur du genre humain, ils avaient décidé le même jour de rayer avec lui tous les nobles, tous les banquiers, tous les étrangers. La mesure fut exécutée. Les étrangers qui persistèrent à se rendre au club y furent dénoncés, expulsés et conduits sous bonne garde au Comité de Sûreté générale. Ainsi, le 26 frimaire (16 décembre 1793), un nommé Dengs (de Vitré) fut dénoncé par Renaudin pour s'être mal tenu à la dernière séance. Fabre d'Églantine le traita aussitôt d'agent de Pitt. Dengs eut beau protester qu'il était né d'un père canadien et d'une mère française, qu'il dirigeait une manufacture, qu'il habitait la France depuis quinze ans, qu'il était membre du club de Mortagne, il n'en fut pas moins expulsé et arrêté. Par contre, un certain Mathias Halms, né à Coblenz, fut conservé dans la société, le 13 pluviôse, après que Momoro eut observé que Halms n'était pas étranger, mais Français, d'après la Constitution.

Les clubs d'étrangers disparaissent. Le club des Allobroges annonce, le 7 pluviôse, 26 janvier 1794, sa dissolution à la Commune. Seuls, les Belges et Liégeois continuent à se réunir dans les locaux que la Commune a mis à leur disposition au Palais-Cardinal. Leur société est d'ailleurs troublée par des scissions perpétuelles. » (A. Mathiez, *La révolution et les étrangers*)

« Clootz interrogé sur son lieu de naissance, commença par répondre : « Je suis de la Prusse, département futur de la république française. » Robespierre lui imputa à crime précisément « l'extravagance de sa république universelle, ces provocations continuelles à la conquête de l'univers, qui compromettaient la France, et engageaient une interminable guerre. » Ces idées prétendues philosophiques ne pouvaient entrer dans la tête d'un bon Français et d'un homme de bien. — Un autre grief fut la conduite de Clootz dans ce mouvement contre le culte, « mouvement qui, mûri par le temps et la raison, aurait été excellent, mais dont la violence pouvait entraîner les plus grands malheurs, et qu'on devait attribuer aux calculs de l'aristocratie. »

Alors Robespierre rappela, ce qui était assez public, la visite que Clootz avait faite pendant la nuit chez l'évêque Gobel, pour le décider par des menaces à la honteuse démarche qu'on lui avait ainsi imposée. Mais Robespierre ne dit point que ce jour-là Clootz avait été accompagné dans cette expédition par Collot d'Herbois, Hébert et Chaumette.

« Cet étranger veut être plus démocrate que les Français ; il n'est pas de la Montagne, mais toujours au-dessous ou au-dessus ; il est l'ami du genre humain, mais point l'ami de la France. »

Ce discours se termina par une de ces sombres peintures des dangers de la république, des conspirations qui la menaçaient.

« Malheureux patriotes, que pouvons-nous faire ? Nos ennemis combattent mêlés dans nos rangs. Ils se couvrent d'un masque et nous déchirent. Nous ne pouvons rien faire ; les meilleures lois sont tournées contre nous par les traîtres répandus dans les administrations, dans les bureaux. Veillons ! La mort de la patrie n'est pas éloignée ; elle est inévitable, si les lâches ne sont pas reconnus. — Les puissances étrangères ont au milieu de nous leurs espions, leur police, leur trésorier. Les banquiers conspirent impunément, ils font monter ou descendre le taux de nos assignats, ils suscitent des attroupements à la porte des boulangers ; Paris fourmille d'intrigants, d'Anglais, d'Autrichiens. Clootz est Prussien : je viens de vous tracer l'histoire de sa vie politique. — Prononcez. »

Tel était le tableau que Robespierre faisait de la république, sauvée au 31 mai, victorieuse à Lyon, à Toulon, dans la Vendée et aux frontières : voilà, selon lui, à quel point l'avaient mise deux mois de gouvernement révolutionnaire, et les flots de sang qui coulaient tous les jours.

Cette peinture était mensongère. S'il y avait quelques espions, ils ne mettaient nullement la république en danger ; mais Robespierre ne laissait pas de croire, jusqu'à un certain point, ses

hyperboliques soupçons ; s'il voulait établir, par cet exposé, la nécessité du despotisme, ce n'était point uniquement par un froid calcul de politique ; il avait la méfiance sombre et vague des tyrans ; il se sentait environné de périls que lui-même faisait naître par ses iniquités et ses déraisonnables volontés ; il imputait son danger à des conspirations, afin de se venger des craintes qui l'assiégeaient.

La société accueillit avec de fréquents applaudissements le discours de Robespierre, et par une résolution générale, exclut de son sein tous les prêtres, les étrangers et les banquiers. En ce moment banquier était un synonyme de conspirateur.

Peu après fut discutée l'admission de Camille Desmoulins. Il savait la gravité de cette épreuve. Lorsque la société des Jacobins avait décidé la grande mesure du scrutin épuratoire, il avait dit :

« Un homme proscrit par l'opinion publique est à moitié chemin de la guillotine ; or, l'opinion des Jacobins est celle de tous les bons républicains. » ⁽¹⁾

Sans projet, sans calcul, sans changement dans ses opinions, Camille Desmoulins s'était mis dans une situation périlleuse. Il était fort lié avec le général Dillon, chez qui il allait souvent dîner ; se plaisant à une bonne table, à une conversation animée et joviale. Il trouvait le général suffisamment républicain, le supposait habile à la guerre, et s'étonnait des méfiances qui l'empêchaient d'être employé aux armées.

Lorsque Dillon fut mis en détention et soupçonné de conspiration, Desmoulins jugea que cette accusation était injuste et absurde. On lui reprocha son amitié pour Dillon ; il ne la renia point, et trouva importunes et ridicules les remontrances qu'on lui faisait à ce sujet. C'était au mois de juillet, lorsque n'avaient pas encore commencé les sanglantes vengeances contre les Girondins, ni la proscription des généraux ; Dillon n'avait aucune crainte du procès qu'on allait entamer contre lui ; elle n'avait pas un motif soutenable. Desmoulins en jugeait de même ; il prenait rarement les choses au sérieux ; tout était pour lui matière de railleries et d'épigrammes.

⁽¹⁾ ◇ « *Camille Desmoulins* : Quand un homme est proscrit par l'opinion publique, il est à moitié chemin de la guillotine. Or l'opinion des Jacobins est celle de tous les bons républicains. Il ne serait donc pas juste de confier à un petit nombre d'hommes le droit d'en exclure un autre de la Société. Je demande que le scrutin ait lieu à la tribune, et non dans un comité.

Hébert : Il est si loin des vœux de la Société de s'en rapporter à quelques membres seulement sur l'opinion qu'elle doit se faire de tous, qu'elle vient d'arrêter que l'épurement se ferait à la tribune à haute voix. Je demande que la Société arrête qu'une séance par décade sera extraordinairement consacrée à cet épurement, et que la liste des membres qui la composent sera envoyée à toutes les sections, aux Sociétés populaires, et affichée ; car il arrive des départements des hommes qui se fauillent dans la Société en affectant un patriotisme exagéré. En les examinant de près, on trouverait que dans leur pays ils passent pour contre-révolutionnaires.

Merlin : Celui-là n'est pas patriote qui ne l'est que d'hier ; celui-là n'est pas patriote qui ne l'est que pour son intérêt : beaucoup de contre-révolutionnaires, appuyés par les intrigants, arrivent au comité de présentation pour obtenir un diplôme de la Société, au moyen duquel ils vont chercher une place.

Il faut que chaque Jacobin, en envisageant un autre Jacobin, reconnaisse en lui un honnête homme ; il faudrait que dans l'épurement des membres on fit ces questions à chaque candidat : « Qu'étais-tu en 1789 ? Qu'as-tu fait jusqu'en 1793 ? Quelle fut ta fortune jusqu'en 1793 ? Qu'est-elle maintenant ? Si ta fortune est augmentée, quels moyens as-tu employés ? car il est des moyens honnêtes de faire fortune, mais il en est peu. Qu'as-tu fait pour la révolution ? N'as-tu signé aucune pétition contre-révolutionnaire ? Administrateur, journaliste, ou représentant du peuple, n'as-tu fait servir ta plume et ton avis qu'à servir la liberté ?

A ces titres, je reconnaîtrai un Jacobin, je verrai un homme digne d'habiter parmi ceux qu'on croyait insulter en 1790 en les appelant républicains. Sans eux, au contraire, tu n'es pas digne de mettre le pied dans le sanctuaire de la liberté.

Je demande, continue Merlin, qu'on mette ma proposition aux voix, et qu'on l'adjoigne à celle d'Hébert. (*Applaudissements.*)

Les propositions d'Hébert et de Merlin sont adoptées. » [26 novembre 1793] (*Gazette nationale, ou Le moniteur universel*)

Il publia une *Lettre au général Dillon*, où, avec la verve et l'étourderie de son talent, il se moquait cruellement des exagérations, de l'intolérance, de la soupçonneuse crédulité de ses amis de la Montagne ⁽¹⁾. Il racontait de piquantes anecdotes sur les grossiers propos du boucher Legendre, et ce qui était plus dangereux, sur la gravité altièrre de Saint-Just, sur son poème ignoré, et la grande idée qu'il avait de lui-même. — « On voit, disait-il, dans sa démarche et dans son maintien, qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la république, et qu'il la porte avec respect sur ses épaules comme le saint sacrement ⁽²⁾. » Saint-Just, lisant ce quolibet, répartit : « Je lui ferai porter la sienne comme saint Denis. »

Avec une imprudence au moins aussi périlleuse, il disait au général Dillon à propos de Billaud-Varenes : « Aussi pourquoi avez-vous dit en présence de maints députés que lorsque Billaud était Commissaire du pouvoir exécutif, au mois de septembre, dans votre armée, il avait eu un jour une belle peur, qu'il vous avait requis de tourner le dos, et qu'il vous avait toujours regardé depuis de travers et comme un traître, pour lui avoir fait voir l'ennemi. Jugez si ce bilieux patriote vous pardonne d'avoir dit cette plaisanterie qu'il ne me pardonnera pas d'avoir répétée ; mais pour mon compte, je m'en moque, et ma réponse est prête. »

Desmoulins ne savait pas que sa prédiction fût si certaine et sitôt réalisée.

Il semblait qu'on ne songeait plus à ce pamphlet. Dillon était encore en prison, et le tribunal révolutionnaire ne se hâtait point pour son procès. L'émotion que Desmoulins laissa paraître à la condamnation des Girondins ranima les méfiances et les rancunes de quelques Jacobins ; lorsque arriva son tour de passer au scrutin épuratoire, on lui reprocha ces deux graves manquements à l'opinion révolutionnaire. » (Barante, *Histoire de la convention nationale*)

« Le gouvernement révolutionnaire mérite toute votre attention : qu'il soit détruit aujourd'hui, demain la liberté n'est plus. Il ne faut pas le calomnier, mais le rappeler à son principe, le simplifier, diminuer la foule innombrable de ses agens, les épurer surtout : il faut rendre la sécurité au peuple, mais non à ses ennemis. » (Robespierre, 8 thermidor an II - 26 juillet 1794)

⁽¹⁾ ◇ « On a pu voir dans mon *Histoire des Brissotins*, que je ne m'inclinai pas d'admiration et de reconnaissance devant l'ancien Comité de salut public. Il me vient une idée qui m'est suggérée par l'absurdité de l'accusation intentée contre vous. La véritable origine de la rigueur du Comité à votre égard serait-elle dans une note fort longue, qui était imprimée à la suite de l'histoire des Brissotins, que Robespierre m'a fait retrancher, mais qui aura transpiré, et qui indiquait que vous me faisiez des démonstrations de l'impéritie du Comité ? Quelqu'un vous aurait-il joué le tour de vous dénoncer pour envoyer le démonstrateur au secret ?

Ce qui est certain, c'est que la mauvaise humeur de Bréard contre moi date de la publication de ce fragment historique, et de l'irrévérence avec laquelle je parlais, surtout dans cette note, du Comité dont il était membre. Car, comme j'entraï dans la salle, chargé d'exemplaires que je distribuais à mes collègues, Bréard m'apostropha en ces termes : « Ce sont des misérables comme vous et Marat qui, avec leurs écrits incendiaires, perdent la patrie. » C'est ainsi qu'il parlait de mon dernier écrit qui a été comme le manifeste de la sainte insurrection du 31 mai, et un moyen de salut public efficace, que tous les Bréard du monde n'auraient pu fournir.

Heureusement la bonhomie qui fait la partie dominante de mon caractère, n'exclut point une certaine sagacité qui me découvrit d'abord d'où venait une si grande colère de Bréard ; et mettant le doigt dans la plaie de son amour-propre : « Vous voilà bien furieux, lui répondis-je, de ce que, dans mon histoire du côté droit, je me moque un peu de votre Comité ! »

⁽²⁾ ◇ « Après Legendre, le membre de la Convention qui a la plus grande idée de lui-même, c'est Saint-Just. On voit dans sa démarche et dans son maintien qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la République, et qu'il la porte sur ses épaules avec respect et comme un Saint Sacrement. Mais ce qui est assommant dans la vanité de celui-ci, c'est qu'il avait publié, il y a quelques années, un poème épique en vingt-quatre chants intitulé *Argant* [en réalité *Organt*].

Or, Rivarol et Champcenetz, au microscope de qui il n'y a pas un seul vers, pas un hémistiche en France qui ait échappé, et qui n'ait fait coucher son auteur sur l'*Almanach des grands hommes*, avaient eu beau aller à la découverte, eux qui avaient trouvé sous les herbes jusqu'au plus petit ciron en littérature, n'avaient point vu le poème épique en vingt-quatre chants de Saint-Just. Après une telle mésaventure, comment peut-on se montrer ? »

« C'est avec le mot *épurer* que les ambitieux ont tout détruit... Danton, Robespierre et Marat parlaient d'épurer la Convention le 31 mai. Ils en parlaient encore six mois après, pour n'y laisser que leurs partisans. Bazire, Danton et Robespierre parlaient, le 5 septembre, d'épurer les sections et les comités révolutionnaires, pour n'y laisser que leurs instruments.

Le 3 thermidor, Robespierre et Couthon parlaient d'épurer encore la Convention ; et ils voulaient faire périr les membres du Comité de salut public et de sûreté générale, qui leur résistaient ; ils voulaient épurer pour que leur dictature triumvirale ne trouvât plus d'obstacle. Depuis le supplice de Robespierre, les Legendre, les Dumont, les Tallien, les Fréron, ont parlé d'épurer la Convention ; ils voulaient rétablir la mémoire de Danton et gouverner ; ils voulaient épurer pour qu'il n'y eût pas d'obstacles à leurs projets ultérieurs. » (Barère, *Mémoires*)

De même que les concepts de « vertu » et de « patriotisme » sont subjectifs et ne relèvent pas de critères scientifiques, de même il ne peut y avoir de définition objective d'une « orthodoxie » politique, car il n'y a pas objectivement, au sens propre, d'« orthodoxie » politique, pas plus en révolution qu'hors révolution. On ne peut donc pas parler réellement d'une « orthodoxie » jacobine. Le robespierrisme ne fut pas plus la « vérité » du jacobinisme que le dantonisme, l'hébertisme, le clootsisme ou le maratisme. Il ne fut pas plus « pur » ; et l'épuration de Cloots, celle des hébertistes ou des dantonistes, du club des jacobins ne rendit pas ce club plus « pur ».

Mais chacune de ces tendances chercha naturellement :

1 - à faire passer la révolution jacobine des 31 mai - 2 juin pour la véritable révolution : « mon dernier écrit qui a été comme le manifeste de la sainte insurrection du 31 mai, et un moyen de salut public efficace » (Desmoulins) ;

2 - à faire passer les jacobins pour les vrais républicains : « l'opinion des Jacobins est celle de tous les bons républicains » (Desmoulins) ;

3 - à se faire passer elle-même pour le véritable jacobinisme : « Il faut que chaque Jacobin, en envisageant un autre Jacobin, reconnaisse en lui un honnête homme » (Merlin).

Dans *Penser la révolution française*, Furet écrit que la Révolution parle à travers Robespierre « son discours le plus tragique et le plus pur », mais au nom de quoi, au nom de quel critère ? Il n'existe pas de discours révolutionnaire « plus pur » ou « moins pur » ! La Révolution « parle » autant de « discours » qu'il y a de discours « révolutionnaires », et aucun n'est plus « pur » que les autres. La Révolution en elle-même n'a pas de discours, elle ne « parle » pas un discours plutôt qu'un autre, elle est la possibilité de tous les discours.

Chaque tendance révolutionnaire chercha à imposer son propre discours et à écarter ceux des autres — et les jacobins le firent en supprimant physiquement ceux qui étaient porteurs de ces autres discours. Chaque tendance chercha à s'imposer comme la « pureté » révolutionnaire » et à s'épurer des éléments hérétiques — une épuration qui semblait sans cesse devoir être recommencée.

Mais le mot « révolution » est un mot dans lequel chacun met ce qu'il veut. Par conséquent, il en est de même pour le mot « contre-révolution ». La « sainte insurrection du 31 mai » dont parle Camille Desmoulins est une « révolution » pour les jacobins, mais peut tout aussi bien être considéré comme une « contre-révolution ».

« HÉRÉSIES POLITIQUES »

Camille avait promis d'abjurer les hérésies politiques, les propositions erronées, mal sonnantes qui couvrent toutes les pages du Vieux Cordelier...

Les grands procès qui eurent lieu durant la dictature robespierrienne furent des procès d'opinion, non des procès judiciaires. « Quand un homme est proscrit par l'opinion publique, dit Desmoulins, il est à moitié chemin de la guillotine. » Et « l'opinion publique », c'est « l'opinion des Jacobins » (Desmoulins).

Cloots, bien qu'il se revendique « jacobin », est exclu du club puis envoyé à la guillotine par Robespierre. Pour quel crime ? Pour ses « hérésies politiques », comme le sera après lui Camille Desmoulins lui-même et comme l'ont été avant eux les girondins.

« *Robespierre* — Il y a quelque temps que je pris la défense de Camille, accusé par les Jacobins. Je me permis alors des réflexions sur son caractère ; l'amitié les permettait ; mais aujourd'hui je suis forcé de tenir un langage bien différent. Camille avait promis d'abjurer les hérésies politiques, les propositions erronées, mal sonnantes qui couvrent toutes les pages du *Vieux Cordelier* ; enflé par le débit prodigieux de ses numéros, et les éloges perfides que les aristocrates lui prodiguent, Camille n'a pas abandonné le sentier que l'erreur lui a tracé. Ses écrits sont dangereux ; ils alimentent l'espoir de nos ennemis, et favorisent la malignité publique.

Camille Desmoulins s'est épris d'une belle passion pour Philippeaux ; rien n'est sublime que les productions de Philippeaux ; c'est son héros, c'est son don Quichotte. Camille est admirateur des Anciens ; les écrits immortels de Cicéron et de Démosthène font ses délices. La ressemblance des termes seuls lui monte la tête. L'orateur grec et le romain ont fait des Philippiques, l'un contre le tyran de Macédoine, l'autre contre un scélérat conspirateur. Camille croit, en lisant Philippeaux, lire encore les *Philippiques* de Cicéron et de Démosthène ; mais qu'il ne s'abuse pas : les Anciens ont fait des *Philippiques*, et Philippeaux n'a composé que des *Philippotiques*. Camille a quelque chose de la naïveté de La Fontaine. On se rappelle que celui-ci lisant un jour les prophètes, dit à un courtisan qui ne lisait guères l'Écriture sainte : Avez-vous lu Baruch ? Parbleu c'était un grand homme. Le courtisan répondit : Mais qu'est-ce que c'est que Baruch ? Eh bien ! Desmoulins s'en va prenant tous les passans au collet et leur dit : Avez-vous lu Philippeaux ? Les passans, semblables au courtisan, lui répètent : oh mais, mon Dieu, qu'est-ce que c'est que Philippeaux ?

Les écrits de Camille sont condamnables, sans doute ; mais pourtant il faut bien distinguer la personne de ses ouvrages. Camille est un enfant gâté qui avait d'heureuses dispositions, mais que les mauvaises compagnies ont égaré. Il faut sévir contre ses numéros que Brissot lui-même n'eût osé avouer, et conserver Desmoulins au milieu de nous. Je demande pour l'exemple que les numéros de Camille soient brûlés dans la Société.

Desmoulins — C'est fort bien dit, Robespierre, mais je te répondrai comme Rousseau : « Brûler n'est pas répondre ».

Robespierre — Comment oser encore vouloir justifier des ouvrages qui font les délices de l'aristocratie ? Apprends, Camille, que si tu n'étais pas Camille, on ne pourrait avoir autant d'indulgence pour toi. La manière dont tu veux te justifier, me prouve que tu as de mauvaises intentions. Brûler n'est pas répondre ! Mais cette citation peut-elle trouver ici son application ? » (*Courrier universel*)

« *Sentex* — Je demande qu'avant de rayer Brichet, la Société [des jacobins] prenne sur sa conduite de plus amples informations. Je m'aperçois, au reste, que depuis quelque temps elle se laisse dominer par un despotisme d'opinion, tandis que les principes seuls doivent faire la règle de ses délibérations.

Robespierre — Je déclare que je regarde Sentex comme un intrigant. J'ai remarqué que tous les ennemis de la liberté ont parlé contre le despotisme d'opinion, parce qu'ils préfèrent le despotisme de la force. » [7 février 1794] (A. Aulard, *La société des Jacobins*)

LES « ENNEMIS DU PEUPLE »

« Bentabole : *Je demande à la Convention de m'éclairer et d'éclairer le peuple, de nous indiquer quelle est la route qu'il faut suivre pour sauver la patrie. D'un côté, je vois l'Adresse de la Convention, qui doit servir de guide à tous les vrais patriotes ; tous ont applaudi aux principes et aux intentions que leurs représentants ont manifestés dans cette Adresse, et cependant on dit qu'il faut que le peuple se réveille. Contre qui doit-il se réveiller ? ce ne peut être que contre la Convention. (Quelques murmures.)*

Quelques voix : *Contre toi !* » (Convention nationale - 5 novembre 1794)

...les riches, les philosophes, les hommes de lettres, les hommes publics étaient les ennemis du peuple : la révolution ne pouvait avoir de terme qu'à l'époque où il n'y aurait plus d'intermédiaire entre le peuple et ses véritables amis.

Daunou

[Robespierre] établit que les ennemis du peuple n'ont jamais pris de mesure plus adroite pour perdre la patrie que d'attribuer aux plus chauds amis de la liberté leurs propres crimes.

A. Aulard - *La société des Jacobins* [7 août 1793]

Robespierre dit que des hommes nouveaux, des patriotes d'un jour veulent perdre dans le peuple ses plus anciens amis.

Il cite pour exemple Danton, qu'on calomnie ; Danton, sur lequel personne n'a le droit d'élever le plus léger reproche ; Danton, qu'on ne discréditera qu'après avoir prouvé qu'on a plus d'énergie, de talents ou d'amour de la patrie. Je ne prétends pas ici m'identifier avec lui pour nous faire valoir tous deux, je le cite seulement comme exemple.

Deux hommes salariés par les ennemis du peuple, deux hommes que Marat dénonça, ont succédé, ou cru succéder à cet écrivain patriote. C'est par leurs moyens que les ennemis de l'État se sont persuadés qu'ils nous entameraient encore ; l'acharnement avec lequel ils distillent le venin de leur calomnie, au moment où les fédérés nous arrivent de toutes parts, d'autres rapprochemens que l'on pourrait faire encore, démontrent leur complicité.

Journal des Jacobins, n° 465 [5 août 1793]

Article 4 : Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple.

Article 5 : Les ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse. (Loi du 22 prairial an II - 10 juin 1794)

« Depuis la mort de Danton les bancs de la Convention devenaient de plus en plus mornes et silencieux.

Les comités avaient fini par s'emparer de tout le pouvoir et déjà nous n'étions plus qu'une espèce de parlement, enregistrant pour la forme les actes de cette nouvelle royauté ; déjà, sans doute, depuis longtemps nous avions eu à déplorer bien des excès, mais du moins l'enthousiasme de la liberté les faisait naître et chacun de nous espérait concourir à les réparer ; dans les derniers mois de la terreur, au contraire, il n'y avait plus d'action que dans le sein des comités.

La tribune et la presse étaient muettes ; les cordeliers se taisaient ; les jacobins, dégénérés, les sections, la commune n'étaient plus que de pâles satellites de la nouvelle tyrannie.

Au premier moment, connaissant les intentions réparatrices de Robespierre et de Saint-Just, nous crûmes qu'ils allaient profiter de leur omnipotence de fait pour clore l'ère des révolutions et proclamer la constitution ; mais telles n'étaient pas leurs vues, du moins pour le moment. Les condamnations judiciaires devinrent de plus en plus effrayantes et elles n'avaient plus l'excuse de l'impulsion anarchique ; on ne pouvait plus voir dans les condamnés que les victimes de la tyrannie.

Renverser tous leurs ennemis, tous les hommes qu'ils croyaient être les ennemis de la chose publique, avant d'en finir avec l'odieux régime de transition qu'ils avaient établi ; tels étaient leurs projets, et pour les accomplir ils n'hésitaient pas à répandre des flots de sang.

La Montagne ne voyait plus qu'avec horreur la nouvelle tyrannie ; les hommes étrangers à toutes les factions, les républicains les plus exaltés commençaient à regarder les comités comme l'ennemi public et osaient concevoir le généreux dessein de les renverser. Lecointre de Versailles, qui depuis a été, ainsi que moi, proscrit comme partisan de Robespierre, fut le premier à élever la voix contre sa sanglante autorité. Le jour même de la fête à l'Être-Suprême, tandis que Robespierre recevait les hommages de ceux qui nous ont persécutés, le brave Lecointre osa lui dire en face : « Robespierre, j'aime ta fête, mais toi, je te déteste ! » Deux jours après ce fut encore un montagnard, un homme que l'on a poursuivi avec nous, qui donna le signal de la résistance à la dictature.

Je ne sais quel esprit de vertige avait saisi ces hommes qui, pendant plus d'une année, avaient dirigé d'une main si ferme les destinées de la France ; après avoir abattu toutes les factions, après avoir déjoué tous les complots des aristocrates déguisés en révolutionnaires ; après avoir signalé leur haine pour les excès, ils parurent tout-à-coup eux-mêmes avides de sang et de vengeance ; ils parlaient de clémence pour un temps voisin, et la hache révolutionnaire prenait dans leurs mains une activité nouvelle. Non contents des supplices, chaque jour renouvelés, depuis plusieurs mois, ils méditaient un moyen de rendre l'échafaud encore plus meurtrier. » (Levasseur, *Mémoires*)

Ce moyen de rendre « l'échafaud encore plus meurtrier » est « cette abominable loi du 22 prairial qui, pendant deux mois, fit répandre le sang à grands flots » (Levasseur). Le but de la loi était de « perfectionner » le tribunal révolutionnaire qui était, selon les termes de la loi, « institué pour punir les ennemis du peuple ». La loi définissait ces « ennemis du peuple » et précisait comment ils seraient reconnus — la seule peine à leur rencontre étant, bien entendu, la mort :

« 5. Les ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

6. Sont réputés ennemis du peuple ceux qui auront provoqué le rétablissement de la royauté, ou cherché à avilir ou à dissoudre la Convention nationale et le gouvernement révolutionnaire et républicain dont elle est le centre.

Ceux qui auront trahi la république dans le commandement des places et des armées, ou dans toute autre fonction militaire, entretenu des intelligences avec les ennemis de la république, travaillé à faire manquer les approvisionnements ou le service des armées ;

Ceux qui auront cherché à empêcher les approvisionnements de Paris, ou à causer la disette dans la république ;

Ceux qui auront secondé les projets des ennemis de la France, soit en favorisant la retraite et l'impunité des conspirateurs et de l'aristocratie, soit en persécutant et calomniant le patriotisme, soit en corrompant les mandataires du peuple, soit en abusant des principes de la révolution, des lois ou des mesures du gouvernement, par des applications fausses et perfides ;

Ceux qui auront trompé le peuple ou les représentans du peuple, pour les induire à des démarches contraires aux intérêts de la liberté ;

Ceux qui auront cherché à inspirer le découragement pour favoriser les entreprises des tyrans ligués contre la république ;

Ceux qui auront répandu de fausses nouvelles pour diviser ou pour troubler le peuple ;

Ceux qui auront cherché à égarer l'opinion et à empêcher l'instruction du peuple, à dépraver les mœurs et à corrompre la conscience publique, et altérer l'énergie et la pureté des principes révolutionnaires et républicains, ou en arrêter les progrès, soit par des écrits contre-révolutionnaires ou insidieux, soit par toute autre machination ;

Les fournisseurs de mauvaise foi qui compromettent le salut de la république, et les dilapidateurs de la fortune publique, autres que ceux compris dans les dispositions de la loi du..... ;

Ceux qui, étant chargés de fonctions publiques, en abusent pour servir les ennemis de la révolution, pour vexer les patriotes, pour opprimer le peuple ;

Enfin, tous ceux qui sont désignés dans les lois précédentes relatives à la punition des conspirateurs et contre-révolutionnaires, et qui, par quelques moyens que ce soit et de quelques dehors qu'ils se couvrent, auront attenté à la liberté, à l'unité, à la sûreté de la République, ou travaillé à en empêcher l'affermissement.

7. La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire est la mort.

8. La preuve nécessaire pour condamner les ennemis du peuple, est toute espèce de documents, soit matérielle, soit morale, soit verbale, soit écrite, qui peut naturellement obtenir l'assentiment de tout esprit juste et raisonnable. La règle des jugemens est la conscience des jurés éclairés par l'amour de la patrie ; leur but, le triomphe de la République et la ruine de ses ennemis ; la procédure, les moyens simples que le bon sens indique pour parvenir à la connaissance de la vérité dans les formes que la loi détermine. [...]

16. La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés, des jurés patriotes ; elle n'en accorde point aux conspirateurs. »

Cette « nouvelle tyrannie » (Levasseur) continue de parler de liberté, de prétendre la défendre et de prétendre vouloir exterminer les ennemis de la liberté — qui se confondent avec les « ennemis du peuple ».

Mais y avait-il encore quelqu'un pour le croire en prairial de l'an II ? Même le robespierriste Levasseur n'y croit plus, la Montagne ne voit plus « qu'avec horreur la nouvelle tyrannie » et « les hommes étrangers à toutes les factions, les républicains les plus exaltés [commencent] à regarder les comités comme l'ennemi public... »

Le système idéologique d'un Robespierre — il en est de même des jacobins en général — est fondé sur l'idée qu'il possède, lui, l'« orthodoxie » — les conceptions justes de ce que sont la vertu et le patriotisme —, qu'il ne peut en exister d'autres, et que ces conceptions, lui et les jacobins, ou la Montagne (*Je dis donc que ceux qui vont prêchant contre la Montagne de la Convention sont les seuls ennemis du peuple*, 28 juin 1793) — puis, de façon plus resserrée, le seul cercle robespierriste — sont les seuls à les incarner. Qui n'est pas vertueux comme lui et patriotique comme lui n'est pas « républicain ». Qui n'est pas « républicain » est un « ennemi du peuple », et qui est un « ennemi du peuple » doit être détruit.

« Le gouvernement doit aux bons citoyens toute la protection nationale ; il ne doit aux ennemis du peuple que la mort. » (Robespierre, *Rapport sur les principes du gouvernement révolutionnaire*, fait au nom du comité de salut public, 25 décembre 1793)

« Ce qui constitue une République, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé. » (Saint-Just, *Rapport sur les personnes incarcérées*, 26 février 1794)

